Le point

SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU QUÉBEC

AUTOMNE 2009

LE 27 OCTOBRE 2009

Finances Québec

Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec,
contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.

Le point sur la situation économique et financière du Québec
Automne 2009

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
27 octobre 2009
ISBN 978-2-550-57395-1 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-57396-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2009

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS **1**

INTRODUCTION **13**

1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES **17**

1.1 Le contexte économique international 18

1.1.1 L'économie mondiale en voie de se redresser 18

1.1.2 Les conditions essentielles à la reprise 22

1.2 La situation économique au Québec 27

1.2.1 Les exportations internationales 31

1.2.2 Les dépenses des ménages 34

1.2.3 Les investissements non résidentiels 36

1.2.4 Le marché du travail 38

1.2.5 Le PIB nominal 39

1.2.6 La comparaison avec le secteur privé 40

1.3 La situation économique chez nos principaux partenaires commerciaux 42

1.3.1 La situation économique au Canada 42

1.3.2 La situation économique aux États-Unis 49

2. LE POINT SUR LE PLAN POUR SOUTENIR LES EMPLOIS ET POUR PRÉPARER LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE **57**

2.1 Le plan d'action du gouvernement 57

2.1.1 Bonification de l'enveloppe du programme *Renfort* de 1,2 milliard de dollars à 2,0 milliards de dollars 58

2.1.2 Une injection de liquidités de 15,5 milliards de dollars dans l'économie en 2009 et 2010 58

2.1.3 Les mesures du plan d'action 60

2.2 Le point à l'automne 2009 61

2.2.1 Plus de 8 milliards de dollars engagés pour soutenir l'économie en 2009 61

2.2.2 Soutenir l'économie en 2010 et préparer la relance 62

2.3 Suivi des mesures du plan d'action 63

2.3.1 Actions pour soutenir les entreprises et les travailleurs 63

2.3.2 Investir dans les infrastructures publiques 80

2.3.3 Soutenir les ménages 81

2.3.4 Réduire le fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement 83

2.3.5 Préparer le Québec pour la relance de l'économie 84

2.4 Les actions du gouvernement depuis 2003 contribuent à soutenir l'économie 91

2.4.1 Les allégements fiscaux accordés aux particuliers depuis 2003 91

2.4.2 Une amélioration de la compétitivité des entreprises québécoises 97

2.5 Tableau détaillé de l'impact sur les liquidités 101

3. L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT 111

3.1 Hausse des déficits en 2009-2010 et en 2010-2011 111

3.2 Résultats de 2008-2009 : maintien de l'équilibre budgétaire 114

3.3 Révisions détaillées en 2009-2010 et en 2010-2011 116

3.3.1 Révisions aux revenus 116

3.3.2 Révisions aux dépenses 119

3.4 Le cadre financier révisé 124

3.5 Résultats détaillés 127

FAITS SAILLANTS

Le gouvernement procède aujourd'hui à sa mise à jour automnale de l'économie et des finances publiques. Depuis le dépôt du budget 2009-2010 en mars dernier, l'économie québécoise a continué de reculer et a dû composer avec une récession économique mondiale plus sévère qu'anticipé. Néanmoins, la situation a commencé à se stabiliser au cours de l'été et l'économie montre des signes de reprise. La plupart des experts s'attendent au retour graduel de la croissance à la fin de cette année et en 2010.

Soutenue par le plan d'action économique de 15,5 milliards de dollars sur deux ans mis en œuvre par le gouvernement, l'économie du Québec aura moins souffert de la récession que ses principaux partenaires commerciaux, et ce, tant sur le plan économique que financier.

Par ailleurs, tel qu'indiqué au budget, la situation financière du Québec subira les contrecoups de la récession. Alors que ses revenus seront revus à la baisse, le gouvernement devra composer avec le coût additionnel des mesures énergiques mises en place pour soutenir l'emploi et maintenir le financement des services publics. Les déficits anticipés pour cette année et l'an prochain seront donc plus élevés que prévu, bien que proportionnellement moins importants qu'ailleurs. Ainsi, pour l'année 2009-2010 par rapport au budget dernier :

- le Québec évalue maintenant son déficit budgétaire à 4,7 milliards de dollars, une hausse de 749 millions de dollars;
- l'Ontario prévoit un déficit de 24,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 10,6 milliards de dollars;
- le gouvernement fédéral a revu son déficit à la hausse de 22,5 milliards de dollars pour l'établir à 55,9 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 1

Solde budgétaire révisé pour 2009-2010
(en milliards de dollars)

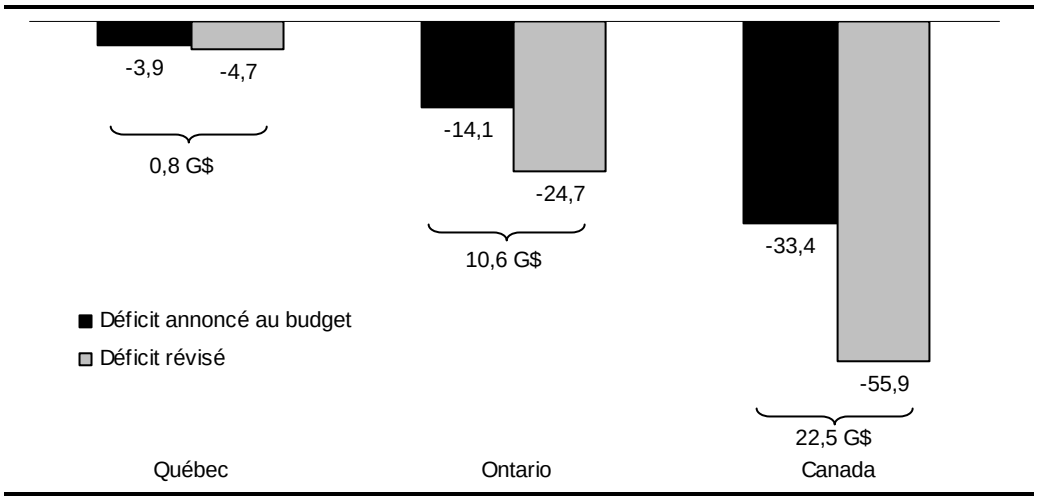

Sources : *Plan budgétaire 2009-2010* et mise à jour financière des juridictions respectives.

■ Déficit haussé à 4,7 milliards de dollars en 2009-2010

Pour 2009-2010, principalement en raison de l'impact additionnel de la récession économique mondiale, le déficit est révisé à la hausse de 749 millions de dollars depuis le budget de mars dernier dont plus de 500 millions de dollars sont attribuables aux revenus autonomes.

TABLEAU 1

Sommaire des opérations budgétaires en 2009-2010P
(en millions de dollars)

	Budget mars 2009	Révisions	Automne 2009	Écart en %
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES				
Revenus autonomes	47 371	– 502	46 869	– 1,1
Transferts fédéraux	14 841	315	15 156	2,1
Total des revenus budgétaires	**62 212**	**– 187**	**62 025**	**– 0,3**
Dépenses de programmes	– 59 989	– 150	– 60 139	0,3
Service de la dette	– 6 104	– 50	– 6 154	0,8
Total des dépenses budgétaires	**– 66 093**	**– 200**	**– 66 293**	**0,3**
Résultats nets des entités consolidées	**355**	**– 200**	**155**	
Provision pour manques à gagner aux revenus	—	– 300	– 300	
DÉFICIT	**– 3 526**	**– 887**	**– 4 413**	
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	– 715	—	– 715	
Réserve de stabilisation	295	138	433	
SOLDE BUDGÉTAIRE POUR LES FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 3 946**	**– 749**	**– 4 695**	
En % du PIB	*– 1,3*	*– 0,3*	*– 1,6*	

P : Prévision.

Les révisions présentées au cadre financier n'empêcheront toutefois pas le Québec, une fois la reprise bien enclenchée, de poursuivre la mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire qui prévoit l'élimination du déficit en 2013-2014, tel qu'annoncé au dernier budget.

Le dépôt de la présente mise à jour économique et financière constitue, par ailleurs, le coup d'envoi d'une consultation prébudgétaire élargie qui doit permettre à la population de participer aux choix des avenues à considérer pour retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014, conformément à la Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable.

❑ Détérioration des perspectives économiques depuis le budget 2009-2010

■ Un recul plus important que prévu du PIB réel en 2009

La situation économique au Québec s'est rapidement détériorée à l'hiver 2009 en raison de la chute plus importante que prévu du commerce mondial. En particulier, le recul de la demande américaine pour les biens étrangers s'est avéré plus prononcé que prévu.

Au cours de la dernière année, la majorité des grandes économies avancées a connu la plus importante récession depuis la Grande Dépression. Le Québec, tout comme le Canada, a quant à lui enregistré un recul moins prononcé de son économie qu'au cours des récessions précédentes, alors que le PIB réel avait diminué de 3,6 % en 1982 et de 2,7 % en 1991.

La situation économique s'est stabilisée à l'été 2009, ce qui permet d'anticiper un retour de la croissance économique à l'automne 2009 au Québec, au Canada, aux États-Unis ainsi que dans plusieurs pays d'Europe.

Avec une baisse prévue de 1,5 % du PIB réel au Québec en 2009, la récession actuelle aura été plus sévère qu'anticipé, alors qu'un recul de 1,2 % de l'économie avait été prévu au budget.

Si le Québec a mieux résisté aux turbulences internationales, c'est grâce aux mesures mises en place par le gouvernement, à la bonne tenue du marché de l'habitation et à l'importance de l'industrie aérospatiale, moins durement touchée que l'industrie automobile.

TABLEAU 2

Perspectives de croissance économique
(PIB réel, variation en pourcentage)

	2008	2009	2010
Québec	1,0	– 1,5	1,7
Canada	0,4	– 2,3	2,0
États-Unis	0,4	– 2,6	2,0

Sources : IHS Global Insight, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

■ Néanmoins, la reprise est au rendez-vous

L'économie québécoise devrait renouer avec une croissance positive, quoique modérée, à l'automne 2009. En 2010, la croissance du PIB réel devrait atteindre 1,7 % en moyenne. Le redressement des dépenses personnelles et des investissements non résidentiels, conjugué à la reprise amorcée aux États-Unis et dans le reste du monde, devrait soutenir la croissance économique du Québec au cours des prochains trimestres.

En outre, après avoir progressé de 2,2 % en 2008, le PIB nominal, dont dépendent les revenus du gouvernement, enregistrera un recul de 0,6 % en 2009. L'an prochain, la reprise économique et le raffermissement du prix des matières de base se traduiront par une hausse de 3,8 % du PIB nominal au Québec. Au cumulatif, de 2008 à 2010, la croissance du PIB nominal aura été révisée à la baisse de 0,8 point de pourcentage depuis le budget.

L'ensemble des actions gouvernementales de soutien à l'économie

Depuis l'automne 2008, le gouvernement est intervenu à plusieurs reprises afin de soutenir l'économie. En effet, à l'occasion du budget 2009-2010, il a annoncé la mise en œuvre du Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie.

Dans le cadre de la mise à jour économique et financière de l'automne 2009, le gouvernement annonce une bonification de 1,2 milliard de dollars à 2,0 milliards de dollars de l'enveloppe du programme *Renfort*.

Ainsi, le plan d'action permettra l'injection de liquidités de 15,5 milliards de dollars dans l'économie en 2009 et 2010, soit 5,0 % du PIB, dont :

- 5,8 milliards de dollars pour les entreprises;
- 1,4 milliard de dollars pour les particuliers;
- 8,2 milliards de dollars pour améliorer les infrastructures.

Par souci de transparence, le gouvernement souhaite faire le point sur :

- la progression de la mise en œuvre des mesures du plan;
- les premiers résultats observés;
- les impacts prévus en fonction des plus récentes informations disponibles.

En somme, les premiers résultats observés permettent d'affirmer que le Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie aura un impact important en 2009 et en 2010.

- Plus de 8,2 milliards de dollars sont engagés pour 2009, soit 102,2 % des montants prévus en mars dernier.
- Environ 7,3 milliards de dollars seront injectés dans l'économie en 2010, pour un total de 15,5 milliards de dollars sur deux ans.

TABLEAU 3

Plan d'action du gouvernement : liquidités injectées dans l'économie québécoise en 2009 et 2010 – Automne 2009

	2009				
	Engagement annoncé au budget 2009-2010 (M$)	**Engagement révisé**(1) (M$)	**Proportion des fonds engagés** (%)	**Montant prévu en 2010** (M$)	**Total sur deux ans** (M$)
1. Actions additionnelles et immédiates pour soutenir les entreprises et les travailleurs	2 302	2 757	119,7	1 930	4 686
2. Investir dans les infrastructures publiques	4 488	4 483	99,9	3 593	8 076
3. Soutenir les ménages, en particulier les familles et les personnes âgées	368	360	98,0	483	844
4. Réduire le fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement	330	330	100,0	729	1 059
5. Préparer le Québec pour la relance de l'économie	569	300	52,8	521	822
TOTAL	**8 057**	**8 230**	**102,2**	**7 257**	**15 487**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Sommes engagées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et les travailleurs en 2009.

Cette intervention rapide du gouvernement a permis au Québec de mieux résister aux contrecoups de la crise économique et financière que plusieurs autres juridictions au Canada et en Amérique du Nord. On peut dès aujourd'hui présenter un état de situation pour les cinq grands axes d'intervention.

1) Actions pour soutenir les entreprises et les travailleurs

— **Les mesures pour accroître les liquidités et la capitalisation des entreprises** ont permis d'atténuer les effets de la conjoncture et du resserrement du crédit. À titre d'exemple, le programme *Renfort*, doté d'une enveloppe de 2,0 milliards de dollars en incluant la bonification de 800 millions de dollars annoncée dans la présente mise à jour, connaît un fort succès.

— **Le Pacte pour l'emploi Plus,** qui prévoit des investissements additionnels de 518 millions de dollars, a permis à un grand nombre de travailleurs d'améliorer leurs compétences. En quelques mois seulement, le Pacte pour l'emploi Plus a contribué à maintenir en emploi 21 186 travailleurs avec la mesure Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ). De plus, Emploi-Québec est intervenu auprès de 420 937 personnes sans emploi dans le cadre de l'ensemble des mesures et des services offerts aux individus.

— **Le crédit d'impôt remboursable pour la rénovation domiciliaire** accorde un allégement fiscal de 250 millions de dollars à environ 170 000 ménages (moyenne de 1 470 $ par ménage). Il devrait permettre de soutenir 3 milliards de dollars de travaux de rénovation, de maintenir l'emploi de 25 000 travailleurs dans le secteur de la construction et de créer 2 000 nouveaux emplois. D'ailleurs, selon les données compilées par l'Institut de la statistique du Québec, au cours des deux premiers trimestres de 2009, les dépenses de rénovation domiciliaire au Québec ont crû de 14,7 %, comparativement à la même période de l'année précédente.

— **Les mesures pour limiter l'impact de la crise financière sur les régimes complémentaires de retraite** sont applicables pour une durée de trois ans à compter du 31 décembre 2008. Celles-ci seront mises en application prochainement puisque l'Assemblée nationale a adopté la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives et que le gouvernement a publié, pour consultation, le projet de règlement qui prévoit les modalités d'application des nouvelles mesures de financement des régimes privés.

— **Les bonifications de l'aide fiscale destinée au secteur culturel** permettront de soutenir près de 400 entreprises ayant des activités de tournage en sol québécois (productions locales et étrangères) et 100 entreprises québécoises produisant des spectacles et des enregistrements sonores.

— **Les efforts additionnels dans le secteur de la forêt** auront permis de soutenir 2 000 emplois en 2009 dans les régions fortement affectées par la crise forestière et d'assurer la production de 85 millions de plants pour les prochaines saisons.

2) **Investir dans les infrastructures publiques**

— **L'accélération des investissements en infrastructures** à hauteur de 7,9 milliards de dollars contribue non seulement à soutenir l'économie à court terme, mais aussi à long terme en laissant en héritage des hôpitaux plus fonctionnels, des routes en meilleure condition, des écoles plus accueillantes et des infrastructures municipales remises à niveau.

3) **Soutenir les ménages, en particulier les familles et les personnes âgées**

— **Les mesures pour soutenir le revenu et protéger le pouvoir d'achat des ménages** comme par exemple la hausse du salaire minimum, la hausse du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers et la pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours pour 2009 bénéficient à un grand nombre de ménages.

— **Les investissements de 370 millions de dollars dans le logement social et communautaire** ont, notamment, porté à 27 000 l'objectif de construction de logements communautaires dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec. La Société d'habitation du Québec prévoit que la majorité des logements seront livrés et prêts à être habités vers la fin de l'année 2011. Aussi, pour appuyer ces investissements, la Société d'habitation du Québec a signé récemment deux ententes avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

4) **Réduire le fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement**

— **L'élimination de la taxe sur le capital** permettra de réduire le fardeau fiscal des entreprises de 299 millions de dollars en 2009 et de 673 millions de dollars en 2010, soit près de 1 milliard de dollars en deux ans.

5) **Préparer le Québec pour la relance de l'économie**

— **Le fonds Teralys Capital de 825 millions de dollars** a été créé. Le gouvernement du Québec a versé une contribution de 200 millions de dollars pour amorcer les activités de financement. L'apport des partenaires totalisera 625 millions de dollars au cours des prochaines années.

— **Les travaux d'amélioration des infrastructures aéroportuaires du Nord québécois** ont débuté cet été à Puvirnituq. Par ailleurs, les études concernant le tracé préliminaire de la route des monts Otish sont en cours. Ce sont des investissements de 347 millions de dollars qui sont prévus au cours des cinq prochaines années pour le développement du Nord québécois.

— **Les travaux de modernisation des barrages publics** sont en cours dans plusieurs régions du Québec, notamment dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, des Laurentides et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces travaux représentent des investissements de 22 millions de dollars en 2009-2010.

Hausse des déficits prévus pour 2009-2010 et 2010-2011

■ Résultats réels en 2008-2009

Les résultats réels des comptes publics pour l'année 2008-2009 montrent un déficit de 1,3 milliard de dollars. Néanmoins, tel que prévu au budget de mars dernier, le solde budgétaire aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire est à l'équilibre grâce au recours à la réserve de stabilisation accumulée depuis 2006-2007.

— En outre, les versements au Fonds des générations ont été maintenus à hauteur de 587 millions de dollars.

■ Déficits budgétaires de 4,7 milliards de dollars en 2009-2010 et en 2010-2011

En 2009-2010 et en 2010-2011, des déficits budgétaires de 4,7 milliards de dollars sont désormais prévus.

— Par ailleurs, par prudence, le déficit de 2009-2010 incorpore une provision de 300 millions de dollars pour faire face à d'éventuels manques à gagner additionnels aux revenus.

TABLEAU 4

Sommaire des opérations budgétaires révisées – Automne 2009
(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010P	2010-2011P
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES			
Revenus budgétaires	62 916	62 025	63 585
Dépenses budgétaires	– 65 054	– 66 293	– 68 813
Résultats nets des entités consolidées	880	155	369
Provision pour manques à gagner aux revenus	—	– 300	—
Plan de retour à l'équilibre budgétaire			1 065
DÉFICIT	**– 1 258**	**– 4 413**	**– 3 794**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	– 587	– 715	– 881
Réserve de stabilisation	1 845	433	—
SOLDE BUDGÉTAIRE POUR LES FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**0**	**– 4 695**	**– 4 675**
En % du PIB	—	*– 1,6*	*– 1,5*

P : Prévisions.

- **Hausse des déficits prévus de 749 millions de dollars en 2009-2010 et de 915 millions de dollars en 2010-2011**

Par rapport au budget 2009-2010, les révisions à la hausse des déficits, pour les deux prochaines années, attribuables à la récession économique mondiale plus sévère qu'anticipé, s'expliquent essentiellement par les facteurs suivants :

2009-2010

— des perspectives de croissance économique plus faibles qu'anticipé amenant des pertes de 475 millions de dollars aux impôts et taxes;

— une hausse des dépenses de programmes de 150 millions de dollars pour financer la bonification de l'enveloppe du programme *Renfort*;

— une augmentation du service de la dette de 50 millions de dollars;

— une provision de 300 millions de dollars pour manques à gagner éventuels aux revenus;

2010-2011

— l'impact récurrent de la révision économique entraîne une baisse des revenus aux impôts et taxes de 225 millions de dollars;

— une révision négative de 300 millions de dollars du bénéfice prévu au plan stratégique d'Hydro-Québec à compter de 2010-2011 en raison, notamment, des perspectives moins bonnes qu'anticipé des prix de vente sur les marchés à l'exportation, des prix inférieurs pour l'aluminium ainsi que de l'appréciation du dollar canadien;

— la révision à la baisse de 225 millions de dollars des revenus prévus au programme de péréquation;

— un relèvement de 170 millions de dollars des dépenses de programmes dû, essentiellement, à la récurrence de la hausse de 2009-2010;

— une hausse du service de la dette de 118 millions de dollars en raison, notamment, des déficits plus élevés que prévu.

TABLEAU 5

Révisions depuis le budget 2009-2010
(en millions de dollars)

	2009-2010P	2010-2011P
SOLDE BUDGÉTAIRE AU BUDGET 2009-2010	**– 3 946**	**– 3 760**
Révisions		
Impôts et taxes	– 475	– 225
Hydro-Québec	—	– 300
Péréquation	—	– 225
Dépenses de programmes	– 150	– 170
Service de la dette	– 50	– 118
Sous-total	**– 675**	**– 1 038**
Provision pour manques à gagner aux revenus	– 300	—
Réserve de stabilisation	138	—
Autres facteurs	88	123
Total des révisions	**– 749**	**– 915**
SOLDE BUDGÉTAIRE POUR LES FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 4 695**	**– 4 675**
En % du PIB	*– 1,6*	*– 1,5*

P : Prévisions.

■ Impact des mesures de soutien à l'économie sur les dépenses de programmes

Les dépenses de programmes du gouvernement sont révisées à la hausse de 150 millions de dollars en 2009-2010 et de 170 millions de dollars en 2010-2011, pour un total de 320 millions de dollars. Cette somme financera essentiellement la bonification de 1,2 milliard de dollars à 2,0 milliards de dollars de l'enveloppe du programme *Renfort*, qui a plus de succès que prévu et qui contribue à soutenir l'économie et l'emploi.

■ Provision de 300 millions de dollars pour manques à gagner aux revenus en 2009-2010

Par ailleurs, tous les gouvernements voient leur position financière changer rapidement depuis maintenant un an. Afin de mieux se prémunir contre un tel risque, le cadre financier comprend, en 2009-2010, une provision pour manques à gagner aux revenus de 300 millions de dollars.

INTRODUCTION

Depuis le dépôt du budget 2009-2010, la situation de l'économie a continué de se dégrader dans la plupart des régions du monde. Selon le Fonds monétaire international (FMI), l'année 2009 verra l'économie mondiale enregistrer sa pire performance depuis les années 1930.

Bien que le Québec bénéficie d'une position favorable, notamment, grâce à l'action rapide et énergique du gouvernement pour limiter les pertes d'emploi, les turbulences financières et économiques mondiales ont entraîné une récession plus importante qu'anticipé.

À l'instar des autres juridictions, la détérioration plus marquée qu'anticipé de l'économie en 2009 se traduit par des impacts additionnels importants sur les finances publiques. Néanmoins, la reprise qui était attendue en fin d'année est au rendez-vous.

C'est dans ce contexte que le gouvernement dépose aujourd'hui *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, qui a pour but de faire état, par rapport au dernier budget :

- des perspectives économiques;
- du point sur le Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie;
- de l'évolution de la situation financière du gouvernement.

Les prévisions économiques et financières présentées dans ce document reposent sur les dernières données disponibles indiquant, à ce stade-ci, que les plus forts reculs de l'activité économique sont derrière nous.

Or, même si l'amélioration des perspectives économiques aux États-Unis ainsi que le redressement d'indices précurseurs de l'activité économique au pays annoncent un retour à une conjoncture plus favorable, la reprise économique mondiale est fragile et les risques qui y sont associés demeurent importants.

À cet égard, le gouvernement suit de près l'évolution de la situation économique et entend poursuivre son soutien à la relance de l'économie. De plus, une fois la reprise bien enclenchée, il posera les gestes nécessaires à la mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire annoncé au dernier budget.

Le dépôt de ce document s'inscrit dans l'engagement du gouvernement de mettre à la disposition des Québécois, par souci de clarté et de transparence, les informations sur la situation des finances publiques.

PREMIÈRE PARTIE :
LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Cette section[1] présente la mise à jour des prévisions économiques du budget 2009-2010 sur lesquelles s'appuie le cadre financier décrit à la troisième section.

À l'instar des autres économies avancées, le Québec est entré en récession au cours des derniers trimestres. En 2009, la diminution du produit intérieur brut (PIB) réel devrait être plus importante que prévu au budget, le Québec ayant souffert davantage de la chute du commerce mondial. Ainsi, un recul du PIB réel de 1,5 % est maintenant prévu, alors que le budget tablait sur une baisse de 1,2 %. Le recul de l'activité économique est toutefois moins prononcé ici qu'ailleurs. Il est aussi moins important que lors des récessions de 1982 et de 1991.

Si le Québec résiste mieux aux turbulences économiques internationales, c'est grâce aux investissements massifs mis en place par le gouvernement du Québec en 2008 et en 2009. C'est aussi grâce au marché de l'habitation, qui n'a pas connu les mêmes difficultés que dans le reste du Canada et aux États-Unis. En outre, le Québec ne connaît pas les problèmes des industries de l'automobile et de l'énergie et continue de tirer profit de l'industrie aérospatiale. Par contre, plusieurs secteurs économiques ont connu des reculs jusqu'ici en 2009, notamment les secteurs de la fabrication, du commerce et du transport et entreposage.

Par ailleurs, l'économie mondiale montre des signes de reprise depuis quelques mois. En particulier, la production s'est accrue au deuxième trimestre de 2009 au Japon, en Allemagne et en France. De plus, le secteur manufacturier a commencé à se rétablir aux États-Unis après deux ans de recul. Au Québec, la confiance des ménages et les ventes au détail ont repris de la vigueur comparativement à la situation qui prévalait au début de l'année.

Une reprise de l'activité économique est attendue au Québec au troisième trimestre de 2009. En 2010, la croissance économique devrait atteindre 1,7 %, soutenue par le redressement des dépenses personnelles, des investissements non résidentiels et de la demande étrangère, principalement celle des États-Unis.

TABLEAU 6

Perspectives de croissance économique – Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

	2008	2009	2010
Mise à jour – Automne 2009	**1,0**	**– 1,5**	**1,7**
Budget 2009-2010 – Mars 2009	0,8	– 1,2	1,9

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

[1] Dans cette section, les données du Québec, du Canada et des États-Unis ayant trait aux années 2009 et suivantes proviennent d'estimations du ministère des Finances du Québec.

1.1 Le contexte économique international

Le recul de l'activité économique internationale au premier trimestre de 2009 s'est avéré plus important qu'anticipé au budget, ce qui s'est traduit par une révision à la baisse des prévisions du PIB réel mondial pour 2009.

Néanmoins, des signes d'amélioration de l'activité économique sont visibles depuis quelques mois dans plusieurs régions du monde, tels un redressement de la confiance des ménages et des entreprises et une stabilisation du commerce international et de la production.

À l'automne 2009, l'économie mondiale devrait se redresser progressivement, soutenue par l'action concertée des gouvernements pour supporter l'activité économique et pour stabiliser un système financier fragilisé par la crise financière. Toutefois, la reprise restera fragile, la consommation et les investissements privés devant prendre le relais des stimuli mis en place par les gouvernements.

1.1.1 L'économie mondiale en voie de se redresser

L'activité économique mondiale s'est fortement contractée au premier trimestre de 2009, alors que les grandes économies avancées ont enregistré des reculs prononcés de leur PIB réel. En général, ces replis ont été plus importants que ce qui était précédemment anticipé par les experts.

— En particulier, les exportations et les investissements privés ont chuté de façon plus marquée qu'anticipé et les entreprises ont fortement réduit leurs stocks, ce qui a accentué le repli de la production.

GRAPHIQUE 2

Croissance économique dans certains pays industrialisés au premier trimestre de 2009
(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)

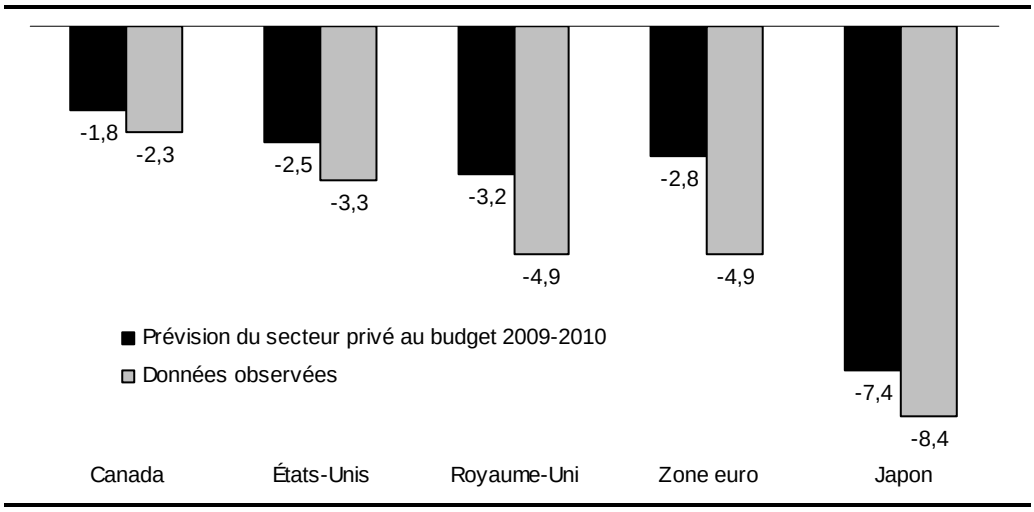

Source : Consensus Economics.

Au deuxième trimestre de 2009, la récession mondiale a commencé à s'atténuer. Des pays tels que le Japon, l'Allemagne et la France ont même enregistré une croissance économique positive, après avoir précédemment subi de très forts reculs de leur production.

Des signes d'amélioration de l'activité économique sont actuellement visibles dans plusieurs régions du monde, tels un redressement de la confiance des ménages et des entreprises et une stabilisation du commerce international et de la production. L'indicateur composite avancé de l'OCDE montre d'ailleurs, depuis quelques mois, des signes clairs de reprise dans la plupart des économies avancées.

Globalement, en 2009, le PIB réel mondial devrait se contracter de 1,3 %, soit une révision à la baisse de 0,8 % par rapport à la prévision du budget. Le recul plus prononcé de la demande américaine pour les biens étrangers, qui représente près de 13 % du commerce mondial, se reflétera par une baisse plus forte des exportations chez la plupart des partenaires économiques des États-Unis.

GRAPHIQUE 3

Indice de confiance des consommateurs et des entreprises pour la zone OCDE
(indice)

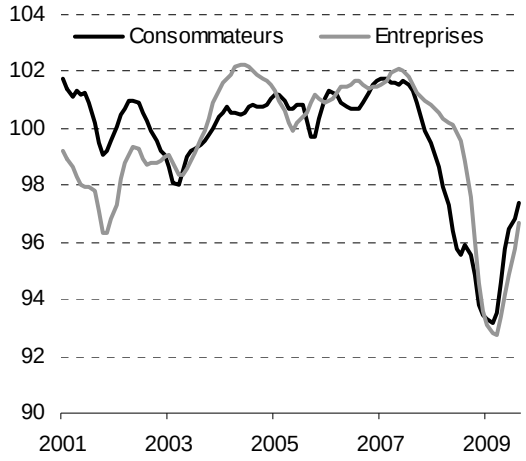

Source : Datastream.

GRAPHIQUE 4

Indicateur composite avancé pour la zone OCDE
(moyenne de long terme = 100)

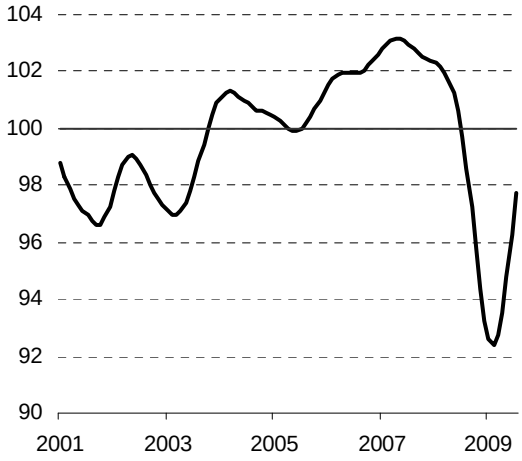

Source : Datastream.

En 2010, la croissance économique mondiale devrait poursuivre sa phase de redressement à un rythme légèrement plus rapide qu'escompté lors du budget, principalement en raison d'une progression plus forte de l'économie chinoise. La hausse du PIB réel mondial devrait s'établir à 3,3 %, un taux qui reste néanmoins modéré comparativement au taux de croissance moyen de 4,6 % observé au cours des cinq années précédant le début de la récession mondiale en 2008.

Les mesures de soutien à la consommation et aux investissements mises en place par les membres du G-20[2] stimuleront l'activité économique au cours des prochains trimestres. Conjugué à la stabilisation des marchés financiers, le redressement de l'activité économique favorisera la reprise du commerce international, et ce, au bénéfice des économies exportatrices.

Au **Canada**, le PIB réel devrait se contracter de 2,3 % en 2009 avant de croître de 2,0 % en 2010, principalement grâce à une reprise des dépenses personnelles des ménages et des exportations.

Aux **États-Unis**, l'activité économique devrait décroître de 2,6 % en 2009, en raison de la chute de la demande intérieure, puis elle devrait s'accroître de 2,0 % en 2010, grâce à une reprise graduelle de la consommation et des investissements privés.

En **zone euro**, le PIB réel devrait diminuer de 3,9 % en 2009, un repli occasionné par le recul combiné de la demande intérieure et des exportations. En 2010, la croissance économique sera limitée à 0,8 %, principalement en raison des difficultés économiques qui perdureront en Espagne et en Irlande ainsi que de la persistance de taux de chômage élevés dans les pays de la zone euro.

Le **Japon**, durement touché par l'effondrement de ses exportations, est en voie d'afficher un repli de 6,1 % de son activité économique en 2009. Les exportations du Japon devraient reculer de près de 30 % cette année, en raison de la forte chute de la demande mondiale pour les produits à haute valeur ajoutée comme les automobiles et les produits électroniques. En 2010, le Japon bénéficiera de la reprise mondiale et son PIB réel devrait s'accroître de 1,0 %.

En **Chine**, le PIB réel devrait augmenter de 8,1 % en 2009, soutenu par l'action énergique des autorités gouvernementales chinoises. En 2010, la croissance économique devrait s'accélérer et atteindre 10,1 % avec la reprise des exportations et la forte croissance des investissements privés et des dépenses gouvernementales.

---

2 Le Groupe des 20 (ou G-20) est un forum économique formé de 19 pays et d'une organisation (Union européenne). Le G-20 représente les deux tiers du commerce et de la population mondiale et plus de 90 % du PIB mondial.

TABLEAU 7

Perspectives de croissance économique dans le monde

(PIB réel, variation en pourcentage)

	Poids[1]	2008	2009	2010
Monde	100,0	2,9	– 1,3	3,3
Budget 2009-2010		3,1	– 0,5	2,5
Canada	1,9	0,4	– 2,3	2,0
Budget 2009-2010		0,5	– 1,6	2,1
États-Unis[2]	20,6	0,4	– 2,6	2,0
Budget 2009-2010		1,1	– 2,7	1,5
Zone euro	15,7	0,6	– 3,9	0,8
Budget 2009-2010		0,8	– 2,4	0,1
Japon	6,3	– 0,7	– 6,1	1,0
Budget 2009-2010		– 0,6	– 3,3	1,0
Chine	11,4	9,0	8,1	10,1
Budget 2009-2010		9,0	5,9	7,0
Québec	0,4	1,0	– 1,5	1,7
Budget 2009-2010		0,8	– 1,2	1,9

(1) Poids en pourcentage dans l'économie mondiale en 2008, selon la parité des pouvoirs d'achat.
(2) À la suite de la révision quinquennale des comptes nationaux aux États-Unis, la croissance du PIB réel pour 2008 a été ramenée de 1,1 % à 0,4 %.
Sources : Fonds monétaire international, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

1.1.2 Les conditions essentielles à la reprise

Au budget de mars dernier, trois conditions avaient été jugées essentielles à l'amorce d'une reprise économique mondiale, soit la stabilisation du système financier international, la mise en œuvre rapide des plans de relance des gouvernements et la stabilisation du marché immobilier américain.

Ces derniers mois, l'évolution de la conjoncture a favorisé la concrétisation progressive de ces conditions, ce qui permet d'envisager la reprise avec plus de certitude. Toutefois, pour que la relance de l'économie soit bien enclenchée, les ménages et les entreprises devront prendre le relais des gouvernements comme moteur de la croissance l'an prochain, ce qui pourrait survenir plus tardivement.

❑ Les tensions sur les marchés financiers s'atténuent

Sur les marchés financiers internationaux, les conditions se sont nettement améliorées sous l'action vigoureuse des États et des banques centrales[3]. Rappelons que les taux directeurs ont été abaissés à des creux historiques et que des mesures non conventionnelles, d'une envergure exceptionnelle, ont été adoptées pour assouplir les conditions monétaires. Sur les marchés monétaires, la circulation des prêts interbancaires est revenue aux niveaux qui prévalaient avant le début de la crise. En ce qui concerne les conditions d'octroi du crédit, les banques restent prudentes, mais de façon moins marquée qu'au plus fort de la crise financière.

GRAPHIQUE 5

Écart de rendement sur le marché interbancaire – États-Unis
(en points de base)

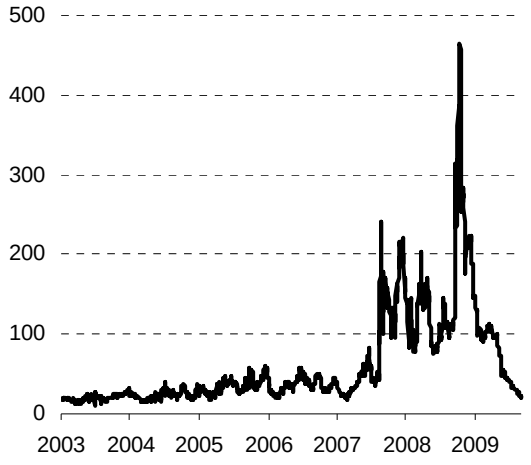

Source : Bloomberg.

GRAPHIQUE 6

Pourcentage des banques resserrant leurs conditions d'octroi de prêts – États-Unis
(en pourcentage)

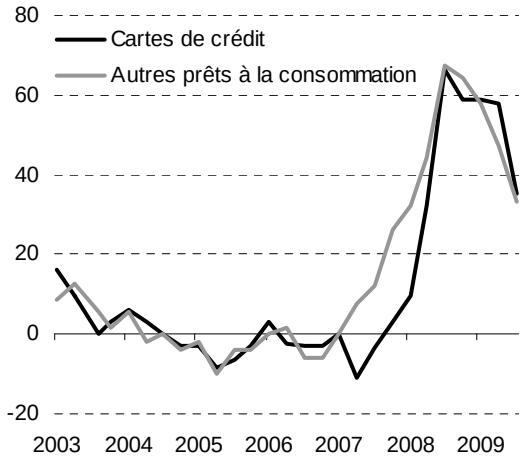

Source : Réserve fédérale américaine.

[3] Pour plus de détails sur ces actions, voir la page B.11 du *Plan budgétaire 2009-2010*.

❑ Les multiples plans de relance portent fruit

Au cours de la dernière année, plusieurs pays ont adopté des plans de stimulation visant à redresser leur économie. Les effets de ces plans de relance se font déjà sentir et ont permis de limiter l'ampleur de la contraction de l'activité économique.

— Aux **États-Unis**, les dépenses et les investissements publics engagés dans le cadre du plan de stimulation américain ont grandement contribué à soutenir l'activité économique en 2009.

— En **Europe**, sous l'effet des plans de relance, la France et l'Allemagne ont renoué avec une croissance positive du PIB réel au deuxième trimestre de 2009. Des mesures comme la prime à la casse de vieux véhicules ont permis de soutenir la consommation, alors que les dépenses publiques ont aussi crû dans ces deux pays.

— Au **Japon**, la relance budgétaire, orientée vers les investissements publics et le soutien de la consommation, a également favorisé le retour à la croissance du PIB réel en territoire positif au deuxième trimestre de 2009.

— En **Chine**, la mise en œuvre d'un plan massif d'investissements en infrastructures publiques a fortement contribué à soutenir la croissance économique en 2009.

Selon une récente étude du FMI, l'impact sur la croissance économique des mesures prises par les pays du G-20 se situe dans un intervalle allant de 1,2 à 4,7 points de pourcentage pour 2009 et de 0,1 à 1,0 point de pourcentage en 2010.

De plus, selon le Bureau international du travail, ces plans de relance devraient permettre de soutenir jusqu'à 11 millions d'emplois dans les pays du G-20.

TABLEAU 8

Impact minimal et maximal sur la croissance économique de l'expansion fiscale dans les pays du G-20, selon les estimations du FMI

(en points de pourcentage)

	2009	2010	Moyenne 2009-2010
Pays du G-20	1,2 – 4,7	0,1 – 1,0	0,7 – 2,8
Économies avancées du G-20	1,3 – 4,4	0,1 – 1,1	0,7 – 2,7
Économies émergentes du G-20	1,1 – 5,0	0,0 – 0,8	0,6 – 2,9

Note : La borne inférieure de l'intervalle est calculée avec un multiplicateur de 0,3 sur les revenus, 0,5 sur les dépenses de capital et 0,3 sur les autres dépenses. La borne supérieure de l'intervalle est calculée avec un multiplicateur de 0,6 sur les revenus, 1,8 sur les dépenses de capital et 1,0 sur les autres dépenses.

Source : Fonds monétaire international.

❑ Le marché immobilier résidentiel se stabilise aux États-Unis

Au cours de l'été, l'activité immobilière a cessé de se détériorer aux États-Unis grâce à trois facteurs principaux : le niveau élevé d'accessibilité des propriétés, découlant notamment des baisses de prix des maisons, les programmes gouvernementaux visant à minimiser les saisies et, enfin, l'amélioration des conditions économiques générales.

Certains indicateurs récents montrent que le segment du marché de la revente commence à se redresser. En particulier, après avoir chuté de plus de 30 % depuis 2007, les prix des maisons se sont stabilisés et les ventes de maisons existantes ont commencé à augmenter.

En outre, après avoir atteint un creux en début d'année 2009, la construction résidentielle a également amorcé un redressement. Les mises en chantier ont progressé de 23 % en cinq mois, soit entre leur creux d'avril et le mois de septembre 2009.

Le nombre important de maisons à vendre sur le marché immobilier constituera néanmoins un frein à une reprise vigoureuse de l'activité dans ce secteur de l'économie américaine au cours des prochains trimestres. De plus, une augmentation des saisies de propriétés, associée aux difficultés du marché du travail, pourrait atténuer la vigueur du redressement dans ce secteur.

GRAPHIQUE 7

Prix moyen des maisons aux États-Unis

(indice, année 2000 = 100)

Source : Indice Case Shiller.

GRAPHIQUE 8

Ventes de maisons existantes aux États-Unis

(en milliers d'unités)

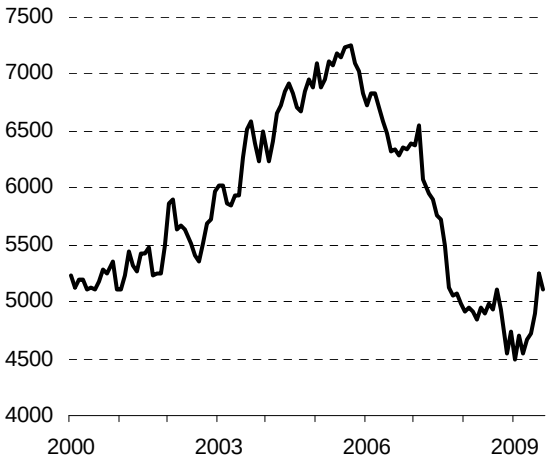

Source : Datastream.

❑ Une reprise graduelle et fragile

Bien que des signes d'amélioration de la conjoncture économique soient observés depuis quelques mois, le redressement de l'activité économique mondiale sera graduel et il s'opérera dans un environnement économique fragile qui pourrait limiter l'expansion de la demande intérieure des pays industrialisés.

Tout d'abord, l'impact bénéfique des plans de relance s'estompera progressivement au cours des trimestres à venir, les différentes mesures de stimulation économique mises en place ayant été adoptées de façon temporaire en réaction à la crise économique exceptionnelle. La reprise économique des pays industrialisés qui s'est amorcée tout récemment pourrait être fragilisée en 2010 par la fin graduelle des stimuli gouvernementaux.

— La consommation, moteur important de la croissance économique, ne sera plus alimentée par l'action des gouvernements à l'échéance de ces stimuli; elle reposera alors sur la croissance des revenus et du taux d'épargne des ménages. Aux États-Unis notamment, cette transition pourrait se faire difficilement, en raison du taux de chômage élevé, de la faible croissance des revenus, des conditions de crédit toujours difficiles et de la nécessité pour les ménages de maintenir des taux d'épargne plus élevés pour restaurer leur bilan financier.

— De même, les investissements des entreprises pourraient être restreints par la sous-utilisation des capacités de production et par les conditions de financement encore difficiles.

Autre facteur d'incertitude, le système financier a été si durement touché par la crise financière que le rétablissement complet de son fonctionnement risque de prendre un certain temps. L'accès au crédit pour les consommateurs et les entreprises pourrait demeurer difficile en 2010, ce qui limitera le redressement des dépenses de consommation et des investissements.

— Le secteur financier demeurera soutenu ces prochains trimestres par les mesures d'appui exceptionnelles adoptées par les autorités publiques aux États-Unis et en Europe.

— Des pertes financières supplémentaires sont toutefois à prévoir pour l'industrie bancaire, tout particulièrement aux États-Unis, dans un contexte où le rétablissement du marché immobilier ne s'opère que très graduellement et où la hausse des défaillances s'étend à l'ensemble des catégories de prêts. De plus, le secteur de l'immobilier commercial aux États-Unis est aussi en difficulté, ce qui pourrait générer des pertes importantes pour l'industrie bancaire.

Enfin, à moyen terme, les déficits et l'endettement élevés des gouvernements risquent de limiter l'ampleur de la croissance économique, en raison des restrictions budgétaires et des mesures de revenus que les gouvernements devront instaurer pour assainir leurs finances publiques.

Le FMI prône l'intervention gouvernementale pour soutenir l'économie en cette période de difficultés exceptionnelles

À la suite de l'éclosion en 2008 d'une récession sévère et atypique, laquelle a été mondialement synchronisée entre les pays et associée à une importante crise financière, le FMI a réalisé en avril 2009 une analyse historique des cycles économiques afin de tirer de ces expériences des enseignements permettant de mieux comprendre et évaluer les enjeux actuels concernant l'économie mondiale.

Phases de récession

Cette analyse a permis de démontrer que les récessions caractérisées par l'émergence de crises financières, tout comme celles qui sont mondialement synchronisées, sont dans les deux cas plus sévères, plus longues et suivies d'une phase de rétablissement plus lente et plus faible. Cela est attribuable au repli particulièrement important du commerce, de la demande intérieure et du crédit qui survient alors.

- Le recul est encore plus prononcé et la phase de récupération s'avère encore plus lente en période de crise financière combinée à une récession mondialement synchronisée comme celle que nous vivons actuellement.
- Les phases de contraction de ces récessions sont alors en moyenne deux fois plus longues que dans le cas de récessions normales (7,3 trimestres vs 3,6 trimestres) et l'amplitude moyenne du repli de l'activité économique est plus élevée de près de 75 % (– 4,8 % du PIB réel vs – 2,7 %) que celle des récessions normales.

Durée et amplitude des récessions mondiales

	Durée(1) (en trimestres)	Amplitude(2) (en pourcentage)
Ensemble des récessions	3,6	– 2,7
Récessions liées à une crise financière	5,7	– 3,4
Récessions synchronisées avec d'autres pays	4,5	– 3,5
Récessions combinées à une crise financière et synchronisées avec d'autres pays	**7,3**	**– 4,8**

(1) Durée de la récession, en nombre de trimestres.
(2) L'amplitude représente la variation en pourcentage du PIB réel du sommet au creux.

Phases de récupération

Quant aux phases de récupération, c'est-à-dire les périodes durant lesquelles l'économie, partant d'un creux, revient à son niveau d'avant la récession :

- elles sont en moyenne plus longues du double que la phase de récupération associée aux récessions conventionnelles (6,8 trimestres vs 3,2 trimestres);
- l'amplitude de ces reprises est également plus faible une année après l'atteinte du creux, la variation du PIB réel s'établissant à 2,8 % lorsque les récessions sont synchronisées et accompagnées de crises financières, comparativement à une amplitude moyenne de 4,1 % pour l'ensemble des récessions.

L'analyse du FMI démontre l'importance des mesures gouvernementales de stimulation économique dans un tel contexte. Des politiques fiscales de stimulation de l'activité économique sont alors efficaces et doivent être privilégiées pour atténuer la sévérité de la récession et raffermir la reprise économique qui s'établit par la suite.

Durée et amplitude des phases de récupération

	Durée(1) (en trimestres)	Amplitude(2) (en pourcentage)
Ensemble des récessions	3,2	4,1
Récessions liées à une crise financière	5,6	2,2
Récessions synchronisées avec d'autres pays	4,2	3,7
Récessions liées à une crise financière et synchronisées avec d'autres pays	**6,8**	**2,8**

(1) Nombre de trimestres requis pour atteindre le précédent sommet du PIB réel.
(2) L'amplitude représente la variation en pourcentage du PIB réel une année après le creux.

Source : Fonds monétaire international.

1.2 La situation économique au Québec

Au Québec, la situation économique s'est rapidement détériorée à partir de l'automne 2008, alors que l'économie mondiale et, en particulier, celle des États-Unis, connaissait la plus importante récession depuis les années 1930. Après être entrée en récession au quatrième trimestre de l'an dernier, l'économie québécoise devrait renouer avec une croissance positive, bien que faible, du PIB réel au troisième trimestre de 2009, après trois trimestres consécutifs de recul.

Avec une diminution de 1,5 % du PIB réel au Québec en 2009, la récession actuelle aura été plus sévère qu'anticipé, alors qu'un recul de 1,2 % de l'économie avait été prévu au budget. Néanmoins, contrairement à la situation aux États-Unis et dans la majorité des grands pays industrialisés, la récession actuelle au Québec sera moins importante que les deux précédentes, alors que le PIB réel avait diminué de 3,6 % en 1982 et de 2,7 % en 1991.

Si le Québec a mieux résisté aux turbulences internationales, c'est notamment grâce aux investissements publics massifs, à la bonne tenue du marché de l'habitation et à l'importance de l'industrie aérospatiale, laquelle a été moins durement touchée que l'industrie automobile.

La croissance du PIB réel devrait atteindre 1,7 % en moyenne en 2010, une révision à la baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à la prévision du budget. Le redressement des dépenses personnelles et des investissements non résidentiels, conjugué à la reprise amorcée aux États-Unis et dans le reste du monde, soutiendra la croissance économique du Québec au cours des prochains trimestres.

GRAPHIQUE 9

Croissance économique au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

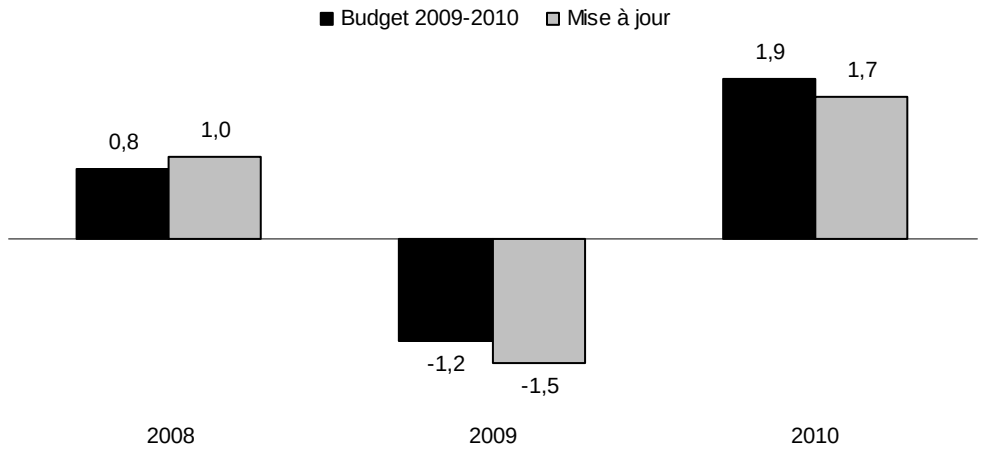

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

❑ Le Québec s'en tire mieux que ses partenaires commerciaux

Le Québec a mieux résisté aux turbulences économiques internationales que ses principaux partenaires commerciaux.

En particulier, la production et l'emploi ont moins reculé au Québec qu'ailleurs au Canada et qu'aux États-Unis.

— Depuis le sommet de la production au Canada au troisième trimestre de 2008, le PIB réel au Québec a diminué de 2,2 %, comparativement à des baisses de 4,6 % en Ontario, de 3,3 % au Canada et de 3,2 % aux États-Unis.

— Depuis le sommet de l'emploi au Canada en octobre 2008, le Québec a enregistré des pertes de 1,6 % de l'emploi total, comparativement à 2,9 % en Ontario, à 2,1 % au Canada et à 4,0 % aux États-Unis.

En outre, le recul des mises en chantier a été moins sévère au Québec. Les mises en chantier, depuis le début de l'année, ont diminué de 12,2 % au Québec comparativement à la même période l'an passé, tandis qu'elles ont chuté de 39,4 % en Ontario, de 37,0 % au Canada et de 43,7 % aux États-Unis.

GRAPHIQUE 10

Évolution de la production entre le troisième trimestre de 2008 et le deuxième trimestre de 2009
(variation en pourcentage)

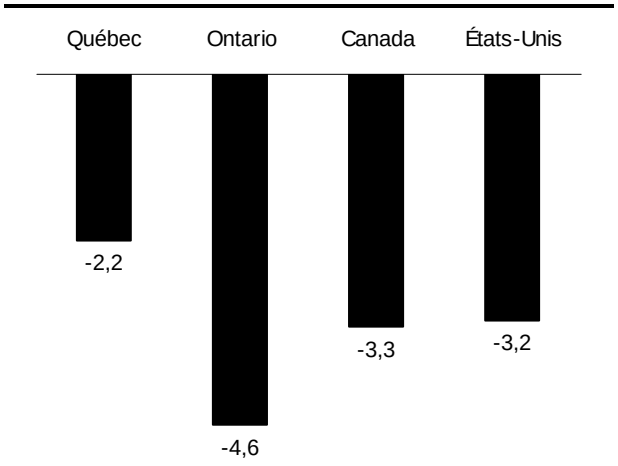

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, IHS Global Insight et ministère des Finances de l'Ontario.

GRAPHIQUE 11

Évolution de l'emploi entre octobre 2008 et septembre 2009

(variation en pourcentage)

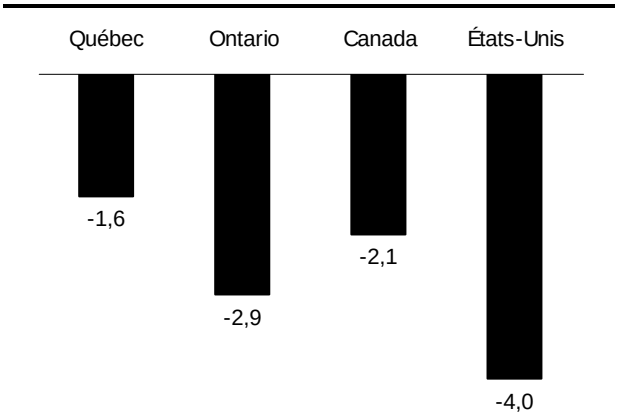

Sources : Statistique Canada et IHS Global Insight.

❑ Un retour à la croissance économique est attendu au troisième trimestre de 2009

Tout comme les États-Unis et le Canada, le Québec devrait renouer avec la croissance économique dès le troisième trimestre de 2009. Cette reprise sera soutenue par la hausse de la demande américaine pour les produits québécois. Aux États-Unis, les importations devraient s'accroître de 8,2 % en 2010.

Globalement, les exportations progresseront tant au Québec qu'au Canada[4]. La reprise au Québec n'aura toutefois pas la même ampleur qu'au Canada, qui profitera d'un redressement des secteurs de l'automobile et des produits pétroliers, secteurs durement frappés par la récession, deux secteurs dont le poids dans l'économie est plus faible au Québec.

— Des hausses de 5,0 % des exportations internationales québécoises et de 7,3 % des exportations canadiennes sont attendues en 2010.

GRAPHIQUE 12

Exportations du Québec et du Canada comparativement à l'évolution des importations des États-Unis
(indice, année 2007=100, en termes réels)

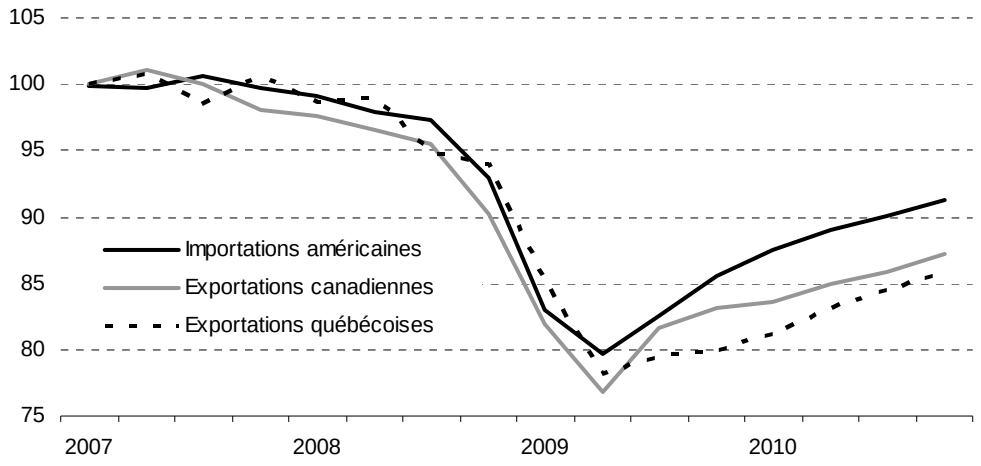

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

4 Voir l'encadré « Mesure de l'activité économique américaine pondérée par les échanges du Québec ».

Mesure de l'activité économique américaine pondérée par les échanges du Québec[1]

Le Québec est fortement intégré à l'économie des États-Unis, destination de 72 % de ses exportations internationales. La mesure de l'activité économique américaine, pondérée par les échanges du Québec, permet de mieux prévoir l'évolution de la demande pour les produits québécois que la mesure du PIB réel, puisqu'elle est étroitement liée à des secteurs d'activité importants pour le Québec. Dans le graphique suivant, on remarque une corrélation étroite entre cet indice et les exportations québécoises pour la décennie 2000-2009.

– En effet, alors que le PIB réel américain a légèrement diminué entre le début de 2006 et la mi-2009, les secteurs américains liés aux échanges avec le Québec ont, pour leur part, chuté de 26,4 %, une évolution similaire à celle des exportations québécoises (– 23,8 %).

L'indice d'activité économique américaine montre que la reprise des exportations québécoises sera plus élevée que la reprise du PIB réel américain. Alors que le PIB réel américain ne devrait progresser que de 3 % entre la mi-2009 et la fin de 2010, l'évolution projetée de l'indice de l'activité économique indique que les exportations réelles québécoises devraient afficher une progression de près de 10 % sur cette période.

Indice d'activité économique américaine relative aux exportations québécoises de biens
(indice, année 2002=100)

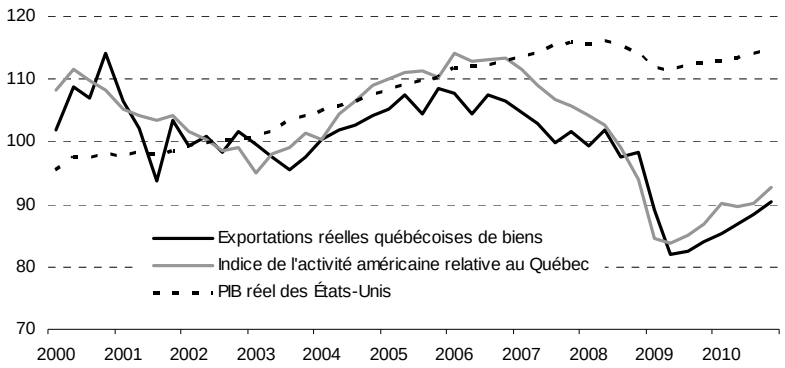

Sources : Institut de la statistique du Québec, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

La composition de l'indice

La mesure de l'activité économique américaine, pondérée par les échanges du Québec, a été construite à partir de variables d'activité économique aux États-Unis qui ont un poids important dans les exportations québécoises, lesquelles ont été regroupées en six grandes catégories, soit la machinerie et le matériel, les biens de consommation, les produits intermédiaires, le transport, les pâtes et papiers ainsi que les matériaux de construction.

Le tableau suivant présente les catégories d'exportations du Québec, les variables de l'activité économique américaine liées à l'activité économique québécoise, ainsi que le poids associé à chacune des variables dans le calcul de l'indice.

Les composantes de l'indice d'activité économique américaine pondéré pour le Québec

Catégories d'exportations	Variables d'activité aux États-Unis	Poids (en %)(1)
Machinerie et matériel	Indice de production industrielle totale	23,9
Biens de consommation	Consommation de biens excluant les véhicules	20,7
Produits intermédiaires	Investissements en équipements et logiciels	19,6
Transport	Investissements en transport excluant les véhicules légers	19,1
Pâtes et papiers	Indice de production industrielle de l'industrie de l'impression	10,2
Matériaux de construction	Mises en chantier	6,7

(1) Part moyenne entre 2002 et 2009. Toutes les variables sont en termes réels.
Sources : Institut de la statistique du Québec, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

[1] Estimation du ministère des Finances du Québec. La Banque du Canada a développé une méthodologie pour l'économie canadienne (*Rapport sur la politique monétaire*, 23 juillet 2009).

1.2.1 Les exportations internationales

Fortement intégré à l'économie américaine, où 72 % de ses exportations internationales sont destinées, le Québec est durement affecté par les difficultés économiques des États-Unis.

Pour les sept premiers mois de 2009, les exportations internationales de biens du Québec ont chuté de 14 %. Tous les grands secteurs ont enregistré des reculs jusqu'à présent cette année, notamment les secteurs du bois, du papier, de la machinerie et équipement et des métaux primaires.

Globalement, en 2009, les exportations internationales du Québec devraient chuter de 13,8 %, soit la baisse la plus importante jamais enregistrée. Notons qu'un recul de 8,3 % avait été anticipé au budget. Cette révision à la baisse provient notamment d'une diminution plus importante que prévu des investissements des entreprises américaines, ainsi que d'une appréciation plus importante que prévu du dollar canadien.

La reprise attendue de la demande mondiale, en particulier de la demande américaine pour les produits fabriqués à l'étranger, devrait assurer une remontée des exportations internationales du Québec en 2010. Une hausse de 5,0 % est prévue.

GRAPHIQUE 13

Exportations internationales du Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)

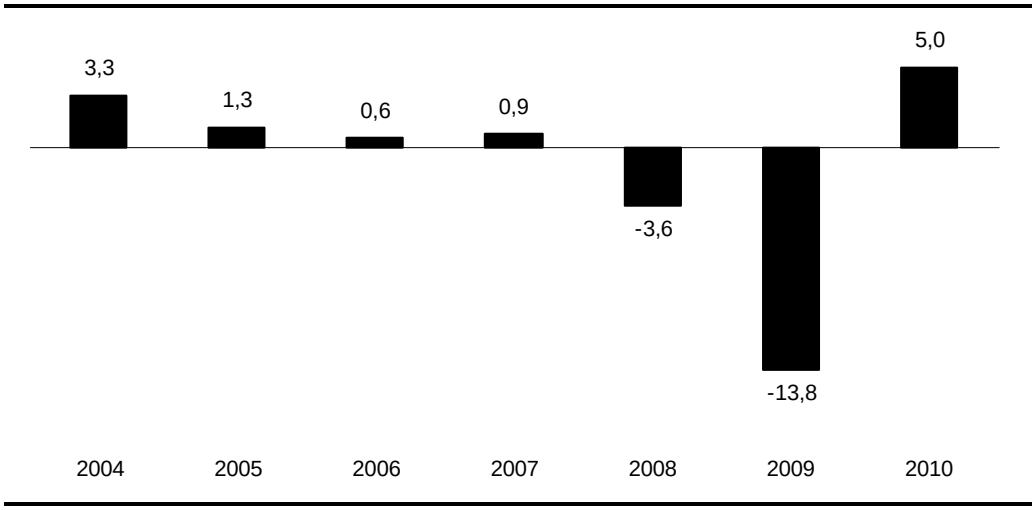

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Évolution des industries de l'automobile et de l'aérospatiale

Si l'économie du Québec a mieux résisté aux turbulences économiques internationales que ses principaux partenaires commerciaux, c'est en partie grâce à la présence d'un secteur de l'aérospatiale important et à un niveau plus faible d'activité dans le secteur de l'automobile.

Au Canada, le secteur de l'automobile représentait un peu plus de 10 % de la production manufacturière et 19 % des exportations en 2008. Ce secteur a connu des difficultés importantes au cours des deux dernières années.

- En 2008, la production dans ce secteur a chuté de 22,4 % alors que les exportations diminuaient de 22,8 %.
- Depuis le début de 2009, les difficultés se sont encore aggravées alors que la production automobile chutait de 42,7 % et les exportations de 44,9 %.

Non seulement la demande américaine pour les véhicules et les pièces automobiles a été déprimée, mais les difficultés structurelles des trois grands constructeurs américains ont culminé récemment. En conséquence, le recul du secteur automobile a grandement affecté le reste du Canada et, au premier titre, l'Ontario, où cette industrie est concentrée.

Dans le secteur automobile, les trois grands constructeurs américains, malgré les plans d'aide des gouvernements des États-Unis et du Canada, ont dû fermer des usines. Ce désinvestissement rendra plus difficile le rétablissement de la production au niveau d'avant la récession.

Par contre, la production du secteur de l'aérospatiale a continué de croître à l'échelle canadienne. Au Québec, en 2008, ce secteur représentait 11 % de la production manufacturière et venait au premier rang des exportations internationales de biens du Québec. Le Québec a donc pu tirer profit d'un contexte favorable à une progression de la production et des exportations d'avions et de pièces aérospatiales.

- En 2008, l'économie québécoise a pu compter sur une croissance de 13,9 % de la production aérospatiale.
- Depuis le début de 2009, la croissance de la production est de 0,3 % alors que les exportations se maintiennent à un niveau similaire à celui observé en 2008.

Même si les commandes de nouveaux avions ont été affectées négativement au cours des derniers mois, le secteur de l'aérospatiale devrait graduellement reprendre de la vigueur au Québec avec la reprise économique mondiale.

Part et croissance des secteurs de l'aérospatiale et de l'automobile au Québec et au Canada
(en pourcentage, en termes réels)

	Québec			Canada		
	Part de la production	Croissance		Part de la production	Croissance	
		2008	2009[1]		2008	2009[1]
Secteur manufacturier						
– Aérospatiale et pièces	11,2	13,9	0,3	4,4	9,9	1,5
– Automobiles et pièces[2]	—	—	—	10,4	– 22,4	– 42,7
– Autres	88,8	– 4,3	– 10,4	85,2	– 3,9	– 11,4
TOTAL	**100,0**	**– 2,6**	**– 9,2**	**100,0**	**– 5,7**	**– 13,9**

(1) Cumulatif pour les sept premiers mois de 2009 comparativement à la même période de l'année précédente.
(2) Données confidentielles pour le Québec. Les exportations de ce secteur s'élevaient à 1,9 G$ en 2008 au Québec.
Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

❑ Un recul moins accentué que dans l'ensemble du Canada

Jusqu'à présent, le déclin des exportations est moins marqué au Québec qu'au Canada. Pour les sept premiers mois de 2009, les exportations internationales au Québec ont reculé, en termes nominaux, de 16,9 % contre 28,0 % au Canada.

— Au Québec, les plus forts reculs ont été observés depuis le début de l'année dans les secteurs des métaux primaires (– 39,6 %), du bois et des matériaux de construction (– 30,1 %) et des produits chimiques (– 22,7 %).

À noter que le Québec n'a pas été touché par les difficultés du secteur de l'automobile, comme l'Ontario, ni par celles du secteur énergétique, concentré dans l'ouest du pays. En outre, le Québec a pu compter sur une diversification plus grande de son commerce extérieur que l'Ontario et l'Alberta.

Les exportations du secteur aérospatial, qui venaient au premier rang des exportations internationales du Québec avec une part de 11 % du total, ont enregistré une croissance de 12 % au cours des sept premiers mois de 2009.

En Ontario, les exportations du secteur de l'automobile, qui représentaient 30,8 % des exportations internationales, ont diminué de 42,2 % depuis le début de l'année. En outre, les exportations de l'industrie pétrolière de l'Alberta, qui représentaient 70,5 % des exportations internationales de la province, ont chuté de 48,2 %.

GRAPHIQUE 14

Évolution des exportations internationales en 2009(1)
(variation en pourcentage, en termes nominaux)

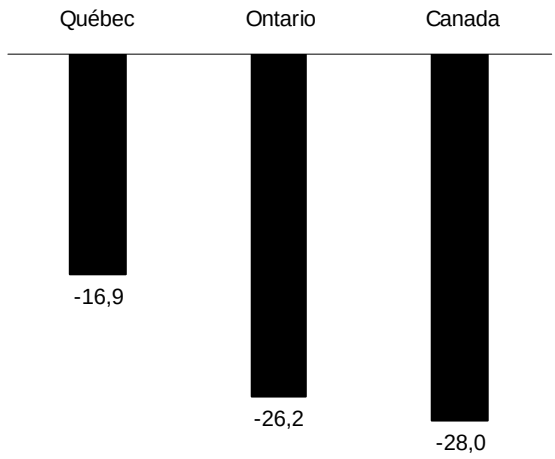

(1) Cumulatif pour les sept premiers mois de 2009 comparativement à la même période l'an dernier.
Source : Statistique Canada.

GRAPHIQUE 15

Exportations internationales du Québec pour certains biens en 2009(1)
(variation en pourcentage, en termes nominaux)

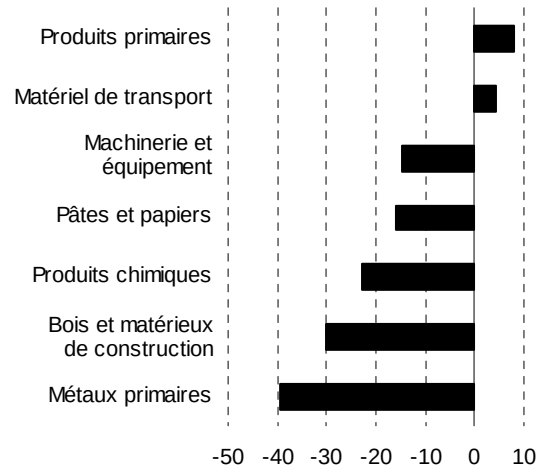

(1) Cumulatif pour les sept premiers mois de 2009 comparativement à la même période l'an dernier.
Source : Institut de la statistique du Québec.

1.2.2 Les dépenses des ménages

Après s'être élevée à 3,2 % en 2008, la croissance réelle des dépenses des ménages ralentira pour s'établir à 0,4 % en 2009, en raison de la détérioration du marché du travail et de la chute de la confiance des ménages à la fin de 2008.

À compter de l'automne 2009, le redressement de la confiance des ménages et l'amélioration graduelle du marché du travail favoriseront la reprise de la consommation, laquelle devrait s'accroître de 2,1 % en 2010. En outre, la bonne tenue de l'immobilier contribuera aussi à soutenir la consommation.

— La confiance des ménages s'est améliorée en 2009, à la suite de la reprise boursière et de la baisse des taux d'intérêt. En effet, après avoir atteint un creux à 64,3 points en février, l'indice de confiance des consommateurs a bondi de 25,6 points depuis pour atteindre 89,9 points en septembre dernier, un niveau se rapprochant du sommet d'avant la récession, établi à 95,9 points en novembre 2007.

— En outre, toutes proportions gardées, le Québec a perdu moins d'emplois que le Canada et les États-Unis. La reprise graduelle de la création d'emplois au cours des prochains trimestres soutiendra la consommation.

— Contrairement à leurs voisins du sud, les ménages québécois n'ont pas connu de correction de la valeur de leurs propriétés depuis deux ans. Ils peuvent donc compter sur une richesse immobilière non dépréciée pour soutenir leur consommation dans les mois à venir.

GRAPHIQUE 16

Dépenses personnelles des ménages au Québec
(variation en pourcentage, en termes réels)

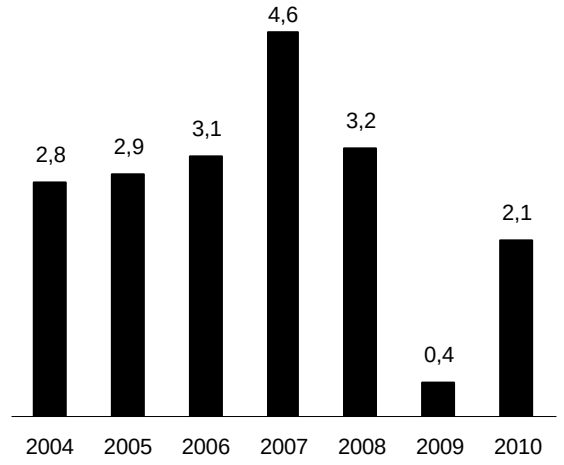

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 17

Confiance des consommateurs au Québec

(indice)

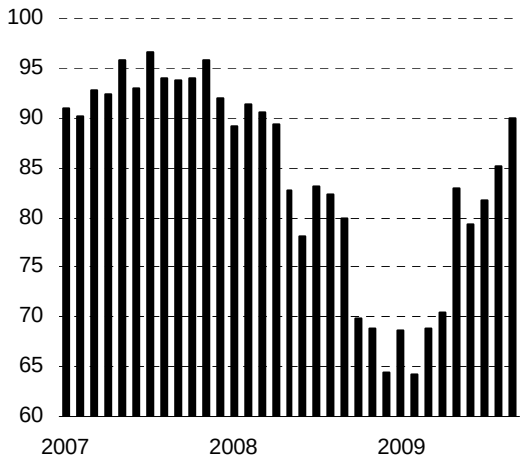

Source : Conference Board du Canada.

❑ Légère baisse des investissements résidentiels

Après un recul de 1,2 % en 2009, les investissements résidentiels devraient connaître une baisse de 0,7 % en 2010. Globalement, le recul des investissements résidentiels pour la construction de logements neufs sera compensé en majorité par la croissance des dépenses de rénovation.

En outre, le nombre de mises en chantier devrait diminuer de 11,1 % en 2009 et de 4,7 % en 2010 en raison du ralentissement économique et de la hausse soutenue du prix des propriétés au cours des dernières années. Le niveau des mises en chantier devrait ainsi s'établir à 42 600 unités en 2009 et à 40 600 unités en 2010.

— Il s'agit d'une révision à la hausse de 3 700 unités en 2009 et de 3 300 unités en 2010.

Malgré tout, le recul des mises en chantier sera moins accentué au Québec qu'aux États-Unis. Entre 2005 et 2009, celles-ci auront chuté de 71,5 % aux États-Unis et de 37,7 % au Canada, mais seulement de 16,4 % au Québec.

GRAPHIQUE 18

Mises en chantier au Québec

(en milliers d'unités)

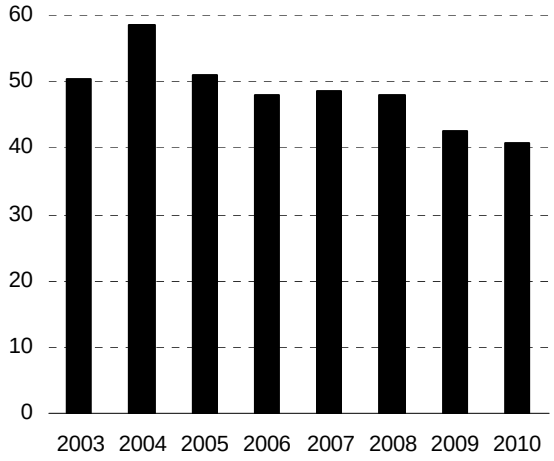

Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 19

Évolution des mises en chantier entre 2005 et 2009

(variation cumulative en pourcentage)

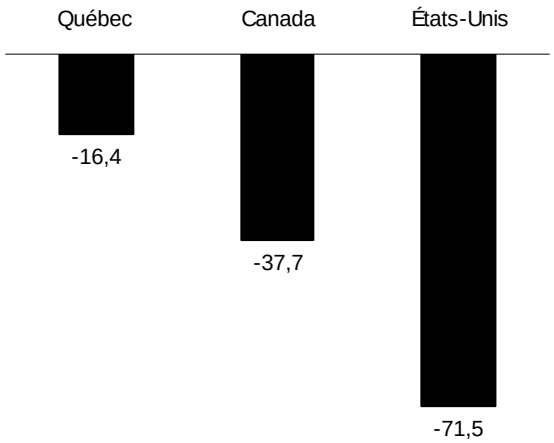

Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

1.2.3 Les investissements non résidentiels

En 2009, la baisse de la demande mondiale pour les produits a entraîné une chute abrupte des investissements des entreprises à l'échelle de la planète. Cependant, au Québec, cette baisse a été atténuée par la hausse des investissements des gouvernements dans les infrastructures publiques. Ainsi, la valeur des investissements non résidentiels totaux ne diminuera que de 2,9 % en 2009. En 2010, la reprise économique prévue devrait favoriser le redémarrage graduel des projets d'investissements privés et un rebond de 3,8 % des investissements totaux.

TABLEAU 9

Investissements non résidentiels au Québec
(variation en pourcentage, en termes nominaux)

	2008	2009	2010
Investissements totaux	**10,0**	**– 2,9**	**3,8**
Budget 2009-2010	9,4	0,6	3,7
Investissements des entreprises privées et publiques	**3,5**	**– 10,2**	**3,0**
Budget 2009-2010	4,5	– 3,6	2,5
Investissements des gouvernements	**28,2**	**13,3**	**5,1**
Budget 2009-2010	22,7	10,5	6,3

Note : Le secteur des gouvernements comprend les ministères, les organismes et les réseaux de la santé et de l'éducation des différents paliers de gouvernement.
Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

❑ Investissements des entreprises privées et publiques

Dans l'ensemble, la valeur des investissements non résidentiels des entreprises au Québec devrait diminuer de 10,2 % en 2009. L'économie du Québec peut néanmoins compter sur les projets d'investissements d'entreprises publiques comme Hydro-Québec pour soutenir la demande intérieure et atténuer le recul des investissements des entreprises privées.

En 2010, l'amélioration de l'activité économique devrait favoriser une croissance de 3,0 % de la valeur des investissements des entreprises privées et publiques.

❑ Investissements des gouvernements

Après une progression de 28,2 % en 2008, la valeur des investissements des ministères et des institutions gouvernementales des trois paliers de gouvernement devrait s'accroître de 13,3 % en 2009 et de 5,1 % en 2010. Ainsi, la valeur des investissements des gouvernements devrait atteindre 15,7 milliards de dollars en 2010, soit un niveau deux fois plus élevé que celui de 2002. En pourcentage du PIB, les investissements des gouvernements atteindront 5,0 % en 2010, un taux jamais observé en 25 ans.

Une contribution importante des gouvernements à la croissance économique

Cet encadré présente une mise à jour des actions gouvernementales de soutien à l'économie en 2009 et en 2010.

Globalement, les actions gouvernementales au Québec pour soutenir l'économie et relancer la croissance sont équivalentes à celles qui sont mises en place au Canada et aux États-Unis.

Ainsi, pour les années 2009 et 2010, seront injectés en liquidités additionnelles :

- au Québec, 15,5 milliards de dollars par le gouvernement du Québec, soit 5,0 % du PIB;
- au Canada, 74,2 milliards de dollars par le gouvernement fédéral, soit 4,8 % du PIB;
- aux États-Unis, 675,0 milliards de dollars américains par le gouvernement fédéral, soit 4,7 % du PIB.

Dans leur ensemble, les plans de relance ont permis de soutenir la croissance à un moment crucial et d'éviter un effondrement de l'économie.

Mise à jour des actions gouvernementales de soutien à l'économie en 2009 et en 2010 – Automne 2009

	2009		2010		TOTAL	
	(G$)	(% du PIB)	(G$)	(% du PIB)	(G$)	(% du PIB)
Québec	8,2	2,7	7,3	2,3	15,5	5,0
Canada	51,7	3,4	22,5	1,4	74,2	4,8
États-Unis(1)	274,0	2,0	401,0	2,7	675,0	4,7

Note : Comprend les mesures fiscales et budgétaires, les investissements en infrastructures et les liquidités injectées pour soutenir l'économie, excluant l'aide au secteur financier.
(1) Les montants sont en dollars américains.
Sources : Ministère des Finances du Québec, ministère des Finances du Canada, Congressional Budget Office et Trésor américain.

1.2.4 Le marché du travail

La détérioration de l'activité économique devrait entraîner la première baisse marquée de l'emploi au Québec depuis le début des années 1990, alors qu'un recul de 42 500 emplois est attendu en 2009. Ces pertes seront moins élevées que celles des récessions précédentes, alors qu'elles avaient été de plus de 100 000 emplois de 1991 à 1993 et de plus de 150 000 emplois en 1982. La reprise de l'activité économique attendue dès l'automne 2009 devrait permettre la création de 9 500 emplois en moyenne en 2010.

— À noter que le Québec a perdu 62 500 emplois au cours des neuf derniers mois, soit entre le quatrième trimestre de 2008 et le troisième trimestre de 2009. Le niveau d'emploi devrait rester relativement stable cet automne et le Québec devrait regagner environ 45 000 emplois d'ici la fin de 2010.

La détérioration de l'emploi a fait bondir le taux de chômage au Québec. Après s'être établi à 7,2 % en 2008, un creux inégalé au cours des 32 dernières années, le taux de chômage a vite progressé et devrait se situer en moyenne à 8,7 % en 2009. Les travailleurs encouragés par la reprise viendront accroître plus rapidement la population active que le nombre d'emplois créés, ce qui fera à nouveau progresser le taux de chômage à 9,3 % en 2010.

En 2011, l'accélération de l'activité économique s'accompagnera de la création de plus de 40 000 emplois, ce qui favorisera un recul du taux de chômage.

GRAPHIQUE 20

Évolution de l'emploi au Québec
(en milliers d'unités)

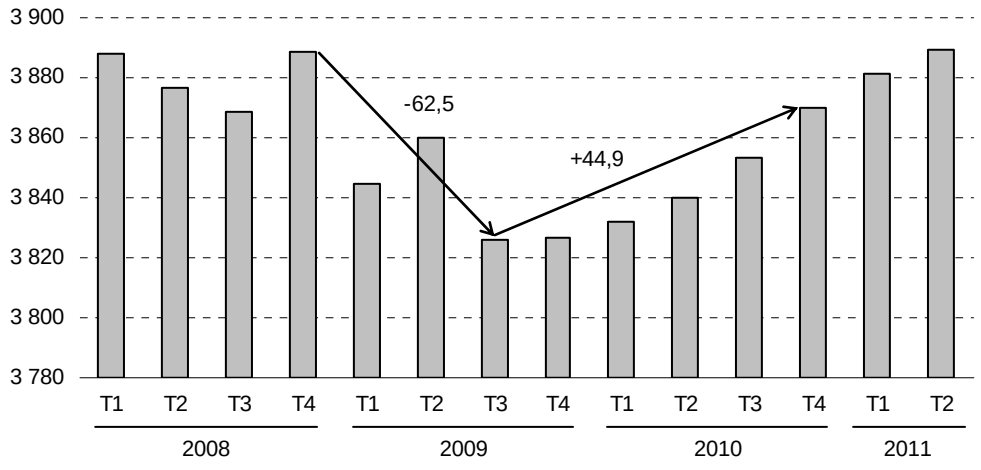

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.2.5 Le PIB nominal

Après avoir progressé de 2,2 % en 2008, le PIB nominal, dont dépendent les revenus du gouvernement, enregistrera un recul de 0,6 % en 2009, soit une révision à la baisse de 0,5 point de pourcentage comparativement à la prévision du budget.

— Notamment, le recul des prix et de la demande mondiale de matières premières a entraîné une baisse plus grande que prévu de la valeur des produits exportés par le Québec, ce qui contribue ainsi à limiter la progression du PIB nominal.

La diminution de la croissance prévue du PIB nominal en 2009 se traduira par une baisse ou par une progression plus lente des assiettes taxables :

— les profits devraient reculer de 22,2 %;

— la consommation devrait progresser de 1,0 %;

— le revenu personnel devrait augmenter de 0,7 %.

En 2010, la reprise économique et le raffermissement du prix des produits de base se traduiront par une hausse de 3,8 % du PIB nominal au Québec. Au cumulatif, de 2008 à 2010, la croissance du PIB nominal aura été révisée à la baisse de 0,8 point de pourcentage depuis le budget.

GRAPHIQUE 21

Évolution du PIB nominal au Québec
(variation en pourcentage)

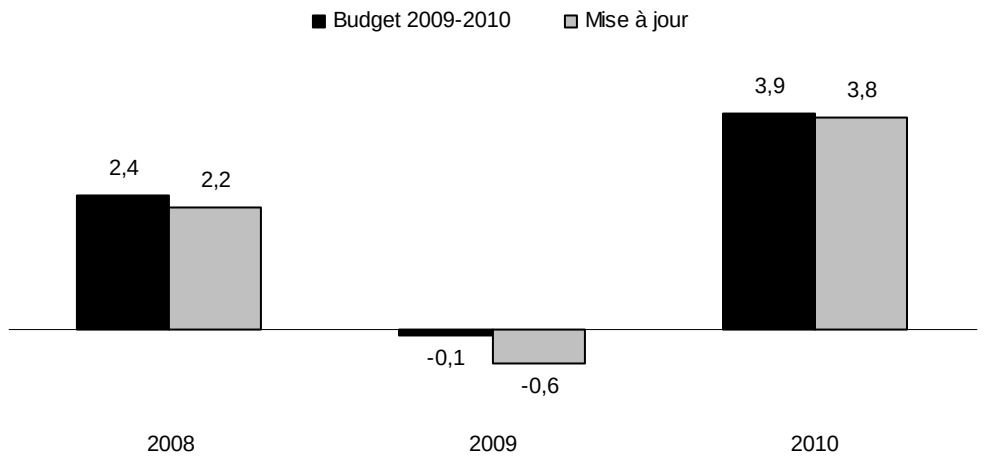

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

1.2.6 La comparaison avec le secteur privé

Avec un recul prévu de 1,5 % en 2009, la prévision de croissance économique du ministère des Finances du Québec est similaire à la moyenne des prévisions du secteur privé, qui se situe à – 1,6 %.

En 2010, la prévision de croissance économique de 1,7 % est inférieure à la moyenne des prévisions du secteur privé (2,1 %).

— L'amplitude de l'écart entre les différentes prévisions du secteur privé en 2010 se situe entre 1,6 % et 2,7 % et témoigne de l'incertitude quant à la vigueur attendue de la reprise.

GRAPHIQUE 22

Croissance économique en 2009 au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

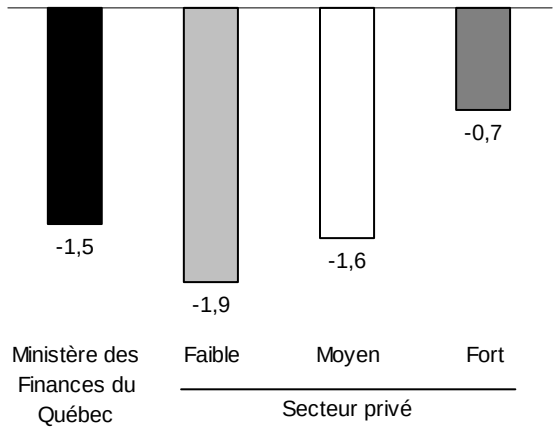

Note : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de dix institutions du secteur privé réalisées entre le 22 juin et le 19 octobre 2009.
Source : Ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 23

Croissance économique en 2010 au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

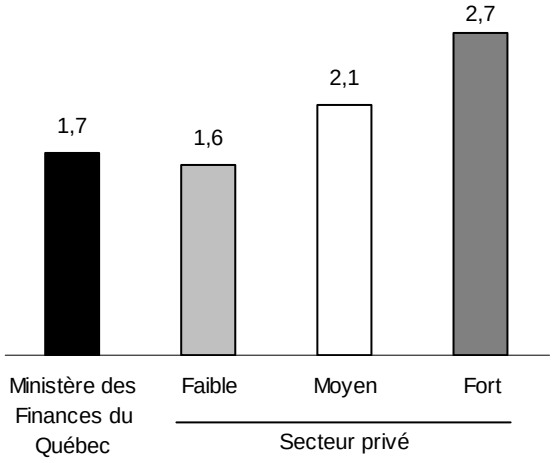

Note : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions de dix institutions du secteur privé réalisées entre le 22 juin et le 19 octobre 2009.
Source : Ministère des Finances du Québec.

TABLEAU 10

Perspectives économiques au Québec

(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010
PRODUCTION			
Produit intérieur brut réel	1,0	– 1,5	1,7
– *Budget 2009-2010*	*0,8*	*– 1,2*	*1,9*
Produit intérieur brut	2,2	– 0,6	3,8
– *Budget 2009-2010*	*2,4*	*– 0,1*	*3,9*
COMPOSANTES DU PIB (en termes réels)			
Consommation	3,2	0,4	2,1
– *Budget 2009-2010*	*3,8*	*1,2*	*2,2*
Investissements non résidentiels	0,8	– 15,3	6,6
– *Budget 2009-2010*	*2,6*	*– 8,4*	*6,4*
Exportations internationales	– 3,6	– 13,8	5,0
– *Budget 2009-2010*	*– 3,4*	*– 8,3*	*2,3*
Importations internationales	2,6	– 12,2	7,4
– *Budget 2009-2010*	*1,7*	*– 2,3*	*4,1*
AUTRES INDICATEURS ÉCONOMIQUES			
Consommation nominale	4,7	1,0	3,6
– *Budget 2009-2010*	*5,1*	*1,6*	*3,9*
Mises en chantier (en milliers d'unités)	47,9	42,6	40,6
– *Budget 2009-2010*	*47,9*	*38,8*	*37,3*
Revenu personnel	3,4	0,7	2,8
– *Budget 2009-2010*	*3,5*	*1,1*	*2,6*
Bénéfices des sociétés	0,5	– 22,2	13,1
– *Budget 2009-2010*	*4,4*	*– 15,3*	*9,7*
Prix à la consommation	2,1	0,7	2,3
– *Budget 2009-2010*	*2,1*	*0,4*	*2,0*
MARCHÉ DU TRAVAIL			
Création d'emplois (en milliers)	30,0	– 42,5	9,5
– *Budget 2009-2010*	*30,0*	*– 62,9*	*29,5*
Taux de chômage (taux en %)	7,2	8,7	9,3
– *Budget 2009-2010*	*7,2*	*8,9*	*9,1*

1.3 La situation économique chez nos principaux partenaires commerciaux

La conjoncture économique mondiale s'est rapidement détériorée au cours de l'automne 2008 et atteint ainsi les partenaires économiques du Québec. Toutefois, la situation s'est stabilisée durant l'été 2009, ce qui permet d'anticiper un retour de la croissance économique dès le troisième trimestre de 2009 au Canada, aux États-Unis ainsi que dans plusieurs pays d'Europe.

1.3.1 La situation économique au Canada

Après s'être accru de 0,4 % en 2008, le PIB réel canadien devrait enregistrer une baisse de 2,3 % en 2009, soit le plus important recul depuis 1982 (– 2,9 %). Il s'agit d'une révision à la baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport au budget, causée par la chute plus prononcée des exportations et des investissements des entreprises.

À compter de l'automne 2009, l'économie canadienne tirera profit des mesures mises en place par les gouvernements pour encourager l'emploi et les investissements ainsi que des conditions monétaires accommodantes instaurées par la Banque du Canada. Également, le redressement de l'économie américaine favorisera la relance des exportations canadiennes, notamment des exportations d'automobiles. Au total, la croissance du PIB réel devrait atteindre 2,0 % en 2010.

GRAPHIQUE 24

Croissance économique au Canada
(PIB réel, variation en pourcentage)

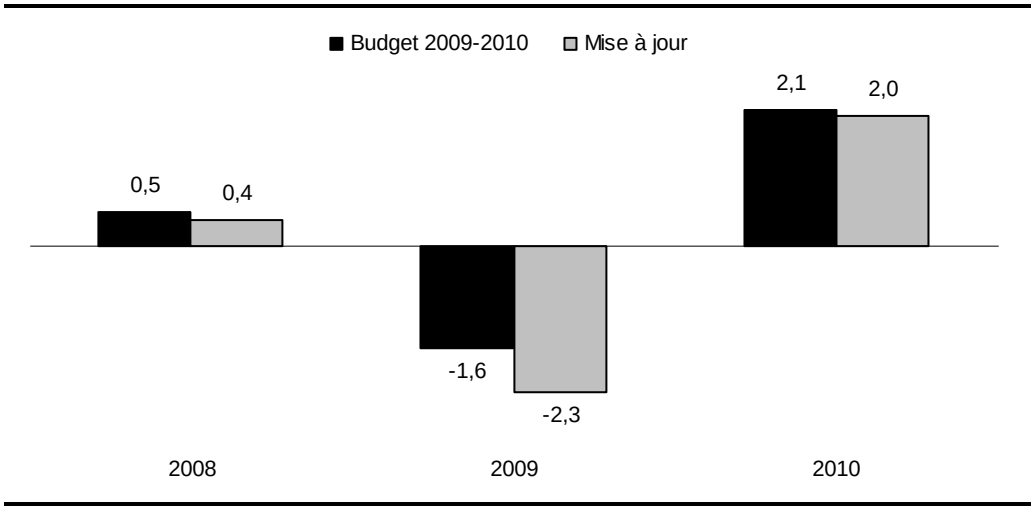

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Reprise des exportations en 2010

La récession aux États-Unis a eu des répercussions importantes sur les exportations canadiennes, en particulier pour les secteurs de l'automobile et des produits énergétiques, qui représentent 30 % des exportations canadiennes.

Le secteur de l'automobile aux États-Unis a été fortement touché ces derniers trimestres par la baisse de la consommation des ménages américains, laquelle a été minée par des conditions d'emprunt plus difficiles et par la restructuration des grands constructeurs automobiles américains. La chute rapide de la demande a occasionné une accumulation importante des stocks de véhicules chez les concessionnaires et a forcé les constructeurs de véhicules aux États-Unis et au Canada à diminuer grandement le rythme de leur production.

Dans ce contexte, les exportations canadiennes d'automobiles devraient chuter de 37,3 % en 2009. La reprise des exportations d'automobiles s'est amorcée lentement en seconde moitié de 2009, notamment soutenue par le programme de prime à la casse des véhicules énergivores du gouvernement américain. Toutefois, ce rebond ne compensera pas les fortes baisses enregistrées ces dernières années. Les difficultés du secteur automobile canadien devraient néanmoins être surmontées graduellement au cours des prochaines années.

Les exportations canadiennes devraient chuter de 13,2 % en 2009, notamment en raison d'une diminution des exportations des secteurs de l'automobile et de l'énergie. En 2010, la reprise économique américaine et le redressement du secteur automobile devraient favoriser les exportations, lesquelles devraient s'accroître de 7,3 %.

GRAPHIQUE 25

Exportations du Canada
(variation en pourcentage, en termes réels)

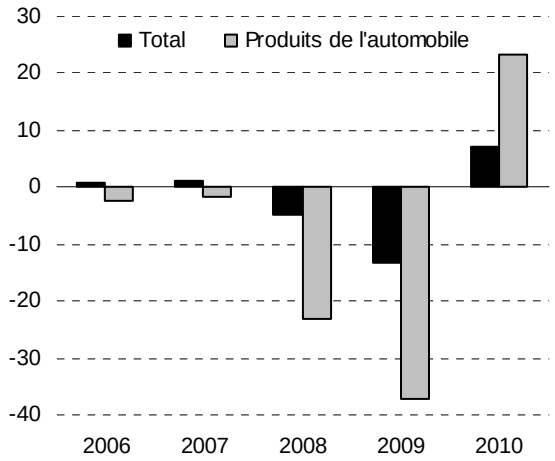

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 26

Exportations d'automobiles du Canada
(en milliards de dollars, en termes réels)

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

■ Accroissement de la demande mondiale pour les matières premières

Déprimés par la récession mondiale, la demande et les prix des matières premières ont diminué à la fin de 2008 et au début de 2009. Depuis, les prix se sont toutefois redressés, soutenus par l'amélioration de la conjoncture économique mondiale.

Après avoir atteint un sommet historique à 145 $US en juillet 2008, le prix du baril de pétrole a chuté par la suite avec la faiblesse de la demande mondiale, pour s'établir à un creux de 34 $ en décembre 2008. En 2009, le prix du brut devrait s'élever en moyenne à 60 $ le baril, soutenu notamment par la croissance de la demande chinoise. En 2010, le prix du baril de pétrole devrait augmenter davantage pour se situer à près de 87 $ à la fin de l'année.

— Au cours des huit premiers mois de 2009, la Chine a accru ses importations de pétrole de près de 44 % à près de 18 millions de tonnes, un record.

— En outre, la remontée du prix du pétrole, libellé en dollars américains, a été accentuée par la dépréciation de cette devise face aux principales devises mondiales au cours des derniers mois.

La croissance des prix des produits de base aura un effet positif sur la rentabilité des entreprises exportatrices et favorisera le redémarrage des investissements privés et, éventuellement, de l'emploi.

GRAPHIQUE 27

Importations de pétrole de la Chine

(en millions de tonnes)

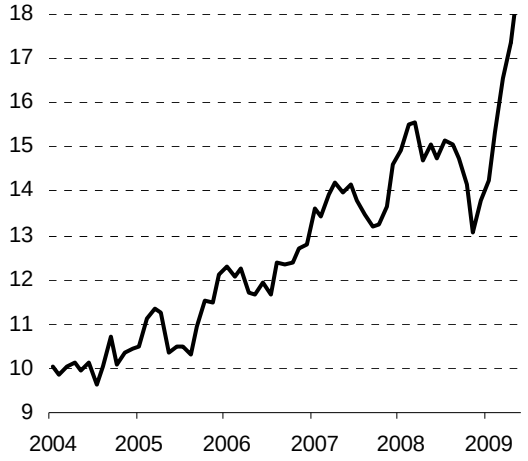

Source : Bloomberg.

GRAPHIQUE 28

Prix du baril de pétrole West Texas Intermediate (WTI)

(en dollars américains)

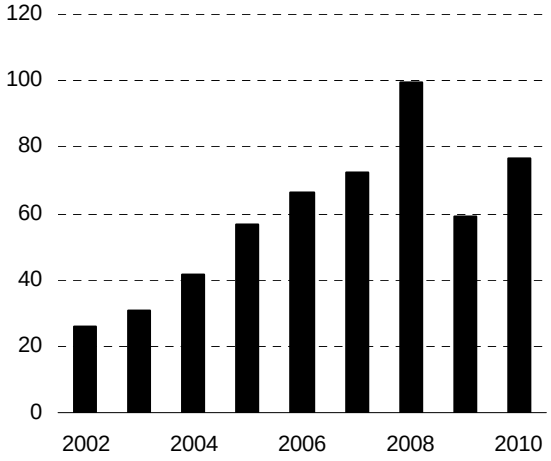

Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

■ L'appréciation du dollar canadien reste un frein à la reprise

Le répit accordé aux exportateurs canadiens par la chute du dollar en début d'année 2009 aura été de courte durée. Après être descendu à 77 cents américains en mars, le dollar s'est apprécié de 26 % pour atteindre 97 cents à la mi-octobre. Il est ainsi retourné près de son niveau d'avant la récession.

- Pour l'ensemble de 2009, le dollar devrait se situer en moyenne à 87 cents américains, une hausse de 5 cents par rapport aux prévisions du budget.
- Cette augmentation est principalement attribuable à la bonne performance économique relative du Canada, à la hausse des prix des matières premières, dont le prix du pétrole, et à la faiblesse du dollar américain.

La reprise de l'activité économique mondiale ainsi que la demande pour les produits canadiens devraient soutenir la devise canadienne. La valeur du dollar canadien devrait se maintenir autour de 96 cents en 2010, un niveau similaire à celui attendu par le secteur privé en moyenne.

GRAPHIQUE 29

Cours du dollar canadien
(en cents américains)

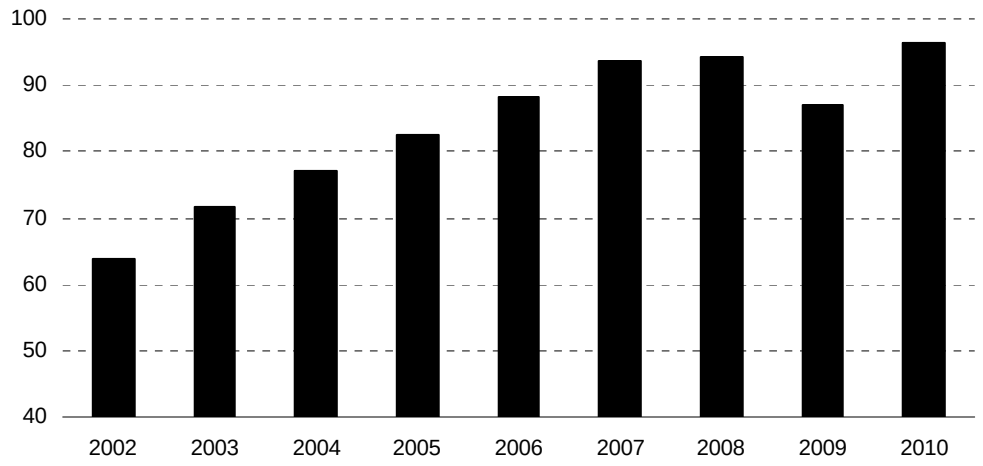

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Reprise graduelle de la demande intérieure

Tout comme au Québec, la croissance des dépenses de consommation a ralenti en 2009 en raison des pertes d'emplois et de la chute de la confiance des ménages. La consommation devrait stagner en 2009, avec une hausse de seulement 0,1 %, avant de reprendre graduellement de la vigueur en 2010 pour atteindre 2,2 % avec le retour de la création d'emplois.

Du côté des entreprises, la diminution de la production et la faiblesse des prix de vente en 2009 ont annulé ou retardé certains projets d'investissements, notamment dans les secteurs de l'énergie et de l'automobile. Cette situation devrait contribuer à entraîner un recul de la valeur des investissements non résidentiels des entreprises de 16,0 % cette année et de 2,4 % en 2010.

GRAPHIQUE 30

Création d'emplois et dépenses de consommation au Canada
(variation en pourcentage, en termes réels)

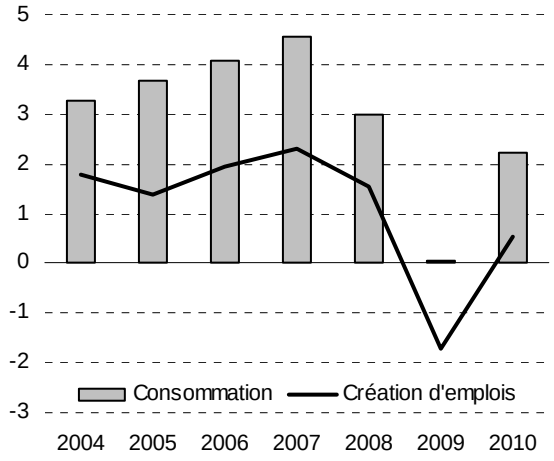

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 31

Investissements non résidentiels des entreprises au Canada
(variation en pourcentage, en termes nominaux)

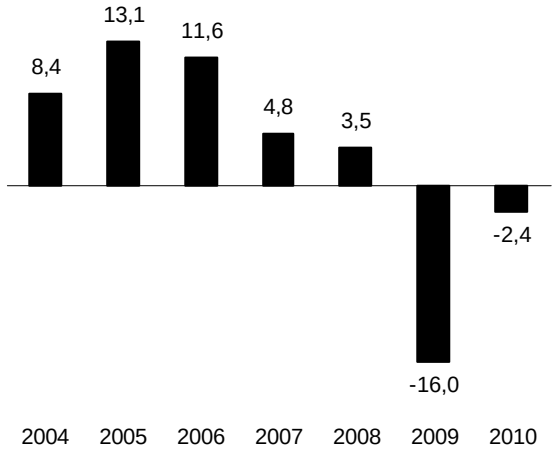

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Révision des intentions d'investissements non résidentiels privés et publics pour 2009 selon Statistique Canada

Statistique Canada a publié en juillet dernier une mise à jour de l'enquête sur les perspectives d'investissements non résidentiels privés et publics diffusées en février 2009, afin d'évaluer dans quelles mesures les conditions économiques récentes ont pu modifier les perspectives d'investissements pour 2009. À noter que les investissements non résidentiels comprennent les investissements en construction et en matériel et outillage. Ceux-ci tiennent compte des dépenses des entreprises et des gouvernements.

Canada

Au Canada, les perspectives d'investissements se chiffreront à 227,9 milliards de dollars en 2009. Il s'agit d'une baisse de 10,4 % par rapport aux investissements réalisés en 2008.

- Les intentions d'investissements en matériel et outillage pour 2009 reculent de 17,0 % et les intentions d'investissements en construction non résidentielle diminuent de 5,0 %.
- Les intentions d'investissements ont été revues à la baisse dans la majorité des secteurs industriels. Les diminutions les plus importantes sont anticipées dans les secteurs de l'extraction minière, de l'extraction du pétrole et du gaz, des finances et assurances et de la fabrication.

Les perspectives de croissance des investissements ont été révisées à la baisse de 3,8 points de pourcentage par rapport aux perspectives publiées en février dernier. Les services aux entreprises, le commerce de gros et les finances et assurances sont les secteurs ayant enregistré les plus importants reculs.

Par contre, les dépenses prévues des administrations publiques se chiffrent à 41,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 14,8 %.

- La hausse des investissements s'observe dans la plupart des secteurs, notamment dans le secteur des services d'enseignement et dans celui des soins de santé et d'assistance sociale.

Québec

Au Québec, les perspectives d'investissements privés et publics se chiffrent désormais à 38,3 milliards de dollars en 2009, soit une réduction de 9,5 % par rapport aux dépenses en immobilisations de 2008. Cette baisse suit cependant une hausse de 12,0 % en 2008.

- Une baisse importante a été enregistrée pour les intentions d'investissements en matériel et outillage (– 23,2 %), ce qui indique que les entreprises privées attendent la fin de la récession économique avant d'investir à nouveau.
- La construction non résidentielle devrait augmenter de 3,8 %, aidée par le Plan québécois des infrastructures.

Ontario

En Ontario, les perspectives d'investissements privés et publics se chiffrent désormais à 69,5 milliards de dollars, une réduction de 3,0 % par rapport aux dépenses en immobilisations enregistrées en 2008.

Intentions d'investissements non résidentiels privés et publics selon Statistique Canada
(variation annuelle en pourcentage)

		2009	
	2008	Enquête de juillet 2009	Enquête de février 2009
Canada	**6,1**	**– 10,4**	**– 6,6**
Construction non résidentielle	11,4	– 5,0	– 6,5
Matériel et outillage	0,3	– 17,0	– 6,7
Québec	**12,0**	**– 9,5**	**– 0,4**
Construction non résidentielle	24,8	3,8	1,9
Matériel et outillage	1,3	– 23,2	– 2,7
Ontario	**– 0,5**	**– 3,0**	**– 1,6**
Construction non résidentielle	– 1,3	8,6	3,5
Matériel et outillage	0,0	– 10,9	– 5,0

Source : Statistique Canada.

■ Les politiques monétaire et budgétaire demeurent accommodantes

Depuis avril 2009, le taux cible de la Banque du Canada se situe à 0,25 %, un creux historique. Il a été abaissé de 425 points de base depuis décembre 2007.

La Banque du Canada a pris l'engagement conditionnel, sous réserve des perspectives d'inflation, de maintenir le taux cible inchangé jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010. La Banque a signifié qu'elle suivait de près la situation économique et l'évolution de la devise canadienne et que, si cela s'avérait nécessaire, elle pourrait agir pour soutenir davantage l'économie et accroître les mesures de détente monétaire en recourant à des mesures non conventionnelles.

— De plus, pour assurer que la reprise soit bien enclenchée, les plans de soutien à l'économie mis en place par les gouvernements continueront d'avoir des effets bénéfiques au cours des prochains trimestres.

À l'instar de la majorité des autres grandes banques centrales, la Banque du Canada devrait amorcer son resserrement monétaire au milieu de l'année 2010. Le taux cible de financement à un jour devrait ainsi s'établir à 0,5 % en moyenne en 2010, comparativement à 0,4 % en 2009.

TABLEAU 11

Marchés financiers canadiens
(taux en pourcentage)

	2008	2009	2010
Taux cible du financement à un jour	3,0	0,4	0,5
– *Budget 2009-2010*	*3,0*	*0,6*	*1,0*
Bons du Trésor – 3 mois	2,4	0,4	0,6
– *Budget 2009-2010*	*2,4*	*0,6*	*1,2*
Obligations – 10 ans	3,6	3,3	3,8
– *Budget 2009-2010*	*3,6*	*2,9*	*3,7*

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.3.2 La situation économique aux États-Unis

Après avoir subi la plus longue et la plus sévère récession depuis la Grande Dépression, les États-Unis renouent graduellement avec la croissance économique grâce à l'impact positif des actions gouvernementales de soutien à l'économie et à la stabilisation du secteur immobilier. La nécessité pour les consommateurs d'accroître leur épargne pour restaurer leur bilan financier limitera toutefois la progression de la consommation et l'ampleur de la reprise. Néanmoins, un retour à la croissance des importations américaines en 2010, découlant du redressement progressif de la consommation et de l'investissement américains, sera bénéfique à l'économie mondiale.

❑ Une reprise graduelle de l'activité économique en 2010

Après avoir progressé de 0,4 % en 2008, le PIB réel devrait reculer de 2,6 % en 2009 aux États-Unis, un premier recul depuis 1991 (– 0,2 %). Bien que des révisions aient été effectuées à certaines composantes du PIB réel, dont une révision à la baisse des investissements des entreprises, la croissance économique américaine prévue pour 2009 est peu modifiée. L'activité économique s'est contractée plus fortement qu'anticipé au début de 2009, mais la croissance en fin d'année devrait être plus importante que prévu.

- En début d'année, une forte baisse des investissements et une réduction importante des stocks ont fait chuter l'activité économique américaine.
- Au deuxième semestre, l'activité économique devrait être soutenue par les actions gouvernementales et par la reconstitution des stocks des entreprises.

GRAPHIQUE 32

Croissance économique aux États-Unis
(PIB réel, variation en pourcentage)

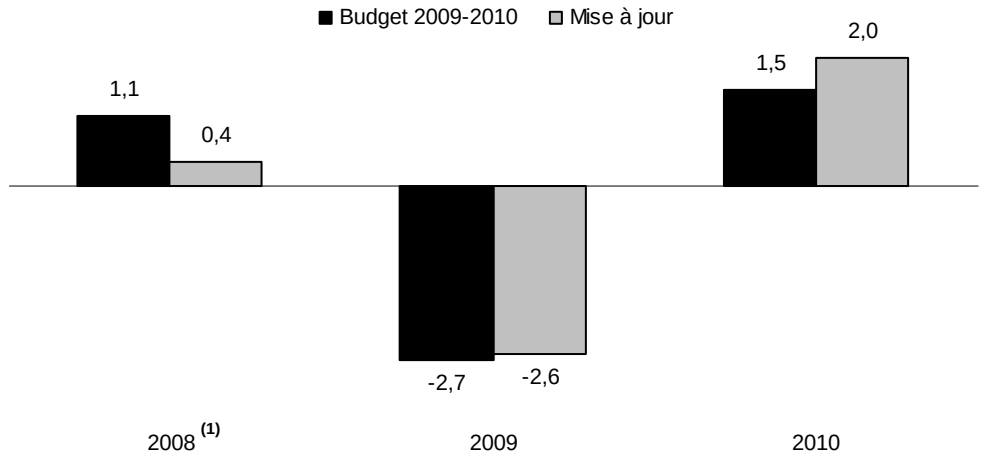

(1) L'année 2008 a fait l'objet d'une révision quinquennale des comptes économiques.
Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

En 2010, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 2 %. La reprise économique sera modeste au premier semestre, limitée notamment par la faible hausse de la consommation. Une croissance économique plus vigoureuse s'instaurera au second semestre de 2010, compte tenu de l'accélération de la production dans le secteur industriel.

— Néanmoins, la croissance de la consommation devrait demeurer faible pour une période prolongée, puisque les ménages américains procéderont au redressement de leur bilan financier.

❑ Des actions gouvernementales qui soutiennent l'économie

Les diverses instances gouvernementales américaines ont mis en place plusieurs mesures de stimulation de l'activité économique qui ont permis à l'économie américaine d'éviter le pire.

GRAPHIQUE 33

Dépenses du gouvernement fédéral américain
(en milliards de dollars américains)

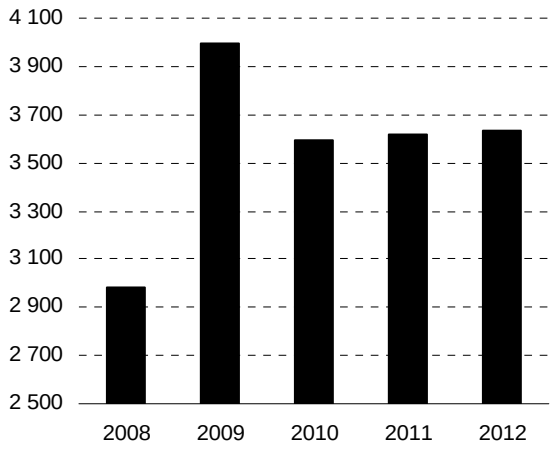

Source : Office of Management and Budget.

GRAPHIQUE 34

Bilan de la Réserve fédérale américaine

(en milliards de dollars américains)

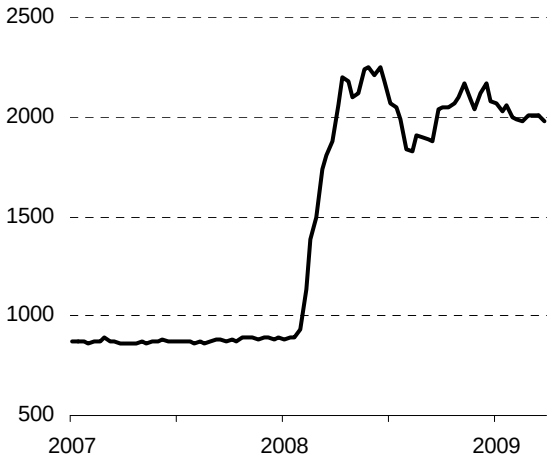

Source : Board of Governors of the Federal Reserve System.

Le gouvernement fédéral américain a instauré un plan massif de stimulation économique qui devrait contribuer à la croissance économique de façon importante au deuxième semestre de 2009. L'apport de ces stimuli devrait s'estomper graduellement en 2010.

Ces politiques de soutien de l'activité économique ont toutefois entraîné des déficits budgétaires d'une ampleur inégalée; le gouvernement fédéral devra donc ultérieurement instaurer des mesures visant à redresser les finances publiques.

La Réserve fédérale américaine a pour sa part adopté une politique monétaire très expansionniste et injecté massivement des liquidités pour soutenir le système financier. Par conséquent, la taille de son bilan a fortement augmenté, notamment en raison de ses prêts aux institutions financières en difficulté ainsi que de ses achats de titres à long terme visant à limiter les pressions à la hausse sur les taux obligataires et hypothécaires.

Après avoir abaissé son taux directeur dans une fourchette s'échelonnant entre 0 et 0,25 % à la fin de 2008, la Réserve fédérale devrait maintenir sa politique monétaire au niveau actuel jusqu'au deuxième semestre de 2010 et retirer graduellement ses mesures non conventionnelles en 2010.

❑ Une reprise du secteur immobilier en 2010

Après avoir connu des années difficiles, le marché immobilier américain amorcera une reprise l'an prochain. À la suite d'un recul de 22,9 % en 2008, les investissements résidentiels devraient diminuer de 22,8 % en 2009. L'évolution positive des conditions sur ce marché devrait générer une croissance de 6,9 % en 2010.

— Le retour à la croissance sera favorisé par le niveau d'accessibilité élevé des maisons et par les politiques gouvernementales de soutien à ce secteur.

Néanmoins, la reprise de l'activité immobilière sera atténuée par une hausse des saisies de propriétés par les institutions bancaires, découlant notamment des importantes pertes d'emplois des derniers trimestres, ce qui a pour effet d'inonder le marché de maisons existantes et d'exercer une pression à la baisse sur les prix.

❑ Les ménages demeurent prudents

La situation financière des ménages américains demeure précaire puisque leurs avoirs ont grandement diminué à la suite de l'effondrement des prix des maisons et des difficultés du secteur boursier. Depuis le début de la crise financière, la richesse nette des ménages a diminué de près de 20 %.

De plus, le faible taux d'épargne des Américains a contribué à faire bondir leur endettement à des niveaux records au cours des dernières années. Ceux-ci devront s'affairer à rééquilibrer leurs finances avant de pouvoir augmenter leur consommation de façon soutenue. Pour plusieurs, les difficultés du marché de l'emploi ont de plus ralenti la croissance des revenus et reporté le rééquilibrage de leurs finances.

En réaction à cette évolution, le taux d'épargne des ménages a récemment augmenté et devrait demeurer plus élevé qu'il ne l'était auparavant, ce qui limitera la croissance de la consommation ces prochaines années. Après avoir diminué de 0,2 % en 2008, la consommation des ménages devrait baisser à nouveau de 0,8 % en 2009 pour ensuite croître légèrement de 1,1 % en 2010.

GRAPHIQUE 35

Dépenses des ménages américains

(consommation réelle, variation en pourcentage)

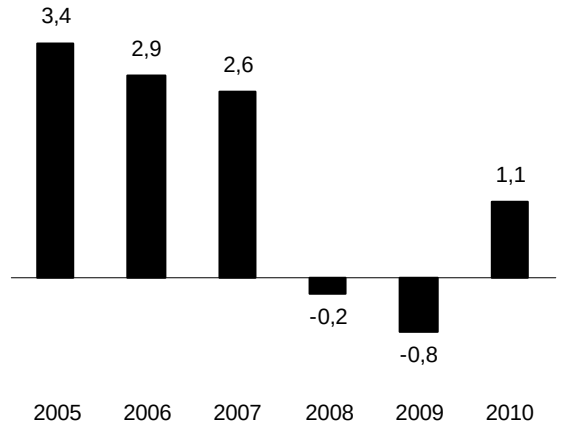

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 36

Taux d'épargne et fluctuation de la richesse nette totale(1) aux États-Unis

(en milliards de dollars américains, épargne en pourcentage du revenu personnel disponible)

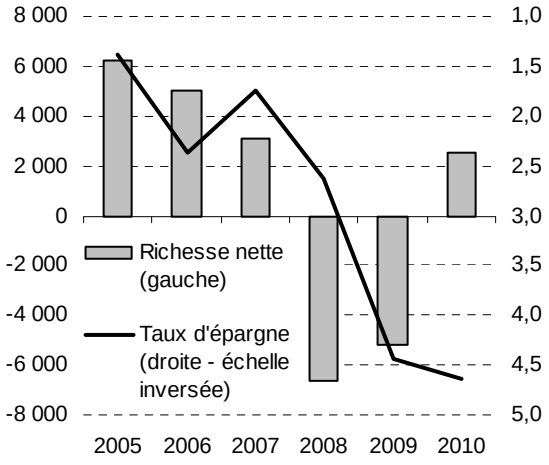

(1) Actifs totaux nets comprenant notamment les actifs immobiliers et financiers des ménages américains.

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Une reprise du commerce mondial

Avec la récession mondiale et la chute de la consommation américaine, le commerce avec les pays étrangers s'est fortement contracté en 2009. Les importations réelles américaines de biens et services ont chuté de 14,6 % en 2009, tandis que les exportations ont reculé de 11,8 %.

Dans ce contexte, le déficit commercial américain s'est rapidement résorbé. Après avoir atteint un sommet de 5,7 % du PIB en 2006, il devrait s'établir à un creux de 2,8 % du PIB en 2009 pour ensuite légèrement augmenter à 3,1 % en 2010.

En 2010, la croissance des importations de biens et services des Américains devrait atteindre 8,2 % et les exportations devraient progresser de 6,4 %.

— Toutefois, la reprise des importations américaines devrait être inégale selon les produits et généralement plus importante pour le secteur des biens, notamment des secteurs de l'aéronautique et de la machinerie et équipement.

GRAPHIQUE 37

Le déficit commercial américain
(exportations nettes en pourcentage du PIB)

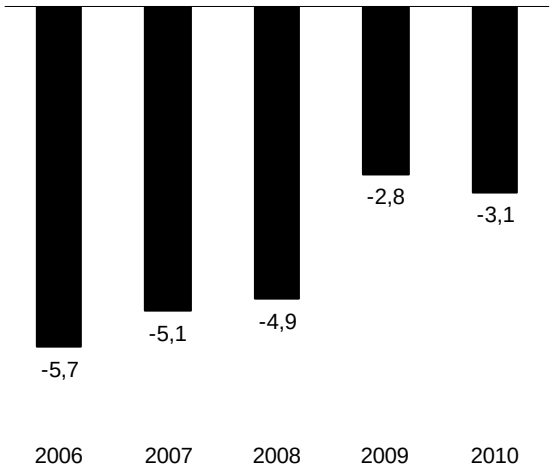

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 38

Importations par secteur aux États-Unis
(variation en pourcentage, en termes réels)

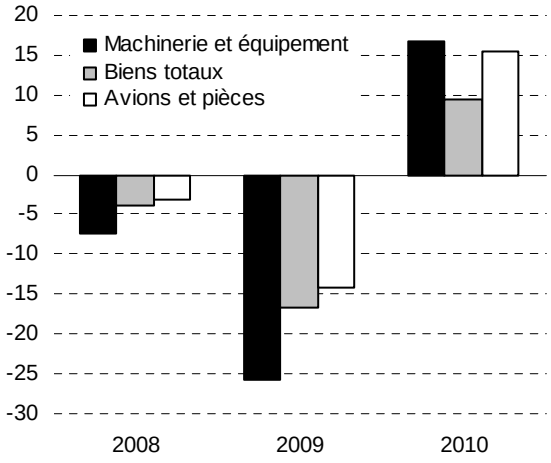

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

DEUXIÈME PARTIE :

LE POINT SUR LE PLAN POUR SOUTENIR LES EMPLOIS ET PRÉPARER LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

2. LE POINT SUR LE PLAN POUR SOUTENIR LES EMPLOIS ET POUR PRÉPARER LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

Au cours de la dernière année, les perspectives économiques se sont détériorées partout dans le monde et le Québec n'a pas été épargné. Les entreprises ont été fragilisées par le resserrement du crédit et la récession mondiale qui ont affecté les économies de la plupart des pays industrialisés, en particulier celles de nos principaux partenaires commerciaux, soit les États-Unis et les autres provinces canadiennes.

Face à cette conjoncture, plusieurs secteurs ont connu un ralentissement de leurs activités, menaçant ainsi le maintien de plusieurs emplois et la survie même des entreprises. De plus, avec le resserrement du crédit, les entreprises ont de la difficulté à trouver le financement nécessaire afin d'investir dans des équipements modernes leur permettant de bien se positionner pour la relance de l'économie.

Dans ce contexte, depuis l'automne 2008, le gouvernement est intervenu à plusieurs reprises afin de soutenir l'économie. À l'occasion de la présentation de la mise à jour économique et financière de l'automne 2009, le gouvernement souhaite faire le point sur les actions introduites jusqu'ici.

2.1 Le plan d'action du gouvernement

À l'occasion du budget 2009-2010, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre du Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie.

- En plus des mesures annoncées au dernier budget, le plan d'action s'appuie sur les mesures annoncées lors de la mise à jour économique et financière du 4 novembre 2008 et de l'énoncé économique du 14 janvier 2009.

Avec ce plan d'action, le gouvernement déploie un ensemble d'actions cohérentes, complémentaires et diversifiées, qui permettront à la fois de soutenir l'économie à court terme et de préparer le Québec pour la relance.

La mise en œuvre de ce plan ambitieux a débuté au cours de la dernière année et s'étendra sur une période de deux ans.

- Les mesures visant à soutenir l'économie à court terme auront un impact important en 2009 et en 2010. De par leur nature, les effets de certaines mesures se feront davantage sentir sur l'économie au cours de 2010.
- Les mesures visant à accroître la productivité et à favoriser le développement économique auront des effets structurants sur l'économie à plus long terme.

À l'occasion de la mise à jour économique et financière de l'automne 2009, le gouvernement annonce une nouvelle bonification du programme *Renfort*.

2.1.1 Bonification de l'enveloppe du programme *Renfort* de 1,2 milliard de dollars à 2,0 milliards de dollars

Le 4 novembre 2008, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre du programme *Renfort* pour venir en aide aux entreprises québécoises aux prises avec des problèmes de liquidités.

L'enveloppe actuelle du programme *Renfort* est de 1,2 milliard de dollars. Le programme répond à un besoin réel des entreprises de sorte que, au 12 octobre 2009, 700 entreprises ont déposé une demande de financement pour un montant de 776,4 millions de dollars, soit 65 % de l'enveloppe totale.

Dans le cadre de la mise à jour de l'automne 2009, afin de tenir compte des besoins des entreprises, le gouvernement annonce une bonification de 800 millions de dollars de l'enveloppe du programme *Renfort*, ce qui porte l'enveloppe totale à 2 milliards de dollars. À cette fin, des crédits additionnels de 150 millions de dollars sont prévus en 2009-2010 et en 2010-2011.

2.1.2 Une injection de liquidités de 15,5 milliards de dollars dans l'économie en 2009 et 2010

Dans l'ensemble, le plan d'action permettra d'injecter dans l'économie québécoise des liquidités de 15,5 milliards de dollars, en 2009 et 2010, soit 5,0 % du PIB, dont :

- 5,8 milliards de dollars pour les entreprises;
- 1,4 milliard de dollars pour les particuliers;
- 8,2 milliards de dollars pour améliorer les infrastructures.

TABLEAU 12

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie – Impact sur les liquidités

(en millions de dollars)

	Injection de liquidités dans l'économie en 2009 et 2010			
	Entreprises	**Particuliers**	**Infrastructures**	**Total**
Le point sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2009	800	—	—	**800**
Budget 2009-2010				
– Mesures du budget 2009-2010	2 010	678	171	**2 860**
– Investissements additionnels de Loto-Québec et de la Société de l'assurance automobile du Québec	—	—	186	**186**
Sous-total	**2 810**	**678**	**357**	**3 845**
Annonces précédentes				
– Énoncé économique du 14 janvier 2009	1 030	250	1 441	**2 721**
– Mesure annoncée le 19 décembre 2008(1)	—	40	—	**40**
– Le point sur la situation économique et financière du Québec du 4 novembre 2008(2)	1 000	459	—	**1 459**
– Plan québécois des infrastructures 2007-2012(3) : impact par rapport à 2007	—	—	6 450	**6 450**
– Élimination de la taxe sur le capital : impact des baisses de taux au 1er janvier de 2009 et de 2010(4)	972	—	—	**972**
Sous-total	**3 002**	**749**	**7 890**	**11 641**
TOTAL	**5 812**	**1 427**	**8 247**	**15 487**
PIB du Québec^P				**307 743**
Injection de liquidités dans l'économie en % du PIB				**5,0 %**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
P : Moyenne de la prévision du PIB du Québec pour 2009 et 2010.
(1) Correspond à l'impact de la réduction de 25 % des retraits minimums des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) en 2008.
(2) Exclut le coût des propositions québécoises qui nécessitaient une harmonisation avec le régime fiscal fédéral, mais qui n'ont pas été retenues par le gouvernement fédéral.
(3) Montants additionnels d'investissements par rapport à 2007-2008.
(4) Selon le calendrier prévu d'élimination de la taxe sur le capital d'ici le 1er janvier 2011.

2.1.3 Les mesures du plan d'action

Les mesures du plan d'action peuvent être regroupées selon cinq axes, soit :

1) Actions additionnelles et immédiates pour soutenir les entreprises et les travailleurs :

   — Accroître les liquidités et la capitalisation des entreprises — notamment grâce au programme *Renfort*, au Fonds Élan d'entreprises et à la hausse de 1 milliard de dollars du capital de la Société générale de financement (SGF);

   — Appuyer les travailleurs pour leur formation et leur recherche d'emploi — avec le Pacte pour l'emploi Plus;

   — Stimuler le secteur de la rénovation domiciliaire — avec un crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles;

   — Atténuer les effets de la conjoncture sur les régimes de retraite;

   — Soutenir le développement forestier;

   — Bonifier les aides fiscales au secteur culturel.

2) Investir dans les infrastructures publiques :

   — Accélérer et augmenter les investissements du Plan québécois des infrastructures 2008-2013, dont l'investissement total atteindra 42 milliards de dollars sur cinq ans.

3) Soutenir les ménages, en particulier les familles et les personnes âgées :

   — Soutenir le revenu et protéger le pouvoir d'achat;

   — Construire des logements communautaires et rénover des logements sociaux.

4) Réduire le fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement :

   — Poursuivre l'élimination de la taxe sur le capital d'ici le 1er janvier 2011;

   — Accélérer l'amortissement fiscal des investissements dans le matériel de fabrication et de transformation, ainsi que dans le matériel informatique.

5) Préparer le Québec pour la relance de l'économie :

- Appuyer nos entreprises technologiques — notamment avec la création de Teralys Capital, un fonds technologique de 825 millions de dollars, et la création de trois fonds d'amorçage de 125 millions de dollars;
- Développer le Nord québécois;
- Stimuler l'exploration gazière;
- Protéger l'environnement et miser sur les technologies environnementales.

2.2 Le point à l'automne 2009

Depuis l'automne 2008, des sommes importantes ont ainsi été engagées par le gouvernement et ses partenaires pour mettre en œuvre les mesures annoncées dans le plan d'action gouvernemental.

À ce jour, les résultats sont encourageants.

- Les mesures du plan d'action sont mises en œuvre selon le calendrier prévu au budget 2009-2010.
- À court terme, le plan d'action joue un rôle majeur pour appuyer les entreprises et les travailleurs touchés par la crise financière et économique :
  - le ralentissement économique au Québec est moins prononcé qu'ailleurs;
  - la situation économique du Québec s'améliore;
  - les signes d'une reprise soutenue sont de plus en plus nombreux.
- À plus long terme, le plan d'action met en place les conditions essentielles pour favoriser la croissance de la productivité et de l'économie et, ultimement, pour augmenter le niveau de vie des Québécois.

2.2.1 Plus de 8 milliards de dollars engagés pour soutenir l'économie en 2009

En quelques mois, les mesures du plan d'action ont contribué à aider les entreprises et les travailleurs à traverser la récession.

- Des sommes totalisant 8,2 milliards de dollars sont engagées en 2009, soit 102,2 % des montants prévus lors du budget 2009-2010.

L'intervention rapide du gouvernement a permis au Québec de mieux résister aux contrecoups de la crise économique et financière que plusieurs autres juridictions au Canada et en Amérique du Nord.

TABLEAU 13

Plan d'action du gouvernement : liquidités injectées dans l'économie québécoise en 2009 et 2010 – Automne 2009

	2009				
	Engagement annoncé au budget 2009-2010 (M$)	**Engagement révisé(1)** (M$)	**Proportion des fonds engagés** (%)	**Montant prévu en 2010** (M$)	**Total sur deux ans** (M$)
1. Actions additionnelles et immédiates pour soutenir les entreprises et les travailleurs	2 302	2 757	119,7	1 930	4 686
2. Investir dans les infrastructures publiques	4 488	4 483	99,9	3 593	8 076
3. Soutenir les ménages, en particulier les familles et les personnes âgées	368	360	98,0	483	844
4. Réduire le fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement	330	330	100,0	729	1 059
5. Préparer le Québec pour la relance de l'économie	569	300	52,8	521	822
TOTAL	**8 057**	**8 230**	**102,2**	**7 257**	**15 487**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Sommes engagées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et les travailleurs en 2009.

2.2.2 Soutenir l'économie en 2010 et préparer la relance

La situation économique du Québec continuera de s'améliorer au cours des prochains mois en raison d'une conjoncture mondiale plus favorable et de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental.

— D'une part, la majorité des mesures pour soutenir les entreprises et les travailleurs à court terme continueront de s'appliquer au minimum jusqu'à la fin de 2010, notamment :

  — le programme *Renfort* (en vigueur jusqu'au 1er décembre 2010), dont l'enveloppe est bonifiée de 1,2 à 2 milliards de dollars;

  — le Fonds Élan d'entreprises issu d'un partenariat entre le Fonds de solidarité FTQ (FSTQ) et la SGF;

  — la hausse de 1 milliard de dollars du capital de la SGF pour augmenter les investissements dans les entreprises québécoises;

  — le Pacte pour l'emploi Plus (jusqu'au 31 mars 2011);

  — les investissements dans le logement social et communautaire (jusqu'à la fin de 2011).

- D'autre part, en plus de soutenir l'économie à court terme, plusieurs mesures auront des effets structurants à long terme, notamment :
  - les investissements dans les infrastructures publiques;
  - l'élimination de la taxe sur le capital;
  - la création des fonds technologiques;
  - les investissements pour développer le Nord québécois.

2.3 Suivi des mesures du plan d'action

Par souci de transparence, le gouvernement souhaite faire le point sur :

- la progression de la mise en œuvre de chaque mesure du plan d'action;
- les résultats observés à ce jour, lorsqu'ils sont disponibles;
- les impacts prévus en fonction des informations nouvelles depuis le budget.

2.3.1 Actions pour soutenir les entreprises et les travailleurs

Les actions pour soutenir les entreprises et les travailleurs visent, notamment, à procurer des liquidités additionnelles aux entreprises et à accroître leur capitalisation.

❑ Programme *Renfort*

À l'occasion de la mise à jour économique et financière du 4 novembre 2008, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre du programme *Renfort*, un programme d'aide pour le financement des entreprises québécoises.

En incluant la bonification annoncée dans la présente mise à jour, le programme *Renfort* offrira aux entreprises jusqu'à 2 milliards de dollars de liquidités additionnelles d'ici la fin de 2010. L'aide financière offerte prend la forme d'un financement direct aux entreprises ou d'une garantie de prêt lorsqu'il s'agit d'un prêt contracté auprès d'une institution financière reconnue.

■ État de situation

Depuis décembre 2008, le programme *Renfort* a aidé de nombreuses entreprises confrontées à un problème de liquidités temporaire lié à la conjoncture économique.

- En date du 12 octobre 2009, 405 dossiers de financement avaient été autorisés en vertu du programme, pour un financement total de 411,4 millions de dollars. À cette date, il y avait près de 300 dossiers en cours d'analyse.

Ainsi, l'ensemble des dossiers autorisés et en cours d'analyse représente une aide de 776,4 millions de dollars pour environ 700 entreprises québécoises, soit près de 65 % des financements totaux prévus.

TABLEAU 14

Réalisations du programme *Renfort*
(en date du 12 octobre 2009)

	Dossiers autorisés		Dossiers en cours d'analyse	
	Nombre	**Financement** (M$)	**Nombre**	**Financement** (M$)
Prêts directs aux entreprises	217	241,9	114	222,5
Garanties de prêt	188	169,5	181	142,4
TOTAL	**405**	**411,4**	**295**	**365,0**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Source : Investissement Québec.

Le programme s'adresse aux entreprises de toutes les régions du Québec. Parmi les 405 interventions réalisées à ce jour, 114 ont profité aux entreprises des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale, tandis que 291 ont profité à celles des autres régions.

TABLEAU 15

Bilan régional des interventions du programme *Renfort*
(en date du 12 octobre 2009)

	Dossiers autorisés		Dossiers en cours d'analyse	
Région administrative	**Nombre**	**Financement** (M$)	**Nombre**	**Financement** (M$)
01 – Bas-Saint-Laurent	11	8,3	18	19,6
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	55	34,6	26	20,9
03 – Capitale-Nationale	23	30,3	16	31,7
04 – Mauricie	9	9,5	12	54,0
05 – Estrie	13	18,6	9	4,5
06 – Montréal	91	96,0	65	71,4
07 – Outaouais	6	10,7	6	37,5
08 – Abitibi-Témiscamingue	9	7,2	5	7,6
09 – Côte-Nord	2	0,9	9	4,4
10 – Nord-du-Québec	0	0,0	0	0,0
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	1,0	1	1,4
12 – Chaudière-Appalaches	32	35,7	36	33,2
13 – Laval	27	26,5	14	7,7
14 – Lanaudière	12	9,9	5	1,6
15 – Laurentides	20	9,5	20	13,9
16 – Montérégie	80	70,6	44	51,3
17 – Centre-du-Québec	14	42,0	9	4,3
TOTAL	**405**	**411,4**	**295**	**365,0**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Source : Investissement Québec.

❑ Création d'un fonds d'urgence de 500 millions de dollars pour la relance des entreprises

Pour appuyer les moyennes et les grandes entreprises affectées par la conjoncture économique et ayant des besoins pressants de liquidités, le gouvernement a annoncé, lors du budget 2009-2010, la mise en place d'un fonds d'urgence de 500 millions de dollars pour la relance des entreprises.

Ce fonds, issu d'une initiative conjointe du FSTQ et de la SGF, est doté d'une capitalisation de 500 millions de dollars provenant d'une contribution égale de 250 millions de dollars des deux partenaires.

■ État de situation

Le 29 mai 2009, le FSTQ et la SGF procédaient à la création du fonds d'urgence pour la relance des entreprises connu sous le nom de Fonds Élan d'entreprises, société en commandite (s.e.c.).

En juillet dernier, le FSTQ et la SGF ont annoncé un premier engagement de 52 millions de dollars dans un outil de financement pour l'achat de matériel de simulateurs de vol civil construits au Québec. Au total, des engagements de 200 millions de dollars sont prévus en 2009.

❑ Contribution de 1 milliard de dollars à la SGF pour investir dans les entreprises québécoises

Lors de l'énoncé économique du 14 janvier 2009, le gouvernement a annoncé le versement d'une contribution additionnelle de 1 milliard de dollars au capital de la SGF. Cette contribution sera versée sur deux ans, soit en 2009 et en 2010.

Cette augmentation de la capacité d'investissement de la SGF, sous forme d'équité, de quasi-équité ou de prêt, lui permet de soutenir davantage d'entreprises québécoises et d'emplois.

■ État de situation

La SGF a annoncé des investissements de plus de 270 millions de dollars dans des entreprises québécoises.

❑ Le régime d'épargne-actions II

À l'occasion du budget 2009-2010, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un nouveau régime d'épargne-actions, le REA II, afin de faciliter la capitalisation des entreprises publiques.

Succédant au régime Actions-croissance PME, le REA II a pour objectif de permettre un meilleur accès au financement par l'intermédiaire des marchés publics, et ce, pour le bénéfice d'un plus grand nombre d'entreprises, tout en suscitant l'intérêt des investisseurs pour les titres des entreprises publiques québécoises.

Les principales modifications apportées au régime d'épargne-actions dans le cadre du REA II sont les suivantes :

- la taille maximale des sociétés admissibles est doublée, passant de 100 à 200 millions de dollars d'actif;
- le taux de déduction est bonifié à 150 % jusqu'au 31 décembre 2010;
- la période minimale de détention est réduite à deux ans;
- la procédure relative à l'admissibilité des actions pour des fins de couverture est simplifiée;
- le régime s'appliquera jusqu'au 31 décembre 2014.

■ État de situation

Malgré une conjoncture boursière difficile, deux nouvelles émissions publiques totalisant 11 millions de dollars ont été réalisées à ce jour, en plus des 9 millions de dollars recueillis par les fonds d'investissement admissibles selon leurs résultats de mi-année.

Les fonds levés depuis la mise en place du REA II en mars 2009 sont plus élevés que l'ensemble des fonds levés en 2008 dans le cadre du régime Actions-croissance PME.

- En 2008, une seule entreprise a réalisé une émission de 4 millions de dollars, et les sommes recueillies par les fonds d'investissement se sont élevées à environ 7 millions de dollars.

❑ Appuyer les travailleurs pour la formation et la recherche d'emploi

Le gouvernement est intervenu pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et pour appuyer les travailleurs affectés par la conjoncture économique difficile. Dans l'ensemble, les investissements publics et privés destinés à aider les travailleurs atteindront près de 1,5 milliard de dollars sur trois ans.

■ Budget 2008-2009 : Pacte pour l'emploi

Dans le budget 2008-2009, le gouvernement a annoncé le Pacte pour l'emploi, qui prévoit des investissements publics et privés de 1 milliard de dollars sur trois ans, dans quatre grands piliers, soit :

— investir dans le potentiel des personnes : un geste qui rapporte;

— valoriser le travail : une carte maîtresse;

— une main-d'œuvre mieux formée : des entreprises plus productives;

— le Pacte régional : pour une meilleure réponse aux besoins.

▪ État de situation

Malgré la conjoncture économique difficile qui prévaut depuis la fin de l'année 2008, les mesures annoncées par le Pacte pour l'emploi ont contribué à favoriser la participation au marché du travail des personnes qui en sont les plus éloignées.

En date du 31 mars 2009, le Pacte pour l'emploi a contribué à :

— diminuer de 6 508 le nombre de prestataires de l'assistance sociale;

— augmenter de 31 822 le nombre de personnes sans emploi rejointes dans le cadre des mesures et des services aux individus d'Emploi-Québec;

— augmenter de 1 581 le nombre d'entreprises aidées par Emploi-Québec dans le cadre de l'ensemble des mesures et des services offerts aux entreprises;

— accroître de 2 745 le nombre de travailleurs rejoints par Emploi-Québec pour rehausser leurs qualifications ou reconnaître leurs compétences;

— hausser de 538 le nombre de personnes handicapées participant aux Contrat d'intégration au travail et Programmes de subventions aux entreprises adaptées;

— hausser de 2 395 le nombre de jeunes participants au programme Alternative jeunesse.

■ Budget 2009-2010 : Pacte pour l'emploi Plus

Afin de faire face à la détérioration anticipée du marché du travail au Québec pour les deux années à venir, le gouvernement a annoncé, dans son budget 2009-2010, le Pacte pour l'emploi Plus qui prévoit des investissements additionnels de 518 millions de dollars sur deux ans, dont près de 456 millions de dollars financés conjointement par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

Le Pacte pour l'emploi Plus comprend seize mesures pour atténuer les effets du ralentissement économique sur les travailleurs et les entreprises. Ces mesures visent principalement à :

- venir en aide aux nouveaux chômeurs par des services d'aide à l'emploi et des services de formation et de qualification;
- agir en amont, avant les mises à pied, notamment en aidant les entreprises en difficulté et celles qui continuent de se développer par des services conseils en gestion des ressources humaines et des services de formation de leur personnel.

▪ État de situation

En quelques mois seulement, le Pacte pour l'emploi Plus a contribué à :

- maintenir en emploi 21 186 travailleurs avec la mesure Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ) mise en place par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

De plus, Emploi-Québec est intervenu auprès :

- de 420 937 personnes sans emploi dans le cadre de l'ensemble des mesures et des services offerts aux individus;
- de 16 903 entreprises dans le cadre de l'ensemble des mesures et des services offerts aux entreprises.

Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ)

Afin d'aider les entreprises connaissant des difficultés conjoncturelles à conserver leurs employés, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a mis sur pied, le 1er décembre 2008, le programme SERRÉ. Celui-ci offre un soutien financier permettant aux entreprises contraintes à un ralentissement de leurs activités d'investir dans la formation de leurs salariés plutôt que de les mettre à pied ou de réduire leurs heures de travail.

Lors la mise en place du programme SERRÉ, la CPMT avait alloué 25 millions de dollars pour la période allant de décembre 2008 jusqu'au 31 mars 2010 afin de répondre aux besoins des entreprises via le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. La mesure connaissant un succès indéniable, le gouvernement a annoncé, au printemps 2009, une contribution additionnelle de 25 millions de dollars pour bonifier la mesure.

La CPMT a ajouté, en juillet 2009, 7,5 millions de dollars aux 50 millions de dollars déjà prévus, puis, le 13 octobre dernier, une somme additionnelle de 20,9 millions de dollars. Il est à noter que ces derniers efforts financiers consentis par la CPMT, s'ajoutent aux investissements privés et publics prévus dans le cadre du Pacte pour l'emploi Plus.

L'enveloppe globale de 78,4 millions de dollars ainsi constituée pourra être utilisée jusqu'au 31 mars 2010.

Les entreprises ont rapidement eu recours à cette mesure qui, à ce jour, a bénéficié à plus de 21 000 travailleurs. Ainsi, les entreprises seront en mesure de participer pleinement à la reprise économique, ayant pu préserver leur expertise et améliorer les compétences de leur main-d'œuvre.

Résultats en date du 6 octobre 2009

	Nombre	Financement (M$)	Salariés visés(1)
Projets autorisés	904	53	21 186
Projets en développement	88	5(2)	2 039(2)

(1) La notion de salariés visés réfère au nombre de travailleurs qui, sans la mesure SERRÉ, auraient été mis à pied ou auraient subi une plus importante réduction de leurs heures de travail.
(2) Estimation.
Source : Emploi-Québec.

TABLEAU 16

Pacte pour l'emploi – Investissements privés et publics sur trois ans, soit de 2008-2009 à 2010-2011

	Pacte pour l'emploi	Pacte pour l'emploi Plus	Total
Pilier I : Investir dans le potentiel des personnes	– Mise en place du programme Démarcheurs d'emplois – Intensification des interventions – mesures actives d'Emploi-Québec – Hausse des allocations d'aide à l'emploi – Mesures à l'intention des personnes handicapées – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME) – Bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail pour les personnes handicapées et les personnes immigrantes – Élargissement et bonification de la mesure Subventions salariales	– Bonification des allocations de formation d'Emploi-Québec – Bonification de la mesure Subventions salariales – Reconduction des mesures de soutien aux travailleurs du secteur forestier – Bonification de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA) – Élargissement à tous les secteurs d'activité du Programme de soutien aux travailleurs licenciés collectivement (PSTLC) – Intensification des interventions d'Emploi-Québec – Élargissement à tous les secteurs d'activité du Programme de soutien aux travailleurs âgés (PSTA)	
Sous-total : Pilier I	**261 M$**	**362 M$**	**623 M$**
Pilier II : Valoriser le travail	– Nouveau supplément à la prime au travail – Nouvelle prime au travail pour les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi – Pleine indexation de la déduction pour les travailleurs – Mise en place du programme Découvrir – Possibilité de versement par anticipation de la prime au travail pour les ménages sans enfants – Bonification du programme Alternative jeunesse – Mesures favorisant la retraite progressive	– Hausse du salaire minimum de 8,50 $ à 9,00 $ l'heure à compter du 1er mai 2009 – Ajustements de l'aide financière consentie par certaines mesures d'Emploi-Québec – Élargissement de l'admissibilité au supplément à la prime au travail pour les participants du programme Alternative jeunesse	
Sous-total : Pilier II	**106 M$**	**12 M$**	**118 M$**
Pilier III : Une main-d'œuvre mieux formée	– Mise sur pied des Mutuelles de formation – Augmentation de la formation en entreprise – Bonification du crédit d'impôt pour la formation de la main-d'œuvre – secteur manufacturier – Favoriser la reconnaissance des compétences	– Élargissement aux secteurs forestier et minier du crédit d'impôt remboursable pour la formation – Bonification de la participation financière du gouvernement au financement des projets de formation (MFOR-Entreprises) – Bonification de la participation financière du gouvernement au financement des projets de formation dans le cadre de projets économiques d'envergure – Mise en place d'une stratégie d'intervention proactive auprès des entreprises – Hausse des activités de concertation pour l'emploi – Élargissement à tous les secteurs d'activité de la mesure favorisant la retraite anticipée des travailleurs plus âgés (ARTT) – Bonification de la mesure Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ)	
Sous-total : Pilier III	**620 M$**	**144 M$**	**764 M$**
Pilier IV : Pacte régional	– Renforcement de l'offre régionale de services		
Sous-total : Pilier IV	**s.o.**	**s.o.**	**s.o.**
INVESTISSEMENTS TOTAUX	**987 M$**	**518 M$**	**1 505 M$**

- **Élargissement du crédit d'impôt remboursable pour la formation aux secteurs forestier et minier**

Afin d'encourager la formation des travailleurs, le gouvernement a annoncé, dans le budget 2009-2010, l'élargissement du crédit d'impôt pour la formation de la main-d'œuvre du secteur manufacturier aux entreprises des secteurs de la foresterie et de l'exploitation forestière, ainsi qu'aux entreprises des secteurs de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Cette modification a pour objectifs de :

— rehausser le niveau de productivité des entreprises de ces secteurs en favorisant une qualification accrue de leurs travailleurs, ce qui permet une intégration plus rapide des nouvelles technologies et des nouveaux procédés dans le processus de production;

— compenser en partie les entreprises pour les coûts supplémentaires encourus lors de périodes de formation.

Le crédit d'impôt se calcule en appliquant un taux de 30 % aux dépenses de formation engagées avant 2012. Ces dépenses comprennent des frais de formation externe ainsi qu'une portion ou la totalité des salaires versés aux employés durant la formation.

- **État de situation**

Cette aide fiscale profitera particulièrement aux PME ayant moins de 1 million de dollars de masse salariale, lesquelles représentent 94 % des sociétés de ces secteurs. Celles-ci auront pleinement accès au crédit d'impôt, alors que les plus grandes entreprises devront d'abord répondre à leur obligation prévue en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (aussi appelée « Loi du 1 % ») avant de bénéficier de l'aide fiscale.

Il est prévu que cet élargissement profitera à environ 3 000 sociétés employant près de 31 000 travailleurs.

❑ Crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles

À l'occasion de l'énoncé économique du 14 janvier 2009, le gouvernement a introduit un crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles. Le crédit d'impôt est égal à 20 % des dépenses admissibles qui excèdent 7 500 $, sous réserve d'un crédit d'impôt maximal de 2 500 $. Il est en vigueur pour l'année 2009.

— L'objectif du crédit d'impôt est de stimuler l'économie en soutenant l'emploi dans le secteur de la construction résidentielle, et ce, en favorisant la réalisation de travaux de rénovation importants sur la résidence principale.

— Il est prévu qu'environ 170 000 ménages s'en prévaudront pour un allégement fiscal de 250 millions de dollars (moyenne de 1 470 $ par ménage bénéficiaire). De plus, il devrait permettre de soutenir 3 milliards de dollars de travaux de rénovation, de maintenir l'emploi de 25 000 travailleurs dans le secteur de la construction et de créer 2 000 nouveaux emplois.

Il y a lieu de rappeler également que, lors de son budget du 27 janvier 2009, le gouvernement fédéral a annoncé un crédit d'impôt non remboursable pour la rénovation domiciliaire. Le crédit d'impôt fédéral est complémentaire au crédit d'impôt québécois.

Par ailleurs, le ministère des Finances a mis en ligne sur son site Internet un calculateur qui permet à un ménage d'évaluer le montant des crédits d'impôt fédéral et provincial auquel il pourrait avoir droit, compte tenu de sa situation familiale, de son revenu familial ainsi que du type et du coût des travaux envisagés ou réalisés.

■ État de situation

Depuis le début de l'année, les indicateurs montrent une hausse de l'activité dans le secteur de la rénovation domiciliaire.

— Selon les données compilées par l'Institut de la statistique du Québec au cours des deux premiers trimestres de 2009, les dépenses de rénovation domiciliaire au Québec ont crû de 14,7 %, comparativement à la même période de l'année précédente.

— La dépense relative aux mêmes trimestres avait crû au taux annuel moyen de 3,1 % entre 2005 et 2008.

Les statistiques relatives à l'utilisation du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire seront disponibles lorsque Revenu Québec aura complété le traitement des déclarations de revenus 2009, soit à l'automne 2010.

❑ Mesures d'allégement pour les régimes complémentaires de retraite

Le 14 janvier 2009, le gouvernement du Québec a annoncé cinq mesures afin de limiter l'impact de la crise financière sur les régimes complémentaires de retraite. Ces mesures sont applicables pour une durée de trois ans depuis le 31 décembre 2008, soit :

1) *Application, au 31 décembre 2008, des nouvelles normes de l'Institut canadien des actuaires.*

   — Ces nouvelles normes devraient permettre la réduction de la valeur des engagements (passif) des régimes de retraite de 3 % à 5 % en moyenne.

2) *Consolidation des déficits de solvabilité.*

   — Cette mesure permettra de ramener l'ensemble des déficits, nouveaux et existants au moment de l'évaluation actuarielle, à un seul déficit, réduisant ainsi la cotisation exigée (à l'exception du déficit résultant d'une modification intervenue après le 30 décembre 2008).

3) *Allongement de la période d'amortissement du déficit de solvabilité de cinq ans à dix ans.*

4) *Lissage de l'actif du régime sur une période maximale de cinq ans, en ce qui concerne l'évaluation sur base de solvabilité.*

   — Dans le contexte actuel, cette mesure aura pour effet d'augmenter l'actif pris en compte à la date de l'évaluation actuarielle, ce qui réduira le déficit du régime.

5) *Sécurisation des rentes des retraités lors de la terminaison d'un régime de retraite en raison de la faillite de l'employeur et de son incapacité à payer le déficit.* Pour appliquer cette mesure de protection pour les retraités, la Régie des rentes du Québec :

   — offrira aux retraités la possibilité de prendre en charge la gestion de leurs actifs et le paiement de leurs rentes plutôt que de procéder à l'achat de leurs rentes auprès d'un assureur;

   — devra gérer ces actifs selon une politique de placement « prudente », visant à bonifier le niveau de la rente des retraités;

   — assurera aux retraités le niveau de la rente constaté lors de la prise en charge de leurs actifs, en tenant compte des cotisations qui auraient été payables si l'employeur ne s'était pas prévalu des mesures d'allégement;

   — mettra fin à la gestion des actifs des retraités au moment opportun.

■ État de situation

Toutes les mesures d'allégement seront mises en application prochainement.

- Le 15 janvier 2009, l'Assemblée nationale a adopté la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi.
- Le gouvernement a publié, le 6 mai 2009, pour consultation, le projet de règlement qui prévoit les modalités d'application des nouvelles mesures d'allégement au financement des régimes privés. La publication finale de ce règlement est prévue à l'automne 2009.

❑ Mesures pour le secteur forestier

La détérioration de la situation économique a affecté le secteur forestier qui était déjà fragilisé par une restructuration majeure en cours depuis plusieurs années.

Afin d'aider ce secteur à traverser cette période difficile, le gouvernement a bonifié son Plan de soutien au secteur forestier à l'occasion du budget 2009-2010 par :

- des mesures de soutien au développement forestier (66 millions de dollars);
- des mesures de soutien aux travailleurs (34 millions de dollars).

Ces efforts permettent d'appuyer le secteur forestier et d'assurer sa pérennité en misant sur la régénération des forêts, le développement de produits à forte valeur ajoutée et l'amélioration de la formation des travailleurs.

TABLEAU 17

Mesures de soutien au secteur forestier annoncées dans le budget 2009-2010
(en millions de dollars)

	2009	2010	Total
Assurer la régénération des forêts			
– Bonification du Programme d'investissements sylvicoles	22,0	—	**22,0**
– Financement de la production de plants forestiers	25,6	—	**25,6**
– Aide à l'entretien des chemins forestiers dans les zecs	1,0	1,0	**2,0**
Développer de nouveaux marchés pour le secteur forestier			
– Développement de produits à forte valeur ajoutée	10,0	5,0	**15,0**
– Programme de certification forestière pour les propriétaires privés	0,5	0,5	**1,0**
Sous-total – Soutenir le développement forestier	**59,1**	**6,5**	**65,6**
Pacte pour l'emploi : mesures de soutien aux travailleurs forestiers	**17,5**	**16,6**	**34,1**
TOTAL	**76,6**	**23,1**	**99,7**

Plan de soutien au secteur forestier

Le budget 2005-2006 a annoncé la mise en place des premières mesures du Plan de soutien au secteur forestier. Celles-ci visaient principalement à donner suite aux recommandations de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise en matière de gestion forestière et à mettre en place des mesures de soutien aux entreprises et aux travailleurs du secteur.

Le budget 2006-2007 est venu bonifier ce soutien par un programme de prêts et de garanties de prêt, par des mesures fiscales en appui aux entreprises et aux exploitants de forêt privée, par des mesures visant la réduction des coûts d'opération, par l'augmentation des investissements sylvicoles et par une aide accrue aux travailleurs.

Par la suite, en octobre 2006, une série de mesures, portant sur les mêmes cibles, a bonifié le plan de soutien.

Plus récemment, le budget 2009-2010 a annoncé des mesures visant le soutien au développement forestier, ainsi que des mesures d'appui aux travailleurs affectés par la crise actuelle. De plus, dans la foulée des travaux du comité mixte fédéral-Québec, le gouvernement fédéral injectera 117,4 millions de dollars sur deux ans au financement des travaux sylvicoles, au maintien de l'accessibilité aux territoires du domaine de l'État à vocation faunique et multiressources ainsi qu'en appui au programme de traçabilité des produits du bois.

Ces derniers efforts ont permis la hausse de l'enveloppe destinée au secteur forestier qui, combinée aux récents apports du gouvernement fédéral, ont porté l'aide destinée au secteur forestier à 1,8 milliard de dollars.

– Au 31 août 2009, 1,4 milliard de dollars a été dépensé ou engagé en vertu du plan de soutien, ce qui représente près de 80 % de l'enveloppe totale prévue.

Le secteur forestier joue toujours un rôle clé dans l'économie du Québec, notamment en région. En effet, près de 70 000 emplois sont directement liés à ce secteur.

De plus, les efforts de modernisation font en sorte qu'aujourd'hui les produits à forte valeur ajoutée deviennent de plus en plus importants au sein de l'industrie, occupant maintenant près de la moitié des emplois manufacturiers du secteur.

■ État de situation

Les investissements additionnels de 22 millions de dollars dans le Programme d'investissements sylvicoles permettent de réaliser des travaux en forêt (reboisement, production de plants, débroussaillage, etc.) pour un total de 42 millions de dollars en 2009. Cette mesure mobilise ainsi 2 000 emplois dans les régions fortement touchées par la crise forestière.

De plus, la somme de 25,6 millions de dollars accordée pour la production de plants, dans le but d'atteindre le plein boisement des forêts du Québec, permet entre autres d'ensemencer 85 millions de plants qui seront disponibles pour les saisons 2010 et 2011.

En totalité, en 2009, près de 155 millions de plants sont mis en terre dans les forêts québécoises grâce, notamment, au Programme d'investissements sylvicoles québécois et à l'apport du gouvernement fédéral. Ces travaux sylvicoles assurent la pérennité de la forêt québécoise et permettent une exploitation durable de cette richesse collective.

❑ Bonifier les aides fiscales au secteur culturel

Des modifications ont été apportées aux crédits d'impôt destinés aux entreprises du milieu culturel afin de les aider à faire face à la conjoncture économique difficile.

■ Crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise

À l'occasion de l'énoncé économique du 14 janvier 2009, plusieurs modifications ont été apportées au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise :

- hausse des taux de base de 29,1667 % et de 39,375 % à 35 % et à 45 % respectivement;
- introduction d'une bonification de 10 % pour les productions ne bénéficiant pas d'une aide financière publique;
- élimination du plafond de 2 187 500 $ limitant le montant du crédit d'impôt octroyé.

Ces modifications ont pour but de maintenir la compétitivité du régime fiscal du Québec et de permettre aux producteurs privés d'augmenter leurs activités de tournage en sol québécois. Ce crédit d'impôt apporte un soutien financier annuel d'environ 100 millions de dollars à plus de 450 productions.

■ Crédits d'impôt pour la production de spectacles et d'enregistrements sonores

Dans le cadre du budget 2009-2010, des améliorations ont également été apportées aux crédits d'impôt pour la production de spectacles et pour la production d'enregistrements sonores :

- hausse du taux du crédit d'impôt de 29,1667 % à 35 %;
- augmentation du plafond des dépenses de main-d'œuvre de 45 % à 50 % des frais de production;
- abolition du plafond limitant le montant du crédit d'impôt demandé.

Ces améliorations permettront aux entreprises visées de mieux répondre aux défis posés par les nouveaux modes de distribution de la musique et de la chanson. Environ 100 entreprises bénéficient de ces aides fiscales.

■ Crédit d'impôt pour services de production cinématographique

Lors de la publication d'un bulletin d'information le 12 juin 2009, des bonifications ont été introduites au crédit d'impôt pour services de production cinématographique. Cette aide fiscale a pour but d'encourager les producteurs étrangers à choisir le Québec comme lieu de tournage.

— Les bonifications ont permis au Québec d'élargir l'assiette du crédit d'impôt et de concurrencer les juridictions offrant des aides semblables.

■ État de situation

À ce jour, les améliorations apportées au crédit d'impôt pour la production de spectacles et pour la production d'enregistrements sonores ont contribué à la réalisation de 30 prestations ayant engendré des dépenses de production admissibles à l'aide fiscale de près de 5 millions de dollars.

Les modifications au crédit d'impôt pour la production cinématographique ont permis à 74 productions de profiter d'une aide fiscale majorée. Ces productions ont nécessité des dépenses de tournage s'élevant à 118,9 millions de dollars.

Les bonifications au crédit d'impôt pour services de production cinématographique ont bénéficié à deux productions étrangères ayant des dépenses de tournage de 5,5 millions de dollars.

2.3.2 Investir dans les infrastructures publiques

Afin de soutenir l'activité économique du Québec, le gouvernement a haussé, en janvier 2009, les investissements dans les infrastructures publiques de 10,9 %, soit 4,1 milliards de dollars, portant ainsi à 41,8 milliards de dollars le budget d'investissements prévus au Plan québécois des infrastructures 2008-2013.

En relançant ainsi les investissements dans les infrastructures, le gouvernement a posé un geste important pour soutenir l'économie du Québec et l'emploi.

De plus, ces investissements permettent de laisser en héritage :

- des hôpitaux plus fonctionnels disposant d'équipements à la fine pointe de la technologie;
- des routes en meilleure condition;
- des écoles plus accueillantes qui contribuent à favoriser la réussite scolaire;
- des réseaux d'aqueduc et d'égout développés dans une perspective de développement durable.

Il s'agit là d'éléments essentiels au développement d'une société moderne, performante et créatrice de richesse.

Plus précisément, par rapport aux investissements réalisés en 2007-2008, les liquidités additionnelles injectées dans l'économie cette année et l'an prochain atteindront 7,9 milliards de dollars :

- 4,4 milliards de dollars en 2009-2010;
- 3,5 milliards de dollars en 2010-2011.

■ État de situation

Le gouvernement effectue un suivi de l'état d'avancement des investissements réalisés dans l'ensemble des secteurs. En vertu de la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures, le Secrétariat du Conseil du trésor produira un rapport faisant état de l'utilisation des sommes approuvées pour 2008-2009. De plus, le gouvernement rendra public le Plan québécois des infrastructures 2009-2014.

2.3.3 Soutenir les ménages

❑ Protéger le pouvoir d'achat des ménages

À l'occasion de la mise à jour économique et financière de l'automne 2008 et de l'énoncé économique de janvier dernier, le gouvernement a annoncé une série de mesures pour protéger le pouvoir d'achat des ménages, soit :

- une hausse du salaire minimum de 0,50 $ l'heure le 1er mai 2009, pour le porter à 9,00 $ l'heure;
- une hausse de 1,58 % à 2,36 % du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers pour 2009;
- la pleine indexation de 2,36 % des prestations d'aide de dernier recours pour 2009, incluant celle des ménages aptes au travail;
- une hausse du Soutien aux enfants et de la Prime au travail.

■ État de situation

Un grand nombre de ménages bénéficient de ces mesures :

- 4,3 millions de ménages en raison de la hausse du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers;
- 334 000 ménages en raison de la pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours;
- 820 000 ménages en raison de la hausse du Soutien aux enfants et de la Prime au travail.

❑ Soutenir le revenu des ménages

Depuis le début de 2009, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures pour soutenir le revenu des ménages, soit :

- une hausse de 1 500 $ à 2 000 $, en 2009, du montant du crédit d'impôt pour revenus de retraite;
- une réduction de 25 % des retraits minimums des FERR en 2008;
- une bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants.

■ État de situation

Un grand nombre de ménages bénéficient de ces mesures :

— 350 000 ménages en raison de la bonification du crédit d'impôt pour revenus de retraite;

— 100 000 contribuables en raison de la mesure touchant les FERR;

— 100 000 familles en raison de la bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants.

❑ Construire des logements communautaires et rénover des logements sociaux

Afin d'offrir des logements abordables et de qualité aux ménages à faible revenu, le budget 2009-2010 a annoncé des investissements de 370 millions de dollars, soit :

— 200 millions de dollars pour la construction de 3 000 logements communautaires;

— 170 millions de dollars pour la rénovation et l'adaptation de domicile en 2009-2010 et 2010-2011.

Ces investissements portent à 27 000 l'objectif de construction de logements communautaires dans le cadre des programmes AccèsLogis Québec et Logement abordable Québec.

De plus, ils stimulent l'activité dans l'industrie de la construction et de la rénovation résidentielles.

■ État de situation

Le 3 septembre 2009, la Société d'habitation du Québec a signé deux ententes avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, soit :

— une entente qui prévoit une contribution fédérale de 57,6 millions de dollars, sur deux années, pour appuyer les interventions en matière de rénovation et d'adaptation de domicile;

— une entente qui prévoit une contribution fédérale de 326,7 millions de dollars, dont 171,1 millions de dollars pour la construction de logements abordables et 155,6 millions de dollars pour la rénovation et la modernisation du parc de logements sociaux existant (HLM).

Au 31 août 2009, sur les 27 000 logements communautaires prévus :

— 17 040 ont été livrés;

— 4 963 sont en voie de réalisation.

La Société d'habitation du Québec prévoit que la majorité des 27 000 logements communautaires seront livrés et prêts à être habités vers la fin de l'année 2011.

TABLEAU 18

Nombre de logements communautaires réalisés ou en voie de réalisation
(données au 31 août 2009)

	Logements			
	Livrés	**En voie de réalisation**	**Projets à venir**	**Total**
AccèsLogis Québec	8 865	4 535	4 754	18 154
Logement abordable Québec	8 175	428	243	8 846
TOTAL	**17 040**	**4 963**	**4 997**	**27 000**

2.3.4 Réduire le fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement

Le gouvernement a annoncé, à l'occasion du budget 2007-2008, l'élimination de la taxe sur le capital d'ici 2011 pour l'ensemble des sociétés au Québec.

— En janvier dernier, le taux général de la taxe est passé de 0,36 % à 0,24 %. Il passera ensuite de 0,24 % à 0,12 % le 1er janvier 2010 et sera nul le 1er janvier 2011.

De plus, le gouvernement a réduit, lors du budget 2009-2010, le fardeau fiscal des sociétés de 87 millions de dollars en prenant les mesures suivantes :

— réduction de l'impôt à payer des PME par la hausse de 400 000 $ à 500 000 $ du montant de revenu admissible au taux réduit d'imposition pour les petites entreprises;

— prolongation de l'amortissement accéléré, selon la méthode linéaire, au taux de 50 % pour les investissements en matériel de fabrication et de transformation effectués en 2010 et 2011;

— mise en place de l'amortissement accéléré au taux de 100 % pour le matériel informatique acquis avant le 1er février 2011.

Il s'agit de mesures concrètes pour stimuler l'investissement dont les entreprises peuvent bénéficier immédiatement.

■ État de situation

Plus de 70 000 entreprises bénéficieront des mesures du budget 2009-2010 au cours des deux prochaines années.

Grâce à la baisse du taux de la taxe sur le capital, les entreprises québécoises versant encore une taxe sur le capital bénéficieront de liquidités additionnelles s'élevant à 299 millions de dollars en 2009 et à 673 millions de dollars en 2010.

TABLEAU 19

Élimination de la taxe sur le capital – Impact des baisses de taux(1)
(en millions de dollars)

	Injection de liquidités dans l'économie		
	2009	**2010**	**Total**
Baisse de taux au 1er janvier 2009	299	299	598
Baisse de taux au 1er janvier 2010	—	374	374
TOTAL	**299**	**673**	**972**

(1) Selon le calendrier prévu d'élimination de la taxe sur le capital d'ici le 1er janvier 2011.

2.3.5 Préparer le Québec pour la relance de l'économie

Pour préparer l'avenir du Québec, le gouvernement a mis en place plusieurs initiatives afin :

- d'appuyer les entreprises technologiques;
- de faire du Nord québécois un espace de développement durable;
- de stimuler l'exploration gazière au Québec;
- de devenir un leader de la protection de l'environnement et des technologies environnementales.

❑ Investissement de 825 millions de dollars pour le financement dans le nouveau fonds Teralys Capital

À l'occasion du budget 2009-2010, le gouvernement du Québec a annoncé, en collaboration avec ses partenaires, la mise sur pied d'un fonds d'une capitalisation initiale de 700 millions de dollars (Teralys Capital) pour financer des fonds de capital de risque et de croissance.

La contribution des différents partenaires à la capitalisation initiale de Teralys Capital est la suivante :

- 200 millions de dollars du gouvernement du Québec (par l'entremise d'Investissement Québec);
- 250 millions de dollars du FSTQ;
- 250 millions de dollars de la CDPQ.

Il est prévu qu'un apport supplémentaire de 125 millions de dollars proviendra d'autres partenaires privés pour atteindre une capitalisation totale de 825 millions de dollars.

■ État de situation

Le 27 avril dernier, le gouvernement et ses partenaires annonçaient la création de Teralys Capital.

En accord avec les meilleures pratiques de l'industrie, le fonds sera géré par un gestionnaire privé et indépendant, M. Jacques Bernier, un gestionnaire reconnu de l'industrie québécoise du capital de risque.

À la suite d'un décret adopté le 2 septembre dernier, le gouvernement a engagé 200 millions de dollars dans le fonds.

Teralys Capital est actuellement opérationnel et, d'ici les cinq prochaines années, il aura investi dans 15 à 20 fonds de capital de risque. Les investissements de la majorité de ces fonds viseront les créneaux québécois d'excellence technologique présents et en devenir.

GRAPHIQUE 39

Structure de financement de Teralys Capital

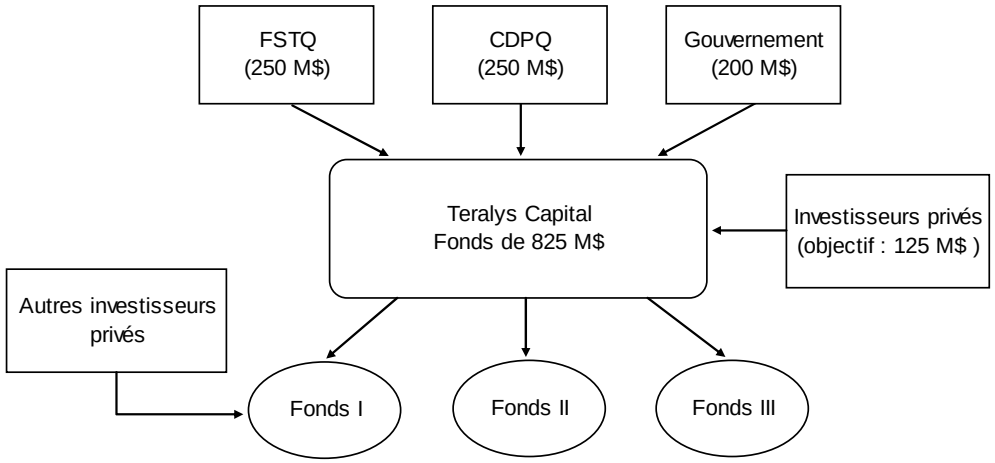

❑ Fonds d'amorçage de 125 millions de dollars

À l'occasion du budget 2009-2010, le gouvernement a annoncé la création de trois fonds d'amorçage totalisant 125 millions de dollars.

Les fonds seront capitalisés de la façon suivante :

— 50 millions de dollars du gouvernement du Québec (par l'entremise d'Investissement Québec);

— 33 millions de dollars du FSTQ;

— 17 millions de dollars du FIER Partenaires;

— 25 millions de dollars d'investisseurs privés.

Ces fonds, gérés en mode privé dans le cadre d'une société en commandite, auront pour mission exclusive d'investir dans l'amorçage d'entreprises technologiques basées au Québec. Un processus d'appel d'offres est prévu pour sélectionner les gestionnaires de ces fonds.

GRAPHIQUE 40

Illustration de la structure d'un fonds d'amorçage

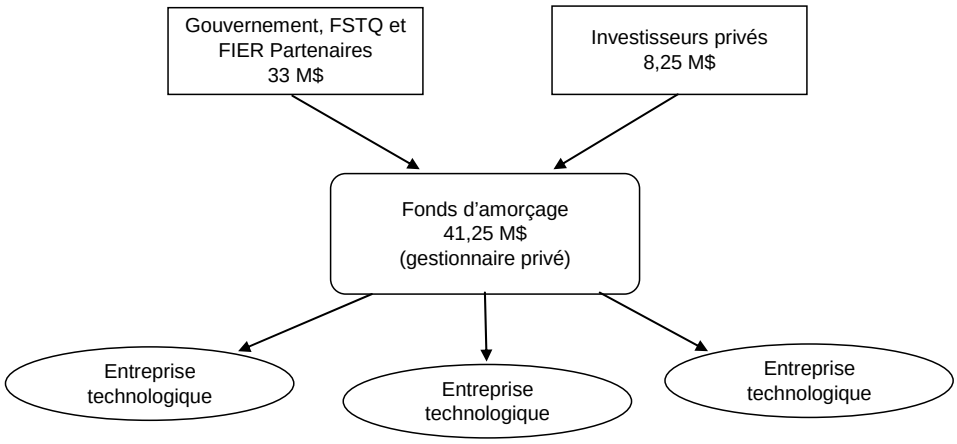

■ État de situation

Le processus d'appel de propositions pour la sélection des fonds et des gestionnaires a été lancé le 14 septembre 2009.

Le processus de sélection sera mené par un comité indépendant composé d'experts et présidé par M. Martin Godbout, l'ancien président et chef de la direction de Génome Canada.

Les gestionnaires de fonds intéressés ont jusqu'au 30 octobre 2009 pour déposer une proposition complète. Le gouvernement vise à ce que les fonds soient opérationnels au début de 2010.

❑ Congé d'impôt sur le revenu favorisant la commercialisation d'une propriété intellectuelle

À l'occasion du budget 2009-2010, le gouvernement a instauré un congé d'impôt sur le revenu d'une durée de dix ans pour les nouvelles sociétés qui commercialisent une propriété intellectuelle émanant de la recherche publique. Pour bénéficier de cette aide, une nouvelle société devra être mise sur pied avant le 1er avril 2014.

Ce congé d'impôt a été mis en place afin de contribuer à la création d'entreprises dérivées du milieu universitaire tout en :

- favorisant une meilleure éclosion de la recherche publique;
- encourageant l'entrepreneuriat au Québec par la création de nouvelles entreprises;
- aidant à la rétention de la propriété intellectuelle au Québec;
- facilitant l'accès au financement de ces entreprises;
- permettant aux universités et aux centres de recherche publics admissibles de bénéficier davantage de la commercialisation des fruits de leurs recherches.

Le congé d'impôt sur le revenu fait partie intégrante de la nouvelle Stratégie biopharmaceutique québécoise. Cette stratégie est pourvue d'une enveloppe de 122 millions de dollars entièrement dédiée au développement de l'ensemble des entreprises du milieu.

■ État de situation

D'ici 2015, ce congé vise à soutenir 200 nouvelles entreprises. Pour bénéficier de cette aide, ces entreprises devront détenir une attestation du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Les travaux nécessaires à l'identification des propriétés intellectuelles prometteuses, d'une part, et à la création et à l'organisation de nouvelles sociétés, d'autre part, permettront de concrétiser plusieurs projets au cours des prochains mois.

❑ Développer le Nord québécois

Le gouvernement du Québec s'est engagé à mettre en valeur l'immense potentiel de développement du Nord québécois pour en faire un nouvel espace de développement durable.

À l'occasion du budget 2009-2010, plusieurs mesures structurantes visant à accélérer les projets de développement du Nord québécois ont été annoncées en ce sens.

— Entre autres, le gouvernement a annoncé la construction d'une route vers les monts Otish, de même que des travaux d'amélioration et de réfection de la route 389 reliant Baie-Comeau et Fermont, ainsi que des travaux d'amélioration et de réfection des aéroports nordiques. Ces travaux représenteront des investissements de 347 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

■ État de situation

Les travaux visant les infrastructures aéroportuaires dans le Nord québécois ont débuté cet été et permettront l'amélioration des aéroports nordiques dont Puvirnituq. L'an prochain, les travaux se poursuivront et d'autres aéroports seront visés.

En ce qui concerne la route des monts Otish, des études sont en cours pour élaborer le tracé préliminaire.

L'amélioration des infrastructures dans le Nord québécois permettra de mieux desservir les populations éloignées et, ainsi, favorisera le développement économique de ces régions.

❑ Stimuler l'exploration gazière

Le potentiel intéressant des shales gazéifères dans les basses terres du Saint-Laurent est maintenant reconnu par l'industrie. Il reste néanmoins beaucoup d'études à réaliser pour mieux connaître les caractéristiques géologiques du territoire et les conditions d'exploitation.

Par ailleurs, la mise en valeur des shales gazéifères dans les basses terres du Saint-Laurent nécessite des investissements de plusieurs millions de dollars qui engendrent des retombées économiques importantes pour le Québec. Or, la baisse des prix des hydrocarbures et la crise financière ont un impact sur la rentabilité des projets d'exploration, ce qui amène les entreprises à revoir à la baisse leurs projets d'investissements.

C'est pourquoi, dans le budget 2009-2010, le gouvernement a mis en place des mesures afin de favoriser la poursuite des activités d'exploration, dont un programme d'acquisition de connaissances géoscientifiques et un congé de redevances pour cinq ans.

Ainsi, le gouvernement souhaite améliorer la connaissance des bassins géologiques du Québec afin de maintenir le niveau d'intérêt au regard de l'exploration et de susciter la venue de nouveaux joueurs. De plus, il entend soutenir les sociétés d'exploration pour traverser cette période difficile. En 2009, des sommes de l'ordre de 3,0 millions de dollars seront injectées dans l'économie pour stimuler l'exploration gazière au Québec.

■ État de situation

Le 8 septembre 2009, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a accordé un premier contrat pour la réalisation d'un levé magnétique aéroporté. Les travaux seront réalisés, cet automne, dans l'axe de la vallée du Saint-Laurent entre Montmagny (limite nord-est) et la frontière des États-Unis (limite sud-ouest). Ces travaux permettront d'améliorer les connaissances des formations et des structures géologiques sur un territoire d'environ 30 000 kilomètres carrés.

La récession a ralenti les travaux d'exploration visant la mise en valeur des shales gazéifères, ce qui explique que le nombre de projets pouvant bénéficier du congé de redevances a été révisé à la baisse en 2009.

Toutefois, l'intérêt à l'égard de ce type de production au Québec est encore grand, si bien que la superficie de permis pour la recherche de pétrole et de gaz naturel a augmenté de 30 % par rapport à juillet 2008, atteignant ainsi 10 millions d'hectares en septembre 2009.

❑ Développement des technologies de l'énergie verte

L'innovation en matière de technologies de l'énergie verte peut à la fois permettre d'améliorer notre performance environnementale et de renforcer notre économie. Afin de profiter des occasions d'affaires créées par le virage environnemental mondial, le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2009-2010, la mise en place d'un programme d'aide au développement des technologies de l'énergie verte.

Ce programme vise concrètement des technologies telles que les éoliennes et les hydroliennes, l'énergie solaire et la géothermie, l'hydrogène, les bioénergies et les technologies liées aux véhicules électriques.

■ État de situation

Le programme a été mis en place en août 2009 et suscite beaucoup d'intérêt auprès des entreprises impliquées dans le domaine des technologies vertes. Plusieurs projets sont présentement en analyse.

❑ Accélération de la modernisation des barrages publics

En 2005, le gouvernement avait annoncé la mise en œuvre d'un plan de mise aux normes des barrages de l'État afin de mieux protéger les populations et les infrastructures contre les inondations et en cas de risque de rupture de barrages.

Dans le cadre du dernier budget, le gouvernement a annoncé une accélération des investissements dans certains grands barrages gouvernementaux.

D'ici 2015, la réalisation des travaux requis permettra d'assurer la sécurité de quelque 150 barrages face aux évènements climatiques extrêmes.

■ État de situation

Environ 25 projets de construction sont présentement en cours dans plusieurs régions du Québec, notamment dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, des Laurentides et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, ces travaux représentent des investissements de 22 millions de dollars en 2009-2010.

2.4 Les actions du gouvernement depuis 2003 contribuent à soutenir l'économie

En plus des mesures du plan d'action, les réductions du fardeau fiscal consenties par les gouvernements au cours des dernières années soutiennent les consommateurs et les entreprises.

2.4.1 Les allégements fiscaux accordés aux particuliers depuis 2003

Les allégements fiscaux accordés depuis 2003 augmentent le revenu des ménages de 5,4 milliards de dollars en 2009 en raison, notamment :

- de la baisse d'impôt de 950 millions de dollars au 1er janvier 2008;
- de la mise en place du Soutien aux enfants en 2005;
- de l'introduction de la Prime au travail en 2005.

❑ Une hausse notable du revenu disponible

De 2003 à 2009, si on considère l'ensemble des mesures mises en œuvre, tant par le gouvernement du Québec que par le gouvernement fédéral, la hausse du revenu disponible des ménages est considérable.

■ Couple ayant deux enfants

Pour un couple ayant deux enfants, l'augmentation du revenu disponible en 2009 par rapport à 2003 est de :

— 6 454 $, soit une hausse de 32,4 %, s'il n'y a aucun salaire;

— 10 158 $, soit une hausse de 35,6 %, si le salaire est de 25 000 $;

— 5 851 $, soit une hausse de 14,7 %, si le salaire est de 50 000 $;

— 7 148 $, soit une hausse de 13,8 %, si le salaire est de 75 000 $;

— 6 359 $, soit une hausse de 9,8 %, si le salaire est de 100 000 $.

TABLEAU 20

Revenu disponible(1) en 2003 et en 2009 d'un couple ayant deux enfants(2) – incluant l'impact des mesures québécoises et fédérales

Revenu de travail du ménage	Revenu disponible		Variation de 2003 à 2009		
	2003	2009	Impact des mesures québécoises(3)	Total : Québec et fédéral(4)	
	($)	($)	($)	($)	(%)
Aucun	19 895	26 349	2 883	6 454	32,4
15 000	23 795	33 677	5 381	9 883	41,5
25 000	28 499	38 657	4 813	10 158	35,6
30 000	30 594	40 260	3 984	9 666	31,6
40 000	34 580	41 977	2 440	7 397	21,4
50 000	39 874	45 725	1 906	5 851	14,7
60 000	44 845	51 046	2 198	6 201	13,8
75 000	51 934	59 082	2 648	7 148	13,8
100 000	64 717	71 076	1 918	6 359	9,8
125 000	77 780	84 340	1 918	6 560	8,4

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Pour ce ménage, le revenu disponible est égal à la somme du revenu de travail du chef du ménage, des paiements de transferts et des crédits d'impôt remboursables, moins les impôts sur le revenu et les cotisations obligatoires payées par le salarié (Régime de rentes du Québec, Assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale et Régime public d'assurance médicaments) moins les frais de garde. Le revenu disponible tient compte des régimes québécois et fédéral.

(2) Couple ayant deux enfants âgés de 2 et 3 ans et ayant un revenu de travail.

(3) Incluant les allégements fiscaux et les variations dans les paiements de transferts aux particuliers.

(4) Incluant les variations dans les cotisations des travailleurs.

Source : *Calculateur du revenu disponible*, site Internet du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

■ Famille monoparentale

Pour une famille monoparentale ayant un enfant, l'augmentation du revenu disponible en 2009 par rapport à 2003 est de :

- 2 923 $, soit une hausse de 22,2 %, s'il n'y a aucun salaire;
- 5 131 $, soit une hausse de 21,1 %, si le salaire est de 25 000 $;
- 3 921 $, soit une hausse de 11,0 %, si le salaire est de 50 000 $;
- 4 727 $, soit une hausse de 9,7 %, si le salaire est de 75 000 $;
- 4 330 $, soit une hausse de 7,0 %, si le salaire est de 100 000 $.

TABLEAU 21

Revenu disponible(1) en 2003 et en 2009 d'une famille monoparentale ayant un enfant(2) – incluant l'impact des mesures québécoises et fédérales

Revenu de travail du ménage	Revenu disponible		Variation de 2003 à 2009		
	2003	2009	Impact des mesures québécoises(3)	Total : Québec et fédéral(4)	
	($)	($)	($)	($)	(%)
Aucun	13 141	16 064	1 610	2 923	22,2
15 000	19 417	24 150	2 758	4 733	24,4
25 000	24 341	29 472	2 035	5 131	21,1
30 000	26 320	31 483	1 969	5 163	19,6
40 000	30 056	34 904	1 716	4 848	16,1
50 000	35 648	39 569	1 576	3 921	11,0
60 000	40 949	45 090	1 788	4 141	10,1
75 000	48 699	53 426	1 996	4 727	9,7
100 000	62 108	66 437	1 699	4 330	7,0
125 000	75 203	79 819	1 699	4 616	6,1

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Pour ce ménage, le revenu disponible est égal à la somme du revenu de travail du ménage, des paiements de transferts et des crédits d'impôt remboursables, moins les impôts sur le revenu et les cotisations obligatoires payées par le salarié (Régime de rentes du Québec, Assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale et Régime public d'assurance médicaments) moins les frais de garde. Le revenu disponible tient compte des régimes québécois et fédéral.
(2) Famille monoparentale ayant un enfant âgé de 3 ans.
(3) Incluant les allégements fiscaux et les variations dans les paiements de transferts aux particuliers.
(4) Incluant les variations dans les cotisations des travailleurs.
Source : *Calculateur du revenu disponible*, site Internet du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

■ Couple sans enfants

Pour un couple sans enfants, l'augmentation du revenu disponible en 2009 par rapport à 2003 est de :

— 840 $, soit une hausse de 8,0 %, s'il n'y a aucun salaire;

— 2 348 $, soit une hausse de 10,5 %, si le salaire est de 25 000 $;

— 2 221 $, soit une hausse de 6,2 %, si le salaire est de 50 000 $;

— 3 357 $, soit une hausse de 6,7 %, si le salaire est de 75 000 $;

— 3 684 $, soit une hausse de 5,8 %, si le salaire est de 100 000 $.

TABLEAU 22

Revenu disponible(1) en 2003 et en 2009 d'un couple sans enfants(2) – incluant l'impact des mesures québécoises et fédérales

Revenu de travail du ménage	Revenu disponible		Variation de 2003 à 2009		
	2003	2009	Impact des mesures québécoises(3)	Total : Québec et fédéral(4)	
	($)	($)	($)	($)	(%)
Aucun	10 552	11 392	776	840	8,0
15 000	14 959	18 190	794	3 230	21,6
25 000	22 388	24 736	388	2 348	10,5
30 000	24 890	27 360	1 025	2 470	9,9
40 000	29 720	32 449	1 328	2 730	9,2
50 000	35 883	38 103	1 231	2 221	6,2
60 000	41 813	44 224	1 463	2 410	5,8
75 000	50 103	53 460	2 063	3 357	6,7
100 000	63 675	67 360	2 175	3 684	5,8
125 000	76 738	80 932	2 175	4 194	5,5

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Pour ce ménage, le revenu disponible est égal à la somme du revenu de travail du chef du ménage, des paiements de transferts et des crédits d'impôt remboursables, moins les impôts sur le revenu et les cotisations obligatoires payées par le salarié (Régime de rentes du Québec, Assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale et Régime public d'assurance médicaments). Le revenu disponible tient compte des régimes québécois et fédéral.
(2) Couple sans enfants et ayant un revenu de travail.
(3) Incluant les allégements fiscaux et les variations dans les paiements de transferts aux particuliers.
(4) Incluant les variations dans les cotisations des travailleurs.
Source : *Calculateur du revenu disponible*, site Internet du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

■ Personne vivant seule

Pour une personne vivant seule, l'augmentation du revenu disponible en 2009 par rapport à 2003 est de :

— 535 $, soit une hausse de 7,7 %, s'il n'y a aucun salaire;

— 1 035 $, soit une hausse de 5,3 %, si le salaire est de 25 000 $;

— 1 657 $, soit une hausse de 4,9 %, si le salaire est de 50 000 $;

— 2 794 $, soit une hausse de 5,8 %, si le salaire est de 75 000 $;

— 3 121 $, soit une hausse de 5,1 %, si le salaire est de 100 000 $.

TABLEAU 23

Revenu disponible(1) en 2003 et en 2009 d'une personne vivant seule(2) – incluant l'impact des mesures québécoises et fédérales

Revenu de travail du ménage	Revenu disponible		Variation de 2003 à 2009		
	2003	2009	Impact des mesures québécoises(3)	Total : Québec et fédéral(4)	
	($)	($)	($)	($)	(%)
Aucun	6 952	7 487	503	535	7,7
15 000	13 543	15 441	506	1 897	14,0
25 000	19 691	20 726	488	1 035	5,3
30 000	22 450	24 002	866	1 552	6,9
40 000	27 477	29 475	984	1 998	7,3
50 000	33 640	35 297	944	1 657	4,9
60 000	39 571	41 418	1 176	1 847	4,7
75 000	47 860	50 654	1 776	2 794	5,8
100 000	61 432	64 554	1 888	3 121	5,1
125 000	74 495	78 126	1 888	3 631	4,9

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Pour ce ménage, le revenu disponible est égal à la somme du revenu de travail du ménage, des paiements de transferts et des crédits d'impôt remboursables, moins les impôts sur le revenu et les cotisations obligatoires payées par le salarié (Régime de rentes du Québec, Assurance-emploi, Régime québécois d'assurance parentale et Régime public d'assurance médicaments). Le revenu disponible tient compte des régimes québécois et fédéral.
(2) Personne vivant seule qui ne partage pas un logement.
(3) Incluant les allégements fiscaux et les variations dans les paiements de transferts aux particuliers.
(4) Incluant les variations dans les cotisations des travailleurs.
Source : *Calculateur du revenu disponible*, site Internet du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

❑ Une réduction importante de l'écart de fardeau fiscal par rapport aux autres provinces

La réduction du fardeau fiscal depuis 2003 a amélioré la compétitivité du régime fiscal québécois. Aujourd'hui, les Québécois ne sont plus les contribuables les plus imposés en Amérique du Nord.

— En six ans, l'écart de fardeau fiscal entre le Québec et les autres provinces a diminué de 40 %, passant de 2,1 milliards de dollars en 2003 à 1,3 milliard de dollars en 2009.

— En 2009, trois provinces — la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba — ont un fardeau fiscal plus élevé que le Québec à l'impôt sur le revenu des particuliers.

TABLEAU 24

Impôt des particuliers
Écart de fardeau fiscal entre le Québec et les autres provinces en appliquant la structure de taxation des autres provinces au Québec(1)
(en millions de dollars)

	2003	2008(2)	2009(2)
Écart Québec – autres provinces(3)			
Alberta	4 449	3 589	5 127
Colombie-Britannique	3 569	3 292	3 109
Ontario	5 642	2 735	2 648
Saskatchewan	2 394	2 535	2 645
Terre-Neuve-et-Labrador	– 965	109	760
Nouveau-Brunswick	1 701	– 341	289
Manitoba	692	– 702	– 856
Île-du-Prince-Édouard	1 063	– 832	– 1 123
Nouvelle-Écosse	664	– 898	– 1 083
Écart moyen	***2 134***	***1 054***	***1 280***
ÉCART PAR RAPPORT À 2003 (%)		**– 50,6**	**– 40,0**

(1) En prenant en considération les contributions-santé et les mesures d'aide aux familles (par exemple, les allocations familiales et les crédits d'impôt remboursables).
(2) En prenant en considération les mesures des budgets 2008-2009 et 2009-2010 du Québec, du gouvernement fédéral et des autres provinces, ainsi que les énoncés économiques publiés à l'automne 2008.
(3) L'abattement du Québec de 16,5 % est retranché de l'écart de fardeau fiscal.

2.4.2 Une amélioration de la compétitivité des entreprises québécoises

En considérant l'ensemble des allégements accordés depuis 2003, les entreprises bénéficieront d'une réduction de leur fardeau fiscal de près de 2 milliards de dollars en 2011-2012, soit une baisse de 20 %.

— Ces mesures stimulent l'investissement et améliorent la productivité des entreprises québécoises, notamment, en raison de l'élimination de la taxe sur le capital.

TABLEAU 25

Réduction du fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement
(en millions de dollars)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Élimination de la taxe sur le capital					
Élimination de la taxe sur le capital au 31 décembre 2010	– 749	– 976	– 1 275	– 1 649	– 2 036
Élimination en 2008 de la taxe sur le capital pour les sociétés manufacturières	—	– 220	– 225	– 92	—
Sous-total	**– 749**	**– 1 196**	**– 1 500**	**– 1 741**	**– 2 036**
Crédit d'impôt remboursable à l'investissement et autres aides fiscales aux régions ressources					
Crédit d'impôt à l'investissement de 5 %	—	– 30	– 55	– 70	– 90
Crédit d'impôt à l'investissement au taux majoré de 20 %, 30 % ou 40 % dans les régions ressources et autres mesures(1)	—	– 20	– 54	– 96	– 115
Sous-total	**—**	**– 50**	**– 109**	**– 166**	**– 205**
Crédit d'impôt remboursable pour le développement des affaires électroniques	**—**	**– 30**	**– 59**	**– 84**	**– 150**
Mesures du budget 2009-2010					
Réduction de l'impôt à payer des PME(2)	—	—	– 13	– 15	– 17
Amortissement accéléré pour le matériel :					
– de fabrication et de transformation	—	—	—	—	– 45
– informatique	—	—	– 18	– 41	5
Sous-total	**—**	**—**	**– 31**	**– 56**	**– 57**
Autres mesures de réduction de l'impôt des sociétés et mesure de financement(3)	**274**	**386**	**401**	**432**	**493**
TOTAL	**– 475**	**– 890**	**– 1 298**	**– 1 614**	**– 1 955**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Prolongation d'un an des crédits d'impôt pour la transformation dans les régions ressources, ainsi que prolongation et modification du crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec et du crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium.
(2) Hausse de 400 000 $ à 500 000 $ du montant de revenu admissible au taux réduit d'imposition des petites entreprises.
(3) Les autres mesures de réduction de l'impôt des sociétés comprennent la mise en place du taux réduit d'imposition pour les PME, diverses bonifications des déductions pour amortissement de certains investissements et les bonifications du crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle. La mesure de financement est la hausse du taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés pour financer en partie l'élimination de la taxe sur le capital.

❑ Le régime fiscal québécois est favorable à l'investissement

Les mesures prises par le Québec pour diminuer le fardeau fiscal des entreprises font en sorte que les entreprises qui investissent bénéficient d'un régime fiscal concurrentiel.

— Outre l'élimination de la taxe sur le capital à la fin de 2010, les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt à l'investissement sur le matériel de fabrication et de transformation.

— De plus, le Québec a introduit, dès le début des années 1990, une taxe sur la valeur ajoutée qui réduit de façon importante le coût d'investir pour les entreprises en raison du remboursement de taxe sur les intrants.

— En conséquence, le taux effectif marginal d'imposition sur l'investissement (TEMI) au Québec, qui sera de 14,6 % en 2012, est inférieur à celui de la plupart des provinces.

— Le TEMI du Québec pour 2012 se compare avantageusement aux taux moyens affichés au niveau international.

GRAPHIQUE 41

Comparaison des taux effectifs marginaux d'imposition sur l'investissement (TEMI)(1)
(en pourcentage)

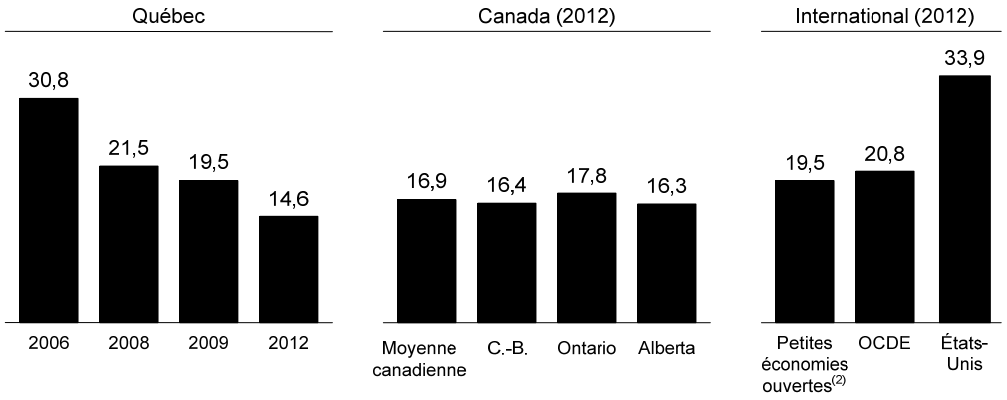

(1) Les TEMI sont des indicateurs de l'incidence du régime fiscal sur les nouveaux investissements. Ils représentent l'effet de l'ensemble des charges et règles fiscales qui influencent le rendement du capital investi. Ils tiennent compte, notamment, de la taxe sur le capital, de la taxe de vente, de l'impôt sur le revenu des sociétés, des règles et des taux d'amortissement, ainsi que des méthodes de comptabilisation des inventaires.
(2) Économies qui dépendent fortement d'échanges commerciaux avec des partenaires économiques de plus grande taille. Par exemple, la Suisse, l'Australie, l'Irlande, la Suède et la Norvège sont des petites économies ouvertes.
Sources : Institut C.D. Howe et ministère des Finances du Québec.

❑ Un taux d'imposition des sociétés au Québec concurrentiel

La compétitivité du régime fiscal applicable aux entreprises du Québec est également liée au taux d'imposition combiné sur les profits des sociétés.

En effet, en considérant les régimes fiscaux québécois et fédéral, le taux d'imposition combiné sur le profit des sociétés sera de 26,9 % en 2013.

- Ce taux sera concurrentiel au Canada malgré les annonces récentes de réduction d'impôt des sociétés par plusieurs provinces canadiennes, notamment en Ontario.
- En 2013, le taux combiné d'imposition sur les profits des sociétés sera plus faible que celui prévu en moyenne dans les pays du G7.

GRAPHIQUE 42

Évolution des taux statutaires à l'impôt sur le revenu des sociétés
(en pourcentage)

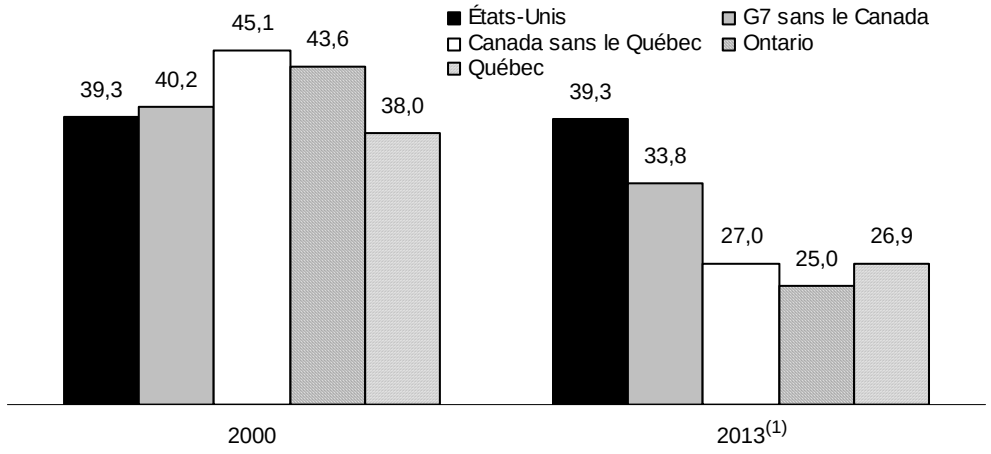

(1) Les taux présentés pour les pays du G7 et les États-Unis sont ceux de 2012.

❑ Secteur manufacturier : une fiscalité concurrentielle à l'échelle internationale

En considérant l'ensemble des impôts et des taxes applicables sur les coûts d'implantation et d'exploitation des entreprises du secteur manufacturier, le Québec offre une fiscalité concurrentielle à l'échelle internationale.

— Selon les résultats du modèle *Choix concurrentiels* de KPMG, l'indice de compétitivité fiscale du Québec confirme que le Québec offre aux entreprises du secteur manufacturier un coût de la fiscalité sur l'investissement parmi les plus bas.

— En y ajoutant les charges fiscales et parafiscales sur la masse salariale, l'indice de compétitivité fiscale du Québec indique que le coût de la fiscalité est inférieur à celui observé aux États-Unis ainsi qu'en moyenne dans les pays du G7 et se compare à celui de la moyenne canadienne.

GRAPHIQUE 43

Indice de compétitivité fiscale(1) – Secteur manufacturier
(indice : Québec = 100)

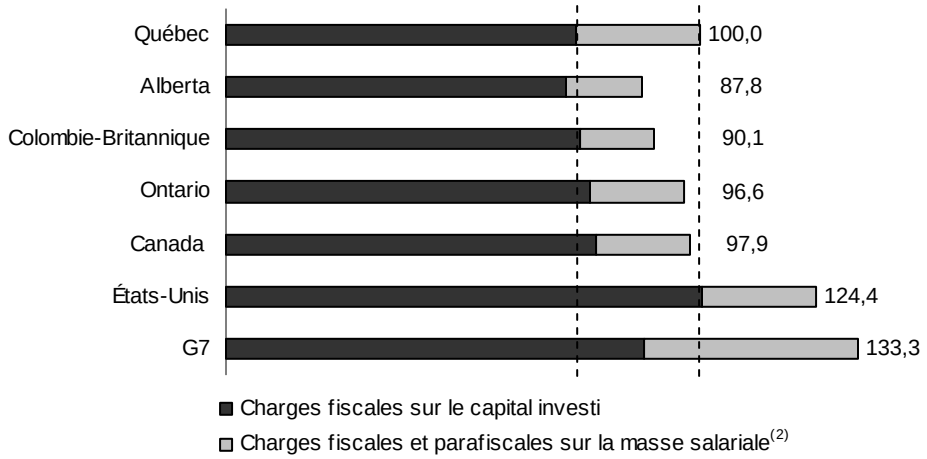

(1) L'indice de compétitivité fiscale est établi en appliquant le régime fiscal prévalant dans une juridiction donnée aux coûts d'implantation et d'exploitation des entreprises de Montréal pour sept activités manufacturières pour une période de dix ans (2009 à 2018).
(2) Les charges fiscales et parafiscales au Québec comprennent les cotisations des employeurs au Fonds des services de santé, au Régime de rentes du Québec, au Régime québécois d'assurance parentale, à la Commission des normes du travail, à la Commission de la santé et de la sécurité du travail ainsi qu'à l'assurance-emploi.
Sources : Modèle *Choix concurrentiels* de KPMG et ministère des Finances du Québec.

2.5 Tableau détaillé de l'impact sur les liquidités

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie – Impact sur les liquidités

(en millions de dollars)

	Engagement révisé[1] 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE L'AUTOMNE 2009 – BONIFICATION DU PROGRAMME *RENFORT*	**100,0**	**700,0**	**800,0**	
MESURES DU BUDGET 2009-2010				
1. ACTIONS ADDITIONNELLES ET IMMÉDIATES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS				
Mesures pour accroître les liquidités et la capitalisation des entreprises				
– Création d'un fonds d'urgence de 500 millions de dollars pour la relance des entreprises	200,0	300,0	**500,0**	
– Nouveau régime d'épargne-actions II pour favoriser la capitalisation des entreprises publiques	65,0	100,0	**165,0**	
– Favoriser la croissance de Fondaction	35,0	35,0	**70,0**	
– 60 millions de dollars pour la bonification de l'enveloppe des FIER-Régions	—	90,0	**90,0**	
– Bonification du programme *Renfort* en faveur des secteurs forestier et touristique	200,0	—	**200,0**	150 entreprises
– Report du remboursement de l'enveloppe de prêts des Fonds locaux d'investissement	—	25,0	**25,0**	600 entreprises
Sous-total	**500,0**	**550,0**	**1 050,0**	
Pacte pour l'emploi : bonification de 1,0 à 1,5 milliard de dollars				
– Soutien additionnel pour développer le potentiel des personnes				
▪ Bonification des allocations de formation d'Emploi-Québec	102,2	125,1	**227,3**	90 000 particuliers
▪ Bonification de la mesure Subventions salariales	9,9	11,2	**21,1**	3 500 entreprises
▪ Reconduction des mesures de soutien aux travailleurs du secteur forestier	14,0	14,0	**27,9**	13 500 particuliers
▪ Bonification de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA)	19,0	19,0	**38,0**	2 800 particuliers
▪ Élargissement à tous les secteurs d'activité du Programme de soutien aux travailleurs licenciés collectivement (PSTLC)	4,9	14,0	**18,9**	7 500 particuliers
▪ Élargissement à tous les secteurs d'activité du Programme de soutien aux travailleurs âgés (PSTA)	1,0	2,0	**3,0**	400 particuliers
Sous-total	**151,0**	**185,3**	**336,2**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie – Impact sur les liquidités (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé[1] 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
– Soutien additionnel pour favoriser la formation				
▪ Élargissement aux secteurs forestier et minier du crédit d'impôt remboursable pour la formation	6,7	10,0	**16,7**	3 000 entreprises
▪ Bonification de la participation financière du gouvernement au financement des projets de formation (MFOR-Entreprises)	20,5	17,0	**37,5**	13 650 entreprises
▪ Bonification de la participation financière du gouvernement au financement des projets de formation dans le cadre de projets économiques d'envergure	9,9	—	**9,9**	40 entreprises
▪ Hausse des activités de concertation pour l'emploi	8,0	6,0	**14,0**	850 entreprises
▪ Élargissement à tous les secteurs d'activité de la mesure favorisant la retraite anticipée des travailleurs plus âgés (ARTT)	4,0	6,0	**10,0**	1 000 particuliers
▪ Bonification de la mesure Soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique (SERRÉ)	25,0	25,0	**50,0**	760 entreprises
Sous-total	**74,1**	**64,0**	**138,1**	
– Soutien additionnel pour valoriser le travail				
▪ Ajustements de l'aide financière consentie par certaines mesures d'Emploi-Québec	10,5	—	**10,5**	1 250 particuliers
▪ Élargissement de l'admissibilité au supplément à la prime au travail pour les participants du programme Alternative jeunesse	0,9	0,9	**1,8**	1 000 particuliers
Sous-total	**11,4**	**0,9**	**12,3**	
Sous-total – Pacte pour l'emploi	**236,5**	**250,2**	**486,6**	
Soutenir le développement forestier				
– Assurer la régénération des forêts				
▪ Bonification du Programme d'investissements sylvicoles	22,0	—	**22,0**	
▪ Financement de la production de plants forestiers	25,6	—	**25,6**	
▪ Aide à l'entretien des chemins forestiers dans les zones d'exploitation contrôlée (zecs)	1,0	1,0	**2,0**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie – Impact sur les liquidités (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé[1] 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
– Développer de nouveaux marchés pour le secteur forestier				
▪ Développement de produits à forte valeur ajoutée	10,0	5,0	**15,0**	
▪ Programme de certification forestière pour les propriétaires privés[2]	—	1,0	**1,0**	150 particuliers
Sous-total	**58,6**	**7,0**	**65,6**	
Réduction du fardeau fiscal des entreprises pour stimuler l'investissement				
– Hausse de 400 000 $ à 500 000 $ du montant de revenu admissible au taux réduit d'imposition pour les petites entreprises	13,0	15,0	**28,0**	5 900 entreprises
– Prolongation de l'amortissement accéléré pour le matériel de fabrication et de transformation	—	—	**—**	15 000 entreprises
– Amortissement accéléré à 100 % pour le matériel informatique	18,0	41,0	**59,0**	70 000 entreprises
Sous-total	**31,0**	**56,0**	**87,0**	
Bonifications de certains crédits d'impôt pour la culture	**1,5**	**2,6**	**4,1**	100 entreprises
TOTAL – ACTIONS ADDITIONNELLES ET IMMÉDIATES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS	**827,6**	**865,8**	**1 693,3**	
2. PRÉPARER LE QUÉBEC POUR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE				
Le Nord québécois : un nouvel espace de développement durable				
– Préserver l'environnement et valoriser le patrimoine naturel du Nord québécois				
▪ Programme visant la consolidation des pourvoiries	1,0	1,2	**2,2**	250 entreprises
▪ Création d'aires protégées	0,6	0,6	**1,2**	
▪ Création de cinq parcs nationaux	—	—	**—**	
– Améliorer les infrastructures du Nord québécois				
▪ Construction d'une route vers les monts Otish	1,8	7,8	**9,6**	
▪ Réfection de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont	5,4	18,5	**23,9**	
▪ Amélioration des aéroports nordiques[3]	27,9	20,4	**48,3**	
Sous-total	**36,7**	**48,5**	**85,2**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie – Impact sur les liquidités (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé[1] 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
Stimuler l'exploration gazière au Québec				
– Congé de redevances de 5 ans pour l'exploitation gazière	—	0,9	**0,9**	29 entreprises
– Soutien de la SGF au développement de l'industrie de l'exploration gazière au Québec	—	—	**—**	
– Programme d'acquisition de connaissances géoscientifiques	2,0	2,0	**4,0**	29 entreprises
– Programme d'évaluations environnementales stratégiques	1,0	1,0	**2,0**	
Sous-total	**3,0**	**3,9**	**6,9**	
Appuyer nos entreprises technologiques				
– 125 millions de dollars pour la création de fonds d'amorçage	25,0	100,0	**125,0**	50 entreprises
– 825 millions de dollars pour le financement de fonds de capital de risque[4]	200,0	300,0	**500,0**	175 entreprises
– Instauration d'un congé fiscal favorisant la commercialisation d'une propriété intellectuelle	—	0,4	**0,4**	200 entreprises
Sous-total	**225,0**	**400,4**	**625,4**	
Québec, leader de la protection de l'environnement et des technologies environnementales				
– Développement des technologies de l'énergie verte	4,0	4,0	**8,0**	
– Nouveau crédit d'impôt remboursable à l'égard d'un véhicule neuf écoénergétique	2,3	3,3	**5,6**	19 000 acquéreurs
– Programme d'aide au financement d'immobilisations liées à la production de bioénergie	—	—	**—**	
– Accélération de la modernisation des barrages publics	22,0	40,0	**62,0**	
– Les parcs nationaux : une expansion dans le Québec méridional	7,0	20,0	**27,0**	
– Relocalisation de sentiers de motoneige à l'extérieur des parcs nationaux des Monts-Valin et du Mont-Tremblant	0,4	1,0	**1,4**	
Sous-total	**35,7**	**68,3**	**104,0**	
TOTAL – PRÉPARER LE QUÉBEC POUR LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE	**300,4**	**521,1**	**821,5**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie – Impact sur les liquidités (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé[1] 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
3. APPUYER LA FAMILLE ET LE MIEUX-ÊTRE DES QUÉBÉCOIS				
Soutenir les familles				
– Bonification du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants	22,0	22,0	**44,0**	100 000 familles
– Assouplissements relatifs à l'incitatif québécois à l'épargne-études	—	—	**—**	
– Hausse à 25 000 $ de la limite maximale de retrait dans le cadre du Régime d'accession à la propriété	5,0	5,0	**10,0**	10 000 contribuables
– Déduction pour la perte de valeur des placements dans un REER/FERR après le décès	—	—	**—**	17 000 contribuables
Sous-total	**27,0**	**27,0**	**54,0**	
Améliorer la qualité de vie des aînés				
– La démarche « Municipalités amies des aînés »	1,0	1,0	**2,0**	50 municipalités
– Le Plan d'action pour contrer la maltraitance envers les aînés	4,0	4,0	**8,0**	
– Aide financière pour adapter le logement d'aînés autonomes	2,0	2,0	**3,9**	1 200 ménages
Sous-total	**7,0**	**7,0**	**13,9**	
Investissements de 370 millions de dollars pour la construction et la rénovation de logements				
– Investissement de 200 millions de dollars pour la construction de 3 000 logements communautaires	—	38,0	**38,0**	3 000 ménages
– Aide financière aux propriétaires-occupants à faible revenu vivant en milieu rural (RénoVillage)	25,0	25,0	**50,0**	6 000 ménages
– Amélioration des maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale	2,5	3,0	**5,5**	370 personnes
– Aide financière aux propriétaires-occupants à faible revenu pour des travaux urgents	3,3	3,3	**6,5**	1 300 ménages
– Soutien financier aux personnes handicapées pour adapter leur domicile	22,3	22,3	**44,5**	2 500 personnes
– Amélioration des logements et des habitations dans les secteurs dégradés (Rénovation Québec)	20,3	101,3	**121,5**	17 000 ménages
Sous-total	**73,3**	**192,8**	**266,0**	

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie – Impact sur les liquidités (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé[1] 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
Investissements pour le développement social				
– Injection de 5 millions de dollars dans le Réseau d'investissement social du Québec[2]	—	5,0	**5,0**	100 entreprises
– Financement d'une étude pour le Chantier de l'économie sociale	0,3	—	**0,3**	
– Prolongement du soutien au Réseau québécois du crédit communautaire	1,8	0,6	**2,4**	21 organismes
– Favoriser l'entrepreneuriat féminin[2]	—	3,0	**3,0**	2 700 femmes
Sous-total	**2,1**	**8,6**	**10,7**	
TOTAL – APPUYER LA FAMILLE ET LE MIEUX-ÊTRE DES QUÉBÉCOIS	**109,3**	**235,3**	**344,6**	
SOUS-TOTAL – MESURES DU BUDGET 2009-2010	**1 237,3**	**1 622,2**	**2 859,4**	
INVESTISSEMENTS ADDITIONNELS DE LOTO-QUÉBEC ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC[5]	**44,9**	**141,0**	**185,9**	
GRAND TOTAL DES MESURES DU BUDGET 2009-2010	**1 282,2**	**1 763,2**	**3 045,3**	
ANNONCES PRÉCÉDENTES				
1. ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DU 14 JANVIER 2009				
– Introduction d'un crédit d'impôt remboursable pour la rénovation et l'amélioration résidentielles	250,0	—	**250,0**	170 000 ménages
– Contribution de 1 milliard de dollars à la SGF pour investir dans les entreprises québécoises	600,0	400,0	**1 000,0**	
– Bonification du crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise	10,0	20,0	**30,0**	385 entreprises
– Accélération du Plan québécois des infrastructures 2008-2013	1 033,5	407,1	**1 440,6**	
Sous-total	**1 893,5**	**827,1**	**2 720,6**	
2. RÉDUCTION DE 25 % DES RETRAITS MINIMUMS DES FERR EN 2008 ANNONCÉE LE 19 DÉCEMBRE 2008	**40,0**	**—**	**40,0**	100 000 contribuables

Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie – Impact sur les liquidités (suite)

(en millions de dollars)

	Engagement révisé[1] 2009	Engagement prévu 2010	Total	Population touchée
3. LE POINT SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU QUÉBEC, PRÉSENTÉ LE 4 NOVEMBRE 2008				
– Hausse de 1 500 $ à 2 000 $, en 2009, du montant du crédit d'impôt pour revenus de retraite	24,0	27,0	**51,0**	350 000 ménages
– Hausse de 1,58 % à 2,36 % du taux d'indexation du régime d'imposition des particuliers pour 2009	136,0	150,0	**286,0**	4 300 000 ménages
– Pleine indexation de 2,36 % des prestations d'aide de dernier recours pour 2009, incluant celle des ménages aptes au travail	35,0	45,0	**80,0**	334 000 ménages
– Hausse du Soutien aux enfants et de la Prime au travail	16,0	26,0	**42,0**	820 000 ménages
– Financement additionnel de 1 milliard de dollars pour les entreprises, principalement les PME (programme *Renfort*)	1 000,0	—	**1 000,0**	900 entreprises
Sous-total	**1 211,0**	**248,0**	**1 459,0**	
4. PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2007-2012 : IMPACT PAR RAPPORT À 2007	**3 404,6**	**3 045,2**	**6 449,8**	
5. ÉLIMINATION DE LA TAXE SUR LE CAPITAL : IMPACT DES BAISSES DE TAUX AU 1ER JANVIER DE 2009 ET DE 2010	**299,0**	**673,0**	**972,0**	75 000 entreprises
SOUS-TOTAL – ANNONCES PRÉCÉDENTES	**6 848,1**	**4 793,3**	**11 641,4**	
GRAND TOTAL DES MESURES POUR SOUTENIR L'EMPLOI ET POUR PRÉPARER LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE	**8 230,3**	**7 256,5**	**15 486,7**	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
(1) Incluant, le cas échéant, les contributions des partenaires, soit le secteur privé et les autres paliers de gouvernement.
(2) Ces programmes sont en cours d'élaboration. Les montants prévus en 2009 seront reportés en 2010.
(3) Un report de 7,6 M$ est prévu pour les années subséquentes.
(4) Un report de 325,0 M$ est prévu pour les années subséquentes.
(5) Un report de 3,6 M$ est prévu pour les années subséquentes.

TROISIÈME PARTIE :

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

3. L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

3.1 Hausse des déficits en 2009-2010 et en 2010-2011

Le point sur la situation économique et financière du Québec présente principalement l'information sur les revenus du gouvernement à ce jour, la révision anticipée des dépenses, notamment au service de la dette, et la situation financière des organismes.

❑ Maintien de l'équilibre budgétaire en 2008-2009

Les résultats réels montrent que l'équilibre budgétaire a été maintenu en 2008-2009, en tenant compte du recours à la réserve de stabilisation.

❑ 2009-2010 : un manque à gagner additionnel de 749 millions de dollars

Pour 2009-2010, les révisions négatives de 749 millions de dollars viennent hausser le déficit à 4,7 milliards de dollars. Ce résultat est attribuable à :

- un ralentissement plus marqué de l'économie entraînant une révision à la baisse de 475 millions de dollars aux revenus autonomes, excluant les entreprises du gouvernement;
- une baisse des revenus des entreprises du gouvernement de 27 millions de dollars;
- une hausse des dépenses de programmes de 150 millions de dollars pour financer la bonification de l'enveloppe du programme *Renfort*;
- une augmentation du service de la dette de 50 millions de dollars;
- une révision à la hausse des déficits prévus aux entités consolidées de 200 millions de dollars;
- une provision pour manques à gagner aux revenus de 300 millions de dollars.

Ces détériorations sont en partie compensées par :

- les révisions positives aux transferts fédéraux de 315 millions de dollars;
- un recours additionnel à la réserve de stabilisation de 138 millions de dollars.

❑ 2010-2011 : une hausse du déficit de 915 millions de dollars

En 2010-2011, le déficit budgétaire se situe à 4,7 milliards de dollars, soit une hausse de 915 millions de dollars due à :

- une révision à la baisse de 225 millions de dollars aux revenus autonomes, excluant les entreprises du gouvernement, découlant des perspectives économiques moins favorables;
- une réduction des revenus des entreprises du gouvernement de 283 millions de dollars, principalement attribuable à une révision de la prévision du bénéfice net d'Hydro-Québec de 300 millions de dollars, tel qu'annoncé au nouveau plan stratégique publié le 30 juillet 2009;
- une hausse de 170 millions de dollars aux dépenses de programmes dont 150 millions de dollars pour la bonification de l'enveloppe du programme *Renfort*;
- des résultats inférieurs de 194 millions de dollars provenant des entités consolidées dont, entre autres, La Financière agricole du Québec;
- une hausse du service de la dette de 118 millions de dollars en raison, notamment, des déficits plus élevés que prévu.

Ces révisions sont atténuées par :

- une hausse de 76 millions de dollars des revenus provenant des transferts fédéraux, malgré une réduction de 225 millions de dollars des revenus de péréquation.

TABLEAU 26

Sommaire des révisions au solde budgétaire depuis le budget 2009-2010
(en millions de dollars)

	2009-2010 P			2010-2011 P		
	Budget 2009-2010	Révisions	Automne 2009	Budget 2009-2010	Révisions	Automne 2009
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES						
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement						
– Impôt sur le revenu des particuliers et Fonds des services de santé	23 800	– 450	23 350	25 064	– 500	24 564
– Taxes à la consommation	13 184	100	13 284	13 569	200	13 769
– Impôts des sociétés	3 266	– 125	3 141	3 268	75	3 343
– Autres	2 362	—	2 362	2 413	—	2 413
	42 612	– 475	42 137	44 314	– 225	44 089
Entreprises du gouvernement						
– Hydro-Québec	2 700	—	2 700	2 700	– 300	2 400
– Autres	2 059	– 27	2 032	2 113	17	2 130
	4 759	– 27	4 732	4 813	– 283	4 530
Transferts fédéraux						
– Péréquation	8 355	—	8 355	8 469	– 225	8 244
– Autres	6 486	315	6 801	6 421	301	6 722
	14 841	315	15 156	14 890	76	14 966
Total des revenus budgétaires	**62 212**	**– 187**	**62 025**	**64 017**	**– 432**	**63 585**
Dépenses de programmes	– 59 989	– 150	– 60 139	– 61 879	– 170	– 62 049
Service de la dette	– 6 104	– 50	– 6 154	– 6 646	– 118	– 6 764
Total des dépenses budgétaires	**– 66 093**	**– 200**	**– 66 293**	**– 68 525**	**– 288**	**– 68 813**
Résultats nets des entités consolidées	**355**	**– 200**	**155**	**563**	**– 194**	**369**
Provision pour manques à gagner aux revenus	—	– 300	– 300			
Plan de retour à l'équilibre budgétaire				1 065	—	1 065
DÉFICIT	**– 3 526**	**– 887**	**– 4 413**	**– 2 880**	**– 914**	**– 3 794**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	– 715	—	– 715	– 880	– 1	– 881
Réserve de stabilisation	295	138	433	—	—	—
SOLDE BUDGÉTAIRE POUR LES FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**– 3 946**	**– 749**	**– 4 695**	**– 3 760**	**– 915**	**– 4 675**
En % du PIB	*– 1,3*	*– 0,3*	*– 1,6*	*– 1,2*	*– 0,3*	*– 1,5*

Note : Dans le cas des révisions, un signe négatif signifie une baisse des revenus ou une hausse des dépenses.
P : Prévisions.

3.2 Résultats de 2008-2009 : maintien de l'équilibre budgétaire

Par rapport à la situation prévue au budget du 19 mars dernier, les résultats publiés dans les *Comptes publics 2008-2009* indiquent que l'équilibre budgétaire pour les fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire a été atteint en tenant compte de la réserve de stabilisation.

Les revenus budgétaires ont été plus élevés d'un montant de 437 millions de dollars. La principale source d'accroissement provient des revenus des entreprises du gouvernement, dont 235 millions de dollars pour Hydro-Québec. Les revenus autonomes, excluant les entreprises du gouvernement, et les transferts fédéraux ont également affiché des révisions à la hausse de 59 millions de dollars et de 99 millions de dollars respectivement.

Par ailleurs, les dépenses de programmes ont été supérieures de 1 150 millions de dollars par rapport aux prévisions du dernier budget. Cette hausse s'explique par :

- le versement de 200 millions de dollars pour doter la fiducie qui servira à tenir l'Université du Québec à Montréal (UQAM) indemne des conséquences financières de l'Îlot Voyageur lorsque ce projet aura été restructuré à la satisfaction du gouvernement. À cela s'ajoute également le versement à l'UQAM de la subvention conditionnelle de 65 millions de dollars en regard des années 2005-2006 à 2007-2008. Il est à noter que ces révisions aux dépenses n'augmentent pas le déficit. En effet, ces montants sont pris en compte dans le solde budgétaire des entités consolidées;

- la comptabilisation de 637 millions de dollars de dépenses liées, d'une part, à la hausse de certaines provisions comptables telles la provision pour créances douteuses pour 334 millions de dollars et la provision pour les pertes sur interventions financières garanties pour 208 millions de dollars et, d'autre part, à l'harmonisation des normes comptables relatives aux immobilisations des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation avec celles du gouvernement pour une hausse de 95 millions de dollars;

- des dépenses additionnelles de 248 millions de dollars encourues, entre autres, pour le relèvement de 88 millions de dollars de l'enveloppe du ministère de la Santé et des Services sociaux pour couvrir l'ensemble des coûts additionnels des programmes de santé et de 50 millions de dollars pour l'entretien et l'amélioration des infrastructures du ministère des Transports.

Le service de la dette du fonds consolidé du revenu pour l'année 2008-2009 est inférieur de 85 millions de dollars à ce qui avait été prévu lors du budget de mars dernier. Cette amélioration est principalement due au fait que la valeur du dollar canadien a été plus élevée que prévu en fin d'année 2008-2009 et que les revenus du Fonds d'amortissement des emprunts ont été supérieurs à la prévision.

Les résultats des entités consolidées se sont améliorés de 675 millions de dollars comparativement aux prévisions de mars 2009. Cette amélioration s'explique, entre autres, par la création de la fiducie pour tenir l'UQAM indemne des conséquences financières du projet de l'Îlot Voyageur, dotée d'un capital de 200 millions de dollars. De plus, l'amélioration aux entités consolidées s'explique par les délais d'exécution de certains projets initialement prévus en 2008-2009, mais qui seront réalisés en 2009-2010. Mentionnons à cet égard certains travaux d'infrastructures municipales financés par la Société de financement des infrastructures locales du Québec et ceux qui sont prévus au Plan d'action sur les changements climatiques du Fonds vert.

TABLEAU 27

Révisions du solde budgétaire pour 2008-2009
(en millions de dollars)

	2008-2009		
	Budget 2009-2010	**Révisions**	**Résultats réels**
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES			
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement	43 821	59	43 880
Entreprises du gouvernement	4 734	279	5 013
Transferts fédéraux	13 924	99	14 023
Total des revenus budgétaires	**62 479**	**437**	**62 916**
Dépenses de programmes	– 57 400	– 1 150	– 58 550
Service de la dette	– 6 589	85	– 6 504
Total des dépenses budgétaires	**– 63 989**	**– 1 065**	**– 65 054**
Résultats nets des entités consolidées	**205**	**675**	**880**
DÉFICIT	**– 1 305**	**47**	**– 1 258**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	– 569	– 18	– 587
Réserve de stabilisation	1 874	– 29	1 845
SOLDE BUDGÉTAIRE POUR LES FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**0**	**0**	**0**

3.3 Révisions détaillées en 2009-2010 et en 2010-2011

3.3.1 Révisions aux revenus

Les revenus budgétaires sont révisés à la baisse de 187 millions de dollars en 2009-2010 et de 432 millions de dollars en 2010-2011.

TABLEAU 28

Révisions aux revenus budgétaires depuis le budget 2009-2010
(en millions de dollars)

	2009-2010P	2010-2011P
Révisions aux impôts et taxes		
Impôt sur le revenu des particuliers et Fonds des services de santé	– 450	– 500
Taxes à la consommation	100	200
Impôts des sociétés	– 125	75
Total des révisions aux impôts et taxes	**– 475**	**– 225**
Entreprises du gouvernement	– 27	– 283
Total des révisions aux revenus autonomes	**– 502**	**– 508**
Transferts fédéraux	**315**	**76**
RÉVISIONS AUX REVENUS BUDGÉTAIRES	**– 187**	**– 432**

P : Prévisions.

❑ Revenus autonomes

■ Impôts et taxes

En 2009-2010, les revenus autonomes sont révisés à la baisse de 502 millions de dollars par rapport au budget de mars dernier, dont 475 millions de dollars aux impôts et taxes.

Ces révisions s'expliquent par :

— une baisse de 450 millions de dollars des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé. Cette révision provient, d'une part, de l'impôt à payer afférent à l'année d'imposition 2008, qui a été plus faible qu'anticipé. D'autre part, les rentrées fiscales observées depuis le début de l'année financière affichent des retenues à la source moins élevées que prévu;

— une révision positive de 100 millions de dollars aux taxes à la consommation. Malgré une révision à la baisse de la croissance de la consommation, les recettes observées sont plus élevées que prévu et reflètent, notamment, des mises en chantier plus nombreuses qu'attendu;

— une baisse de 125 millions de dollars des revenus provenant des impôts des sociétés, principalement en raison d'une détérioration plus importante que prévu des bénéfices des sociétés en 2009 ainsi que d'un niveau plus élevé de remboursements observé en début d'année.

Pour 2010-2011, les revenus autonomes sont réduits de 508 millions de dollars, dont 225 millions de dollars aux impôts et taxes. Cette révision provient principalement des facteurs suivants, soit :

— les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé sont revus à la baisse de 500 millions de dollars. Cette révision s'explique d'abord par la récurrence de la révision de 2009-2010, mais aussi par une progression moins rapide que prévu de l'emploi et des salaires en 2010;

— les revenus découlant des taxes à la consommation sont révisés à la hausse de 200 millions de dollars et reflètent la récurrence de la révision de 2009-2010;

— la révision positive de 75 millions de dollars à l'impôt des sociétés s'explique essentiellement par la révision à la hausse des bénéfices des sociétés en 2010.

■ Revenus provenant des entreprises du gouvernement

En 2009-2010, les bénéfices des entreprises du gouvernement sont révisés à la baisse de 27 millions de dollars.

En 2010-2011, les revenus provenant des entreprises du gouvernement sont stables à l'exception de ceux d'Hydro-Québec. La société prévoit une baisse de ses bénéfices de 300 millions de dollars en raison, notamment, des perspectives moins bonnes qu'anticipé des prix de vente sur les marchés à l'exportation, des prix inférieurs pour l'aluminium ainsi que de l'appréciation du dollar canadien.

❑ Revenus de transferts fédéraux

Les revenus de transferts fédéraux sont révisés à la hausse de 315 millions de dollars en 2009-2010 et de 76 millions de dollars en 2010-2011.

Ces révisions s'expliquent essentiellement par la signature de deux nouvelles ententes. L'Entente Canada-Québec sur le marché du travail, annoncée le 30 avril 2009, entraîne une hausse des revenus de transfert d'environ 700 millions de dollars sur six ans, soit 116 millions de dollars par année à compter de 2008-2009. Par ailleurs, l'Entente Canada-Québec relative au Financement de base (Chantiers Canada) annoncée le 22 mai 2009 entraînera des revenus additionnels de 175 millions de dollars sur deux ans, soit 100 millions de dollars en 2009-2010 et 75 millions de dollars en 2010-2011.

Par ailleurs, la prévision des revenus de péréquation du Québec est révisée à la baisse de 225 millions de dollars en 2010-2011. Selon les dernières données fiscales produites par l'Agence du revenu du Canada, la détérioration de la capacité fiscale de l'Ontario comparativement aux autres provinces s'avère plus importante que prévu au moment du budget.

Rappelons que depuis les changements apportés par le gouvernement fédéral au programme de péréquation à l'automne 2008, la dynamique de ce programme est celle d'une enveloppe fermée : si la situation économique d'une province bénéficiaire se détériore par rapport à celle des autres provinces, la péréquation additionnelle à laquelle cette province a droit réduit automatiquement la péréquation versée aux autres provinces.

Cette « répartition à somme nulle » fait en sorte que le programme de péréquation actuel n'est pas en mesure d'atteindre l'objectif enchâssé dans la Constitution. À ce sujet, le Groupe d'experts sur la péréquation, mis en place par le gouvernement fédéral et présidé par M. Al O'Brien, indiquait dans son rapport publié en 2006 :

> « […] la notion d'enveloppe fixe va à l'encontre de la nature fondamentale de la péréquation – laquelle est de répondre à l'évolution de la capacité fiscale des provinces, plutôt que de constituer un droit fixe dans le temps. L'établissement d'une enveloppe fixe assortie d'une trajectoire de croissance dissocie le Programme de péréquation de la situation financière réelle des provinces et du besoin global de péréquation à travers les années » (page 44 du rapport O'Brien)[5].

Depuis l'automne 2008, le Québec demande le retour à un programme de péréquation fondé sur une formule équitable et des principes solides, permettant au programme de bien jouer son rôle.

---

5 Source : *Pour réaliser un dessein national : remettre la péréquation sur la bonne voie.* Groupe d'experts sur la péréquation et la formule de financement des territoires, Ottawa, 2006.

3.3.2 Révisions aux dépenses

Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de programmes et le service de la dette.

Pour 2009-2010 et 2010-2011, les dépenses budgétaires sont révisées à la hausse de 200 millions de dollars et de 288 millions de dollars respectivement.

❑ Dépenses de programmes

■ 2009-2010

Au moment du dernier budget, l'objectif de dépenses de programmes a été établi à 59 989 millions de dollars en 2009-2010, soit une croissance de 4,5 % par rapport aux résultats préliminaires de 2008-2009.

Le point sur la situation économique et financière du Québec présente une hausse de l'objectif 2009-2010 de 150 millions de dollars pour le porter à 60 139 millions de dollars, afin de mieux faire face à la situation économique. Cette somme financera la bonification de 1,2 milliard de dollars à 2,0 milliards de dollars de l'enveloppe du programme *Renfort*, qui a plus de succès que prévu et qui contribue à soutenir l'économie et l'emploi.

Malgré le relèvement de 150 millions de dollars accordé en 2009-2010, les éléments ponctuels qui viennent hausser les dépenses en 2008-2009 ont nécessairement pour effet de réduire le taux de croissance des dépenses de 2009-2010.

— En conséquence, la croissance prévue des dépenses en 2009-2010 est révisée de 4,5 % à 2,7 %, et ce, même si le niveau de dépenses affiché est plus élevé qu'au budget.

Ainsi, sur la période 2008-2009 à 2009-2010, la croissance annuelle moyenne des dépenses sera de 4,7 %, soit un taux équivalent à celui de 4,6 % prévu au moment du budget 2009-2010.

■ 2010-2011

Pour 2010-2011, l'objectif de dépenses de programmes est augmenté de 170 millions de dollars pour se situer à 62 049 millions de dollars. La croissance prévue des dépenses est maintenue à 3,2 %, soit un rythme compatible avec la croissance économique et la capacité de payer des contribuables.

— En plus de la récurrence de 2009-2010, ce montant inclut 20 millions de dollars pour accorder des ressources additionnelles à Revenu Québec afin de lui permettre d'atteindre les cibles de récupération fiscale qui lui ont été fixées.

TABLEAU 29

Révisions de l'objectif de dépenses de programmes depuis le budget 2009-2010
(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010P	2010-2011P
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DU BUDGET 2009-2010	**57 400**	**59 989**	**61 879**
Variation en %	*4,7*	*4,5*	*3,2*
	4,6		
Fermeture 2008-2009			
– Fiducie relative à l'Îlot Voyageur et subvention conditionnelle à l'UQAM	265	—	—
– Dépenses liées à la comptabilisation de divers éléments	637	—	—
– Autres révisions	248	—	—
Sous-total	**1 150**	**0**	**0**
Révisions			
– Mesures de financement pour les entreprises : bonification du programme *Renfort* de 1,2 G$ à 2,0 G$	—	150	150
– Ressources additionnelles pour la lutte à l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	—	—	20
Sous-total	**0**	**150**	**170**
Total des révisions	**1 150**	**150**	**170**
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DE L'AUTOMNE 2009	**58 550**	**60 139**	**62 049**
Variation en %	*6,8*	*2,7*(1)	*3,2*
	4,7		

P : Prévisions.
(1) En excluant les révisions de 1 150 M$ apportées aux dépenses de programmes en 2008-2009 depuis le 19 mars 2009, le taux des dépenses de programmes en 2009-2010 s'établit à 4,8 %.

❑ Service de la dette du fonds consolidé du revenu

Par rapport à la prévision de mars dernier, le service de la dette est révisé à la hausse de 50 millions de dollars en 2009-2010 et de 118 millions de dollars en 2010-2011. Ces révisions sont dues, notamment, à la hausse des besoins financiers découlant des déficits plus élevés que prévu.

❑ Réduire le poids des dépenses dans l'économie

Au budget 2009-2010, le gouvernement a maintenu l'augmentation des dépenses de programmes afin de traverser le ralentissement économique. En raison du recul du PIB, le poids des dépenses de programmes dans l'économie devrait se situer à 19,9 % en 2009-2010.

Dans les années à venir, la gestion rigoureuse des dépenses permettra la réduction graduelle de leur poids dans l'économie.

— Dès 2010-2011, le taux devrait diminuer de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 19,8 %.

GRAPHIQUE 44

Dépenses de programmes
(en pourcentage du PIB)

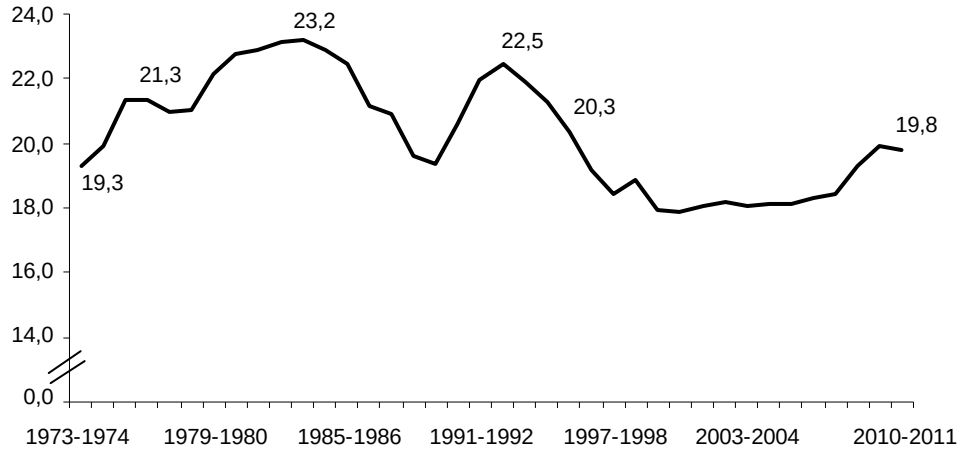

Note : Prévisions pour 2009-2010 et 2010-2011.

❑ Une rigueur budgétaire qui classe le Québec parmi les meilleurs

Une comparaison avec les autres provinces canadiennes permet d'apprécier davantage la rigueur dont a fait preuve le Québec dans la gestion de ses dépenses. En effet, à l'exception de la Colombie-Britannique, le Québec est la province canadienne qui a enregistré la plus faible croissance de ses dépenses de programmes au cours des sept dernières années.

— En comparaison, la croissance annuelle des dépenses de programmes atteint 7,6 % en moyenne pour l'ensemble des provinces canadiennes en excluant le Québec.

GRAPHIQUE 45

Croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes de 2003-2004 à 2009-2010
(moyenne annuelle en pourcentage)

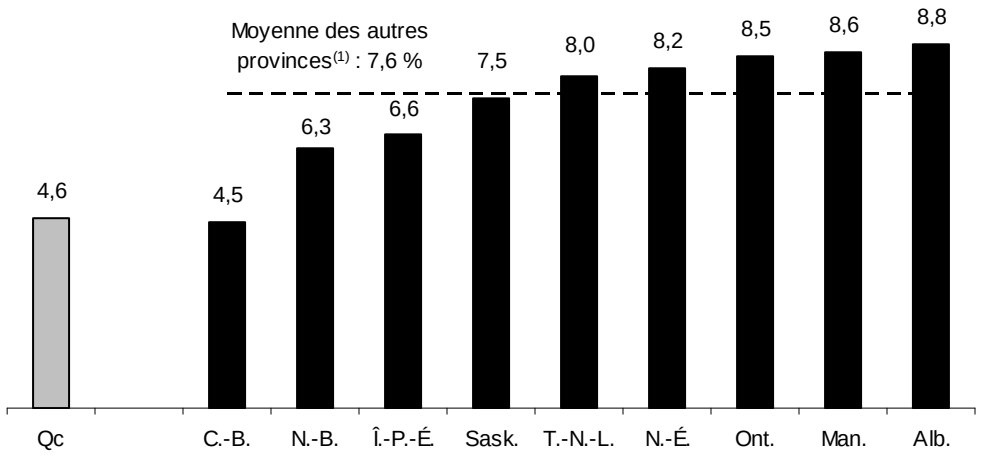

Note : Prévisions pour 2009-2010.
(1) Moyenne pondérée.

❑ L'action gouvernementale dans ses missions essentielles

Le gouvernement continue à investir dans ses missions essentielles, dont la santé et l'éducation. De 2003-2004 à 2009-2010, les dépenses annuelles moyennes de santé et d'éducation augmenteront respectivement de 6,0 % et de 3,7 %.

Au total, depuis 2003, ce sont près de 12,3 milliards de dollars que le gouvernement a ajoutés aux budgets de la santé et de l'éducation, soit respectivement 9,0 milliards de dollars et 3,3 milliards de dollars.

— À elles seules, ces dépenses ont représenté plus de 75 % de la hausse des dépenses de programmes depuis 2003-2004.

GRAPHIQUE 46

Augmentation des dépenses de programmes de 2003-2004 à 2009-2010
(en dollars et croissance annuelle moyenne en pourcentage)

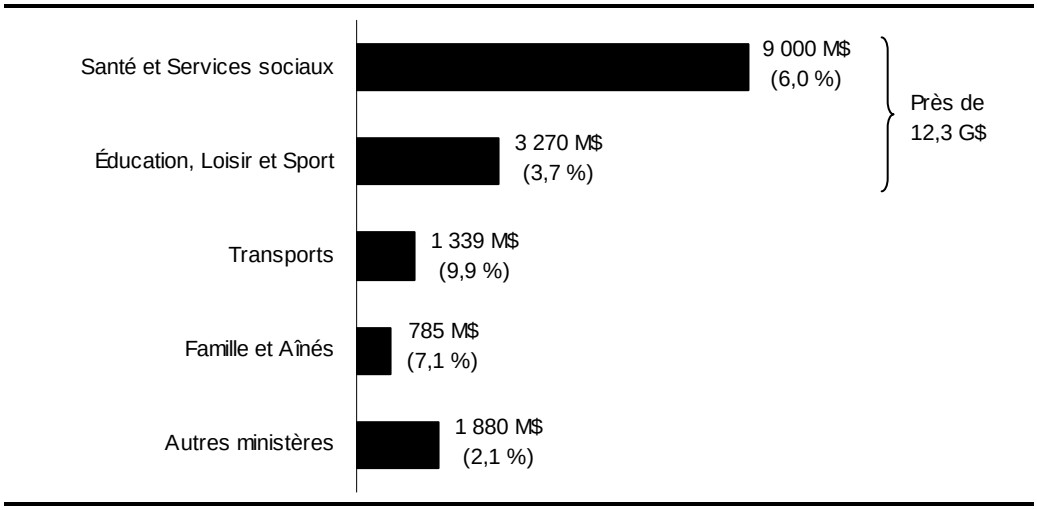

Note : Prévisions pour 2009-2010.

3.4 Le cadre financier révisé

Le tableau suivant présente les résultats de l'année financière 2008-2009 et les projections financières du gouvernement pour l'exercice en cours et le suivant.

Les résultats réels des comptes publics pour l'année 2008-2009 montrent un déficit de 1,3 milliard de dollars. Néanmoins, tel que prévu au budget de mars dernier, l'équilibre budgétaire pour les fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire est atteint si l'on tient compte de la réserve de stabilisation accumulée depuis 2006-2007.

En considérant l'ensemble des révisions présentées précédemment, les déficits budgétaires prévus pour 2009-2010 et 2010-2011 sont révisés à la hausse pour se situer à 4,7 milliards de dollars par année traduisant l'effet de la récession sur les finances publiques.

- Compte tenu des incertitudes que suscite encore la conjoncture économique, le gouvernement incorpore à son cadre financier une provision pour manques à gagner aux revenus de 300 millions de dollars en 2009-2010.
- À compter de 2010-2011, le déficit comprend des mesures devant totaliser 1,1 milliard de dollars dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Globalement, les revenus budgétaires du gouvernement devraient totaliser 62,0 milliards de dollars en 2009-2010, soit une baisse de 1,4 % par rapport à 2008-2009. De ce montant, 46,9 milliards de dollars proviendront des revenus autonomes et 15,1 milliards de dollars des transferts fédéraux. Pour 2010-2011, les revenus budgétaires devraient atteindre 63,6 milliards de dollars, soit une hausse de 2,5 %.

Pour ce qui est des dépenses budgétaires, elles devraient s'élever à 66,3 milliards de dollars en 2009-2010 et à 68,8 milliards de dollars en 2010-2011. De ce montant, les dépenses de programmes totaliseront 60,1 milliards de dollars en 2009-2010 et 62,0 milliards de dollars en 2010-2011.

Enfin, le service de la dette devrait s'établir à 6,2 milliards de dollars en 2009-2010 et à 6,8 milliards de dollars en 2010-2011.

TABLEAU 30

Sommaire des opérations budgétaires révisées – Automne 2009

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010P	2010-2011P
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES			
Revenus autonomes(1)	48 893	46 869	48 619
Variation en %	*– 1,2*	*– 4,1*	*3,7*
Transferts fédéraux	14 023	15 156	14 966
Variation en %	*2,9*	*8,1*	*– 1,3*
Total des revenus budgétaires	**62 916**	**62 025**	**63 585**
Variation en %	*– 0,3*	*– 1,4*	*2,5*
Dépenses de programmes	– 58 550	– 60 139	– 62 049
Variation en %	*6,8*	*2,7*	*3,2*
Service de la dette	– 6 504	– 6 154	– 6 764
Variation en %	*– 7,4*	*– 5,4*	*9,9*
Total des dépenses budgétaires	**– 65 054**	**– 66 293**	**– 68 813**
Variation en %	*5,2*	*1,9*	*3,8*
Résultats nets des entités consolidées	**880**	**155**	**369**
Provision pour manques à gagner aux revenus	—	– 300	—
Plan de retour à l'équilibre budgétaire			1 065
DÉFICIT	**– 1 258**	**– 4 413**	**– 3 794**
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	– 587	– 715	– 881
Réserve de stabilisation	1 845	433	
SOLDE BUDGÉTAIRE POUR LES FINS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	**0**	**– 4 695**	**– 4 675**
En % du PIB	—	*– 1,6*	*– 1,5*

P : Prévisions.
(1) Comprend les entreprises du gouvernement.

❑ Réserve de stabilisation

Les années 2006-2007 et 2007-2008 ont donné lieu à des surplus budgétaires importants qui ont permis d'accumuler 2,3 milliards de dollars dans la réserve de stabilisation. Le recours à cette réserve a permis de maintenir le solde budgétaire 2008-2009 en équilibre, pour les fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

— Le solde de la réserve, soit 433 millions de dollars, réduira partiellement le déficit budgétaire attendu en 2009-2010.

TABLEAU 31

Réserve de stabilisation[1]
(en millions de dollars)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010P
Affectations	1 300	1 201	109	—
Utilisations				
– Versement au Fonds des générations	—	– 200	– 132	—
– Maintien de l'équilibre budgétaire en 2008-2009 et réduction du déficit en 2009-2010	—	—	– 1 845	– 433
Total	**1 300**	**1 001**	**– 1 868**	**– 433**
SOLDE DE LA RÉSERVE DE STABILISATION À LA FIN DE L'ANNÉE	**1 300**	**2 301**	**433**	**0**

P : Prévisions.
(1) Conformément aux dispositions du projet de loi 40 (L.Q. 2009, c.38), sanctionné le 21 septembre 2009, le gouvernement utilise une réserve de stabilisation afin de faciliter sa planification budgétaire pluriannuelle et de permettre le versement de sommes au Fonds des générations.

❑ Provision pour manques à gagner aux revenus en 2009-2010

Par ailleurs, compte tenu de la situation économique, les gouvernements voient tous leur position financière changer rapidement depuis maintenant un an. Par prudence, le cadre financier comprend, en 2009-2010, une provision pour manques à gagner aux revenus de 300 millions de dollars.

3.5 Résultats détaillés

Les tableaux suivants présentent de façon détaillée les principaux éléments qui composent le cadre financier révisé du gouvernement relativement aux revenus et aux dépenses du fonds consolidé du revenu.

TABLEAU 32

Revenus du fonds consolidé du revenu
(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010P	Variation en %	2010-2011P	Variation en %
Revenus autonomes					
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement					
– Impôt sur le revenu des particuliers	17 949	17 753	– 1,1	18 776	5,8
– Cotisations au Fonds des services de santé	5 631	5 597	– 0,6	5 788	3,4
– Impôts des sociétés	4 176	3 141	– 24,8	3 343	6,4
– Taxes à la consommation	13 403	13 284	– 0,9	13 769	3,7
– Autres	2 721	2 362	– 13,2	2 413	2,2
Sous-total	**43 880**	**42 137**	**– 4,0**	**44 089**	**4,6**
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	5 013	4 732	– 5,6	4 530	– 4,3
Total des revenus autonomes	**48 893**	**46 869**	**– 4,1**	**48 619**	**3,7**
Transferts fédéraux					
Péréquation	8 028	8 355	4,1	8 244	– 1,3
Transferts pour la santé	3 740	4 159	11,2	4 279	2,9
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 267	1 435	13,3	1 431	– 0,3
Autres programmes	988	1 207	22,2	1 012	– 16,2
Total des transferts fédéraux	**14 023**	**15 156**	**8,1**	**14 966**	**– 1,3**
REVENUS BUDGÉTAIRES	**62 916**	**62 025**	**– 1,4**	**63 585**	**2,5**

P : Prévisions.

TABLEAU 33

Dépenses du fonds consolidé du revenu
(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010P	Variation en %	2010-2011P	Variation en %
Dépenses de programmes	58 550	60 139	2,7	62 049	3,2
Service de la dette	6 504	6 154	– 5,4	6 764	9,9
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	**65 054**	**66 293**	**1,9**	**68 813**	**3,8**

P : Prévisions.